

**ATELIER DE FORMATION DES RESPONSABLES DES SERVICES
DE FORMATION DES SFD DE L'UMOA :
CESAG 24 MARS - 4 AVRIL 1997**

FICHE SIGNALÉTIQUE DES SFD

*Services Non documentés
Annuaire 1997
13 000
14 000
15 000
16 000
17 000
18 000
19 000
20 000
21 000
22 000
23 000
24 000
25 000
26 000
27 000
28 000
29 000
30 000
31 000
32 000
33 000
34 000
35 000
36 000
37 000
38 000
39 000
40 000
41 000
42 000
43 000
44 000
45 000
46 000
47 000
48 000
49 000
50 000*

**Le PROJET PA - SMEC
fruit d'une collaboration entre
le BIT et la BCEAO**

PRESENTATION DU PA-SMEC

Conçu sur la base d'une étude commanditée par le Bureau International du Travail (BIT) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et réalisé en 1991 (mars-septembre) dans les Etats de l'UEMOA, le Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (PA-SMEC) s'intègre dans une approche globale qui met l'accent sur le développement humain, le soutien aux initiatives décentralisées à la base dans la perspective de la mobilisation accrue de l'épargne nationale et de la localisation des ressources dans l'Union.

Le programme mis en oeuvre à compter d'octobre 1992 a pour préoccupation de contribuer à la promotion des Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit en vue de favoriser l'accès des populations, jusque là marginalisées, à des produits et services financiers adaptés et de développer le phénomène de la mutualisation basé sur l'autopromotion.

Les objectifs du programme ont été d'appuyer la consolidation et le développement de réseaux de Caisses d'Epargnes et de Crédit, et plus largement les **systèmes de financement décentralisés (SFD)**, en milieu rural comme en milieu urbain, au triple plan réglementaire, institutionnel et de la formation/gestion conformément au protocole d'accord signé en avril 1992 entre la BCEAO et le BIT.

Le Programme d'Appui SMEC, réalisé conjointement par le BIT et la BCEAO comprend une structure d'orientation composée du BIT et de 3 directions de la BCEAO (DF, DC, DE) et une structure d'exécution composée d'experts du BIT. Le Programme est financé pour sa deuxième phase (1997-2.000) par le Royaume de la Norvège.

En mars 1994, une mission d'évaluation tripartite (BIT, BCEAO, RFA) a été organisée. La mission recommande dans son rapport la consolidation des acquis de la phase de démarrage du programme par le développement, durant une seconde phase des activités axées essentiellement sur le **renforcement des activités de formation** en faveur des SFD, la recherche des voies et moyens pour rapprocher le secteur bancaire et les SFD, l'exécution d'études ponctuelles sur la diversification des produits et des activités des SFD en faveur de leurs groupes cibles, le développement des échanges entre les SFD.

JUSTIFICATION

La lutte contre la pauvreté et le développement des pays de la sous-région impliquent des actions sur des secteurs générateurs de croissance dans un contexte où le système bancaire classique n'offre pas de services adéquats pour les producteurs ruraux, les artisans et les micro-entrepreneurs urbains.

Il y a lieu d'observer sur le plan macro-économique une réduction de la capacité du secteur moderne à fournir des emplois, contrastant avec le dynamisme du secteur informel dans ce domaine, ainsi qu'un accroissement du service de la dette extérieure combiné à une baisse sensible des flux d'aide officielle dans la sous-région. Cette diminution de l'aide, qu'elle soit publique ou privée, oblige de plus en plus les Etats à concevoir une meilleure politique de mobilisation de l'épargne à des fins productives et sociales. En d'autres termes, le financement du développement se fera de plus en plus de manière endogène, d'où la nécessité de mieux comprendre les initiatives prises en la matière et de développer des services d'appui vis à vis de ces expériences qui, dans un contexte difficile, tentent d'inventer une nouvelle forme de "banking" pour les petits opérateurs économiques.

Ces initiatives ont certes encore peu d'impact en matière de mobilisation des ressources intérieures par rapport au système bancaire ; elles ont cependant l'immense avantage d'être des interlocutrices directes des populations et disposent par conséquent d'un fort potentiel de mobilisation de l'épargne et de distribution de crédit dans un secteur informel largement sous-bancarisé. C'est à ce titre qu'elles méritent d'être appuyées dans une optique de réduction de la pauvreté de ces populations.

C'est dans cette perspective que le Programme d'Appui SMEC a initié un certain nombre d'actions regroupées en 4 volets principaux :

ACTIVITES DU PA-SMEC

1- Mise en place de Structures Nationales de Concertation

La nécessité de renforcer la capacité institutionnelle et technique des SFD dans la perspective du développement de l'épargne et du petit crédit adaptés aux possibilités et aux besoins des populations locales, exige le développement d'une démarche participative et de concertation au niveau de tous les partenaires au développement (bailleurs de fonds, Etats, ONG, Systèmes Bancaires, SFD, etc.).

Le Programme d'Appui SMEC a contribué à faciliter cette démarche en proposant dans chaque pays la mise en place de structures appelées selon les Etats "Cadres ou Comités Nationaux de Concertation pour la promotion des activités des SFD".

Ces cadres ont été mis en place dans tous les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Ils devraient permettre la réalisation d'importants objectifs et notamment :

- la recherche de la cohérence des interventions sur le terrain tout en préservant l'originalité de chaque expérience ; cette initiative permettrait aux diverses expériences de mieux se connaître et par conséquent de développer une base de confiance réciproque en appréciant leur champ d'intervention, l'origine des fonds, les méthodes de gestion, la politique de crédit et la mobilisation de l'épargne ;
- l'émergence et la consolidation de structures solides et viables qui à terme assurent des services financiers de proximité adaptés aux besoins des populations locales ;
- le développement de la collaboration entre les systèmes formel et informel d'épargne/crédit au niveau national en vue de l'amélioration de l'intermédiation financière globalement considérée.

Dans chaque Etat, le Cadre de Concertation regroupe les représentants des bailleurs de fonds opérant dans le pays, de l'administration (Tutelle Technique des SFD), des SFD eux-mêmes à travers leurs Structures de management, des organismes d'appui aux SFD, des Institutions de formation, du système bancaire (association professionnelle des banques) et de la BCEAO.

La mise en place de ces cadres nationaux de concertation impulsée par le PA-SMEC avec le concours actif de la BCEAO concrétise la volonté de ces divers intervenants à travailler ensemble tout en confirmant par ailleurs la justification de ce volet particulier du PA-SMEC (Mise en oeuvre de l'appui institutionnel au profit des SFD).

2 - Développement d'une banque de données sur les SFD de l'UEMOA

En vue de contribuer au rapprochement de tous les intervenants intéressés aux systèmes financiers décentralisés (SFD), le Programme d'Appui SMEC a entrepris en 1994 le recensement des SFD dans l'ensemble des sept pays couvrant la zone UEMOA afin de constituer une banque de données nationale.

Ce travail de recensement et d'analyse a été confié à l'expertise nationale dans chacun des pays. Le produit final élaboré par le PA-SMEC comporte les rubriques suivantes :

- la présentation de l'environnement,
- l'analyse du secteur bancaire,
- la présentation et l'analyse des SFD au niveau national

- le recensement de l'expertise nationale dans le domaine de l'intermédiation financière décentralisée,
- la présentation des institutions en formation pouvant intéresser les SFD.

Cet instrument de travail qui améliore la connaissance des SFD dans la sous-région aussi bien dans leurs systèmes de financement que dans leurs modes opératoires est destiné à être utilisé par tous les partenaires au développement. La première version des banques de données par pays faisait état de la situation des SFD au 31/12/1993. Depuis, la situation a fortement évolué et le PA-SMEC a lancé au cours du deuxième trimestre 1996 les travaux d'actualisation des données aux 31/12/1994 et 1995. 200 structures de financement décentralisés ont ainsi été répertoriées sous forme de fiches signalétiques et la diffusion des versions actualisées des banques de données nationales est prévue pour fin février 1997. En outre, le Programme éditera une banque de données sous-régionale ou synthèse des 7 banques de données nationales.

Cette banque de données destinée à être pérennisée est le fruit d'une collaboration entre le PA-SMEC et les SFD, collaboration qui devra se poursuivre au sein des structures nationales de concertation.

3 - Elaboration d'un programme d'actions opérationnel de formation

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son volet "appui à la formation et à la gestion", le PA-SMEC a initié, dans un premier temps, une démarche de concertation au niveau des pays de l'UEMOA en vue de nourrir la réflexion sur la problématique de l'appui à la formation en faveur des SFD.

Cette démarche, initiée en 1994, a proposé la formule de groupes de travail composés de trois SFD par pays, l'utilisation d'un jeu de questionnaires élaborés par le Programme pour chaque catégorie de partenaire (opérateurs, administrations, bailleurs de fonds). La diffusion et le suivi (collecte et traitement de l'information) confiés à ces groupes de travail, ont permis l'élaboration de documents cadres nationaux constituant une première évaluation de la formation en faveur des SFD dans l'UEMOA.

La démarche s'est poursuivie par l'organisation d'un séminaire sous-régional en vue de concrétiser l'effort de réflexion communautaire engagé pendant près de huit mois. L'objectif principal du séminaire était de rechercher les voies et moyens susceptibles de renforcer et dynamiser les initiatives prises par les SFD et les autres intervenants en matière de formation. Il a abouti à un certain nombre de recommandations à l'endroit des différents intervenants, et notamment à l'endroit du Programme d'Appui SMEC, visant la confection et la distribution de modules de formation spécifiques dans des centres de formation de la sous-région (COFEB et CESAG à Dakar, ISPEC à Cotonou). En outre, un matériel pédagogique spécifique destiné à faciliter l'utilisation d'un système comptable approprié et la communication des états financiers et

des résultats des SFD à leurs membres, dont la plupart ne sont pas alphabétisés, sera conçu et utilisé à cette fin.

4 - Mise en oeuvre d'actions promotionnelles et d'appuis directs

Le PA-SMEC a développé ses activités dans ces domaines à partir d'une large information des intervenants quant à sa finalité, ses objectifs et ses stratégies. Les missions circulaires qui ont été effectuées à cet effet ont permis d'organiser une quinzaine de missions d'appui ou d'étude/conseil à travers une approche terrain qui d'une part a permis au PA-SMEC de se familiariser avec la problématique des SFD dans chaque pays et d'autre part aux divers opérateurs de s'identifier dans les objectifs et les stratégies de ce programme. Ces missions sont réalisées directement par l'équipe technique du Programme ou par des consultants identifiés par le PA-SMEC, l'objectif étant de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de services financiers de proximité.

Ces interventions qui ont fait l'objet d'importantes négociations ont été financées grâce aux ressources que le PA-SMEC a pu dégager à partir de son propre budget et de fonds extérieurs additionnels mobilisés par le PA-SMEC à cet effet.

Résultats et Impacts

Au regard de ces activités, on peut inscrire à l'actif du Programme :

- le démarrage d'une politique de concertation entre les SFD et leurs opérateurs,
- une meilleure connaissance et compréhension des SFD de la sous-région,
- l'identification d'un programme d'actions opérationnel de formation conçu par les SFD ,
- une politique d'appui/conseil testée par le programme et qui a permis d'augmenter son expertise dans le domaine du financement décentralisé.

Par rapport aux objectifs initiaux du programme BIT-BCEAO, ces premiers résultats s'inscrivent dans la réalisation des volets institutionnel et formation/gestion. En ce qui concerne le travail sur le plan réglementaire, celui-ci a été délégué par La BCEAO au Projet PARMEC/UMOA afin d'éviter les doubles emplois comme l'a constaté la mission d'évaluation de mars 1994.

Les résultats des activités du Programme ont été appréciés positivement par les partenaires, notamment à l'occasion du Séminaire sous-régional sur la Formation

organisé du 28 au 31 Mars 1994 à Dakar. En effet, les recommandations de ce séminaire ont assigné au PA-SMEC, la triple mission de :

- poursuivre son appui pour favoriser l'émergence des initiatives de création des SFD et leur consolidation notamment par la dynamisation des Cadres Nationaux de Concertation,
- constituer et de mettre à la disposition des divers intervenants la Banque de données sur les SFD,
- contribuer à l'élaboration d'outils pédagogiques et de modules de formation au bénéfice des SFD en relation avec les instituts de formation de notre sous région ayant déjà une certaine expérience de ce domaine.

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA 2ème PHASE

A la lumière des premiers résultats enregistrés par le Programme au cours de ses trois premières années d'existence et sur la base des recommandations générales avancées par la mission d'évaluation tripartite BIT, BCEAO, RFA de mars 1994, une deuxième phase d'une durée de 4 années financée par le Royaume de la Norvège a été mise en œuvre à partir du premier septembre 1996 afin de :

- consolider les acquis sur le plan de la formation, la coordination et le renforcement institutionnel,
- développer la réflexion en ce qui concerne l'appui/conseil en faveur des SFD (recherches, études, publications),
- réaliser de manière sélective des appuis directs au bénéfice des SFD,
- intensifier les activités de formation.

Concrètement, les activités du programme ont été classées dans quatre volets spécifiques:

1 Volet Formation

- Organisation de sessions nationales de formation et contribution à l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés aux SFD.

- Contribution à l'élaboration de programmes de formation spécifiques aux SFD en collaboration avec des centres de formation de la sous-région (COFEB, CESAG, ISPEC,...).
- Organisation d'ateliers de formation en collaboration avec des ONG ou des programmes d'appuis spécialisés:
- Organisation d'un séminaire sous-régional sur l'évaluation du programme d'action sur la formation.

2 Volet Concertation

- Contribuer à la consolidation et à la dynamisation des 7 cadres nationaux de concertation en vue d'assurer leur pérennité.
- Jeter les bases d'un cadre sous-régional de concertation ayant vocation à tirer profit des ressources humaines, techniques et financières disponibles dans la sous-région en faveur des SFD.

3 Volets Appuis Directs

Assistance technique et financière à des SFD sélectionnés par le programme en tenant compte d'un certain équilibre géographique et de la diversité de ces institutions en vue de :

- renforcer les capacités institutionnelles de ces organisations,
- mieux répondre aux besoins d'appuis des SFD tout en améliorant les capacités d'intervention et d'innovation du programme,
- capitaliser ces divers expériences d'appuis au profit de l'ensemble des intervenants de la sous-région,
- renforcer les capacités de suivi et de développement du programme sur le terrain.

4 Volet Etude / Recherche / Publication / Echange

- Contribution à la mise à jour des banques de données des SFD dans l'UEMOA en collaboration avec les cadres nationaux de concertation.
- Identification et réalisation des conditions visant à assurer de façon permanente la disponibilité de ces banques de données.

- Facilitation des relations et des échanges entre les SFD.
- Développement de la collaboration entre les SFD et les systèmes bancaires nationaux afin de leur faciliter l'accès aux services bancaires.
- Réalisation d'études ponctuelles présentant un intérêt majeur pour le développement du programme et des structures.
- Capitalisation et diffusion des expériences des SFD y compris certaines expériences extérieures à l'UEMOA.

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PA-SMEC

NOM : Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit

GENRE : Projet sous-régional du BIT (département ENTREPRISE),
composante du programme « Poverty Oriented Banking »

ADRESSE : Bureau de l'O.I.T. B.P. 414 Dakar/Sénégal
Tél : 221.23.53.84 # 1518, 1519
Fax : 221.23.35.81

Le projet est logé au siège de la BCEAO , partenaire du projet, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO pour le Sénégal à Dakar

PAYS COUVERTS: Les 7 Pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal.

DOMAINE D'INTERVENTION: L'intermédiation financière décentralisée ou de proximité

DESCRIPTION:

Le PA-SMEC est conçu comme un outil au service des Systèmes financiers Décentralisés (SFD) de la sous-région. Les SFD regroupent toutes les expériences d'épargne/crédit ou de crédit/épargne mises en oeuvre par les populations qui n'ont pas accès au système bancaire classique.

Le projet développe 4 volets principaux d'activités:

- volet appui institutionnel qui se concrétise notamment dans chaque pays par la mise en place d'un cadre de concertation qui réunit tous les acteurs impliqués dans les SFD (représentants des SFD, organismes d'appui, bailleurs de fonds, système bancaire, administration)
- volet appui direct réalisé à la demande de SFD et à condition qu'ils participent financièrement à l'appui demandé. Les missions d'appui sont réalisées soit directement par l'équipe technique du projet, soit par l'engagement de consultants spécialisés en privilégiant l'expertise croisée sud/sud. Dans le premier cas, le projet réalise les appuis à l'image d'un bureau d'études.
- volet information qui se concrétise notamment par la mise en place dans chaque état d'une banque de données sur les SFD ; 106 expériences recensées en 1994 sous forme de fiches signalétiques avec répertoire de l'expertise locale en SFD (personnes physiques et morales) ; 210 expériences recensées en 1996.

- volet formation par l'inscription et l'exécution de modules de formation spécifique aux SFD dans les programmes de centres de formation de la sous-région.

Le projet est financé pour sa deuxième phase (1997-2.000) par la Norvège. Son Comité de gestion est composé de représentants de 3 directions centrales de la BCEAO et du BIT. Son dispositif opérationnel est composé d'une équipe technique de 3 personnes (1 CTP, 1 Expert-associé et 1 consultant) et d'un correspondant BCEAO dans chaque état.

Exemples d'Appui réalisés dans les pays de l'UEMOA

SENEGAL

- étude de faisabilité pour la mise en place d'une caisse d'épargne/crédit urbaine dans un quartier défavorisé de Dakar
- projet de mise en place d'un réseau de caisses d'épargne/crédit au sein de la FARPAS (Fédération des Associations des personnes Agées et retraités du Sénégal)
- mission de formulation d'un outil financier destiné à valoriser les activités d'un projet de mise en valeur de périmètres irrigués villageois dans la vallée du fleuve

BENIN

- appuis au niveau de la Banque tontinière de Cotonou (audit et plan de développement de la banque financé par la BOAD pour un montant de 100 millions de FCFA); la banque tontinière de Cotonou compte 30 employés, 5 000 membres et un encours de crédit de plus d'un milliard de F CFA
- appui au niveau du projet PNUD/BIT « caisses d'épargne et de crédit des artisans » : étude de faisabilité pour la mise en place d'une caisse centrale au sein du réseau.

CÔTE D'IVOIRE

- consultation pour la mise en place d'un instrument financier au bénéfice du secteur informel (en partenariat avec l'AFVP).

BURKINA FASO

- mission de programmation de la 2ème phase du FAARF (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes); projet PNUD

TOGO

- participation à une mission multi-agences des Nations Unies : définition d'une stratégie pour l'allègement de la pauvreté au Togo (composante financement local)

HORS UEMOA

CAP-VERT

préparation d'un séminaire national sur la problématique du financement de la micro-entreprise

MADAGASCAR

mission réalisée pour le compte de l'Union Européenne ayant pour mandat d'examiner les perspectives d'accélération et d'intensification de la mise en oeuvre d'une ligne de crédit BEI (2,5 millions d'écus) pour le développement rural à travers notamment le réseau des CECAM promu par le BIT.

GRANDS OBJECTIFS DE LA 2 EME PHASE

- ◆ dynamiser les cadres de concertations nationaux et jeter les bases d'un cadre sous-régional de concertation
- ◆ appuis au rapprochement entre système bancaire et système intermédiaire (SFD)
- ◆ mise en place de modules de formation spécifiques pour les SFD dans les centres de formation de la sous-région (COFEB - DAKAR, ISPEC - COTONOU, CESAG-Dakar).
- ◆ pérennisation de la banque de données sur les SFD
- ◆ répertoire de l'outil informatique pour les SFD
- ◆ diffusion de produits financiers innovants.

BENIN

- ⇒ **FEDERATION DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU BENIN (FECECAM - BENIN)**
- ⇒ **CAISSE MUTUELLE GIBRILA TAOFIC (CMGT)**
- ⇒ **CENTRE BENINOIS POUR LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES A LA BASE (CBDIBA)**

Bénin



Système épargne et ou crédit 1996

Appellation structure:

Fédération des caisses d'Épargne
et de Crédit Agricole Mutuel du
Bénin.

Sigle structure:

FECECAM - BENIN

Type d'organisation:

Épargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 08-0843 Cotonou

Tél: (229) 31-03-88 /
31-51-29

Fax: (229) 31-58-82

Responsables à contacter:

Mr Aboubacari IBRAHIM Secrétaire Exécutif de la FECECAM

**Date de démarrage du
système** 1978

**Date de démarrage de
la phase en cours** 1993-1998

**Organisme d'appui (Structures d'encadrement
extérieures):**

Pas d'organisme d'appui

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
Suisse	Subvention (y compris assistance technique)	1 013 335 751 FCFA
IDA, International Development Association	Nations-Unies Subvention	895 297 793 FCFA
RFA, République Fédéral d'Allemagne	Allemagne Subvention	300 000 000 FCFA

Situation Juridique:

*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément non déposé

Objectifs et populations ciblées:

Objectifs:

- * Mobiliser l'épargne rurale et périurbaine;
- * Mettre le crédit à la disposition des ruraux afin de promouvoir leurs activités et de lutter contre l'usure;

Populations cibles:

- * Agriculteurs,
- * Artisans,
- * Petits commerçants,
- * Pêcheurs,
- * Eleveurs,
- * Transformateurs de produits agricoles,
- * etc..... sauf salariés

Bref historique et description des activités:

Les Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) ont été créées en 1978 par la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Suite à la faillite de cette Banque étatique en 1987, l'Etat béninois, avec l'appui financier d'un certain nombre de bailleurs de fonds, a entrepris de réhabiliter les CLCAM.

La première phase de cette réhabilitation a démarré en 1989. Elle a fortement contribué au renforcement du caractère mutualiste des CLCAM, à l'amélioration de leur gestion financière et comptable. Le pouvoir est passé aux mains des paysans élus qui octroient les crédits et recrutent le personnel.

La deuxième phase de la réhabilitation a démarré en 1993-1994, avec la mise en place de la Fédération et le renforcement de l'autonomie financière des CLCAM. Le réseau FECECAM est alors devenu un réseau à trois étages avec à la base les CLCAM qui constituent les seules entités bancaires du réseau. Elles reçoivent quotidiennement les dépôts du public qu'elles transforment en crédits et en placements. Quant aux Unions régionales et la FECECAM elles ne sont que des structures d'orientation, de formation et d'appui.

Au 30/06/96 le réseau compte 64 CLCAM, 7 unions régionales, et une fédération. Chacune de ces structures : CLCAM, URCLCAM, et FECECAM est une entité coopérative autonome avec son Assemblée Générale, son Conseil d'Administration, son Conseil de Surveillance et ses salariés. Les Assemblées Générales se tiennent annuellement pour approuver les comptes, prendre des décisions d'orientation et élire les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance.

La gestion quotidienne de la CLCAM est assurée par un Gérant salarié, recruté par le Conseil d'Administration de la CLCAM. Il gère les comptes de dépôts des sociétaires et des usagers, reçoit les demandes de crédit exprimées par les sociétaires, les instruit et les présente au Conseil d'administration pour délibération, puis assure la mise en place effective des prêts et leur recouvrement. Le Gérant fait aussi des placements auprès de l'Union régionale et exécute le Budget adopté par le CA. Dans les grosses CLCAM (plus de 300 millions de dépôts), le Gérant est secondé par un Caissier ou un Guichetier.

Les services techniques de l'Union régionale sont dirigés par un Directeur d'URCLCAM recruté par le Conseil d'administration de l'Union. Ils gèrent les excédents de trésorerie des CLCAM de la région, suivent l'évolution de leurs activités, contrôlent, et leur apportent les appuis nécessaires. Quant aux Services techniques de la Fédération, ils sont dirigés par un Secrétaire Exécutif recruté par le Conseil d'administration de la FECECAM.

FIDA, Fonds International de Développement Agricole	Nations-Unies	Ligne de crédit, Subvention (y compris assistance technique)	1 426 858 969	FCFA (Borgou et Atacora) Dont 414.452.172 pour les subventions.
BAD, Banque Africaine de Développement	Côte d'Ivoire	Ligne de crédit	942 544 276	FCFA (Mono)
FED, Fonds Européen de Développement	Europe	Subvention (y compris assistance technique)	342 240 000	FCFA (Mono)
FENU, Fonds d'Equipements des Nations-Unies	Nations-Unies	Ligne de crédit; Subvention (appui institutionnel)	143 552 802	FCFA (Ouémé et Atacora)
CFD, Caisse Française de Développement	France	Subvention	477 596 939	FCFA
FAC, Ministère Français de la Coopération	France	Subvention	240 057 000	FCFA

Situation Juridique:

* Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit

Dossier d'agrément non déposé

Objectifs et populations ciblées:

Objectifs:

- * Mobiliser l'épargne rurale et périurbaine;
- * Mettre le crédit à la disposition des ruraux afin de promouvoir leurs activités et de lutter contre l'usure;

Populations cibles:

- * Agriculteurs,
- * Artisans,
- * Petits commerçants,
- * Pêcheurs,
- * Eleveurs,
- * Transformateurs de produits agricoles,
- * etc..... sauf salariés

Bref historique et description des activités:

Les Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) ont été créées en 1978 par la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Suite à la faillite de cette Banque étatique en 1987, l'Etat béninois, avec l'appui financier d'un certain nombre de bailleurs de fonds, a entrepris de réhabiliter les CLCAM.

La première phase de cette réhabilitation a démarré en 1989. Elle a fortement contribué au renforcement du caractère mutualiste des CLCAM, à l'amélioration de leur gestion financière et comptable. Le pouvoir est passé aux mains des paysans élus qui octroient les crédits et recrutent le personnel.

La deuxième phase de la réhabilitation a démarré en 1993-1994, avec la mise en place de la Fédération et le renforcement de l'autonomie financière des CLCAM. Le réseau FECECAM est alors devenu un réseau à trois étages avec à la base les CLCAM qui constituent les seules entités bancaires du réseau. Elles reçoivent quotidiennement les dépôts du public qu'elles transforment en crédits et en placements. Quant aux Unions régionales et la FECECAM elles ne sont que des structures d'orientation, de formation et d'appui.

Au 30/06/96 le réseau compte 64 CLCAM, 7 unions régionales, et une fédération. Chacune de ces structures : CLCAM, URCLCAM, et FECECAM est une entité coopérative autonome avec son Assemblée Générale, son Conseil d'Administration, son Conseil de Surveillance et ses salariés. Les Assemblées Générales se tiennent annuellement pour approuver les comptes, prendre des décisions d'orientation et élire les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance.

La gestion quotidienne de la CLCAM est assurée par un Gérant salarié, recruté par le Conseil d'Administration de la CLCAM. Il gère les comptes de dépôts des sociétaires et des usagers, reçoit les demandes de crédit exprimées par les sociétaires, les instruit et les présente au Conseil d'administration pour délibération, puis assure la mise en place effective des prêts et leur recouvrement. Le Gérant fait aussi des placements auprès de l'Union régionale et exécute le Budget adopté par le CA. Dans les grosses CLCAM (plus de 300 millions de dépôts), le Gérant est secondé par un Caissier ou un Guichetier.

Les services techniques de l'Union régionale sont dirigés par un Directeur d'URCLCAM recruté par le Conseil d'administration de l'Union. Ils gèrent les excédents de trésorerie des CLCAM de la région, suivent l'évolution de leurs activités, contrôlent, et leur apportent les appuis nécessaires. Quant aux Services techniques de la Fédération, ils sont dirigés par un Secrétaire Exécutif recruté par le Conseil d'administration de la FECECAM.

Les services techniques fédéraux gèrent les excédents de trésorerie de tout le réseau, apportent leur appui technique aux CLCAM et aux URCLCAM qu'ils ont aussi la responsabilité de contrôler afin d'éviter tout dérapage. Ces deux niveaux de l'architecture du réseau ont également des fonctions d'orientation générale du réseau.

L'évaluation des activités du réseau se fait dans le cadre d'un dispositif de suivi évaluation et de recherche opérationnelle financé par le Fonds d'Aide et de Coopération, et mis en place avec l'aide de l'IRAM-Paris. Ce dispositif peut être décrit comme suit : Un certain nombre d'indicateurs ont été retenus pour faciliter le suivi des activités des CLCAM. Celles-ci transmettent mensuellement, trimestriellement ou annuellement à leur Union régionale les tableaux contenant les indicateurs retenus. Chaque URCLCAM analyse et exploite les informations transmises par ses CLCAM, en fait la synthèse qu'elle transmet à la Fédération. Celle-ci les exploite, fait les observations nécessaires, identifie et initie les missions d'appui ou de contrôle que cela nécessite. C'est toujours sur la base des données transmises par les CLCAM que la Fédération commande les études nécessaires à l'amélioration des activités du réseau.

Le réseau FECECAM ne dispose pas encore de Caisse centrale. Les discussions sont en cours pour son installation. Pour le moment la Fédération reçoit les excédents de trésorerie des URCLCAM qu'elle a mission de placer dans les banques commerciales de la place, dans les meilleures conditions de taux et de sécurité.

Description des activités et des programmes de formation:

Dans le réseau FECECAM, la formation constitue un volet important. Elle est organisée aussi bien à l'intention des élus que des salariés. Les sociétaires ordinaires sont également visés.

Les modules de formation tournent autour des cinq points fondamentaux ci-après :

- * les principes coopératifs, les textes organiques et le fonctionnement du réseau
- * l'élaboration et le contrôle budgétaire,
- * l'octroi et la gestion des crédits,
- * la répartition des attributions entre élus et salariés, et l'exercice des responsabilités;
- * les notions de compte d'exploitation, de bilan, de marketing et d'accueil.

L'activité formation fait l'objet d'un plan de formation rédigé pour un an sur la base des besoins exprimés par les différents acteurs du réseau. La plupart des modules de formation sont animés par des ressources internes au réseau : les cadres de la FECECAM, les Directeurs et chefs service d'unions régionales, et les élus formateurs. Mais le réseau recourt parfois à des compétences externes pour animer de façon ponctuelle certains modules de formation à forte dose de technicité.

Durant les 15 mois de l'exercice 1994-1995, la formation a coûté 111 millions de francs CFA au réseau. Ce coût prend en compte les stages professionnels, les divers voyages d'étude, et les séminaires auxquels le personnel et les élus du réseau ont participé à l'étranger. Environ 1.200 élus, salariés, et simples sociétaires ont bénéficié de ces formations. En dehors des types de formation ci-dessus cités, les Assemblées générales des sociétaires constituent également des occasions de formation des sociétaires. Les radios rurales sont aussi mises à contribution.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

L'épargne collectée par les CLCAM constitue l'essentielle des ressources utilisées pour la mise en place des crédits. Les sociétaires et les usagers se font ouvrir des comptes d'épargne et de dépôts à vue aux guichets des CLCAM. Les dépôts en compte sont reçus aux guichets de la CLCAM. Le titulaire du compte se déplace ou envoie quelqu'un lui faire des versements d'espèces. Mais les retraits d'espèces ne peuvent être faits que par le titulaire de compte ou par le mandataire précédemment désigné par lui et dont la signature a été déposée à la CLCAM.

Les CLCAM et les URCLCAM organisent annuellement des campagnes de sensibilisation, notamment en période de paiement des revenus cotonniers ou en période de commercialisation des autres produits agricoles. D'autres créneaux sont également utilisés pour informer les sociétaires potentiels sur les activités du réseau et pour les

inviter à épargner auprès des CLCAM. Il s'agit par exemple des foires agricoles, des réunions d'associations villageoises etc.

Le fait d'insister, parmi les conditions d'octroi de crédit, sur les mouvements du compte d'épargne du sociétaire, a pour avantage d'obliger les demandeurs de crédit à mieux participer à la mobilisation de l'épargne locale.

Les produits d'épargne à terme ne sont pas encore développés dans le réseau. Mais les réflexions sont en cours pour cerner l'opportunité de les proposer à la clientèle, suivant des modalités qui garantissent leur rentabilité aussi bien pour les clients que pour les CLCAM.

L'essentiel des dépôts de la clientèle est collecté sur des comptes sur livrets ouverts dans les conditions suivantes :

- * Minimum de 5.000 F.CFA, ou de 1.000 F CFA dans les régions pauvres
- * 3 photos d'identité et si possible une pièce d'identité civile.

L'épargne non recyclée dans les crédits est placée auprès des banques commerciales à Cotonou. Elle transite d'abord par les coffres de l'URCLCAM et de la FECECAM.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le crédit est exclusivement octroyé par le Conseil d'administration de la Caisse locale. Le réseau finance toutes sortes d'activités menées par ses sociétaires, à condition qu'elles ne soient pas illicites.

Le Gérant de la CLCAM, un salarié, reçoit les dossiers de crédit qu'il instruit et transmet au Conseil d'administration pour étude et délibération. Les crédits octroyés par le CA sont ensuite débloqués par le Gérant qui en assure le suivi technique.

Trois types de crédits sont mis à la disposition des sociétaires :

- * le TPCF ou Tout Petit Crédit aux Femmes (3 à 6 mois), pour financer le petit commerce et les activités de maraîchage menées par les femmes démunies, n'ayant pas ouvert de compte à la CLCAM;
- * les prêts à court terme (3 à 12 mois),
- * les prêts à court terme allongé (13 à 24 mois) destinés au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles, et à l'acquisition du petit équipement agricole et artisanal;
- * les prêts à moyen terme (36 mois) pour financer les équipements de culture attelée et l'habitat rural.

En dehors du TPCF, l'accès à un crédit CLCAM nécessite que les conditions suivantes soient remplies :

- * être sociétaire de la CLCAM et avoir libéré au moins une part sociale,
- * avoir ouvert un compte d'épargne depuis au moins 3 mois et le mouvementer,
- * être de bonne moralité et résider ou exercer une activité licite dans le ressort territorial de la CLCAM,
- * ne pas être en impayé,
- * justifier d'une activité productrice qui permet de rembourser le crédit,
- * Constituer une épargne préalable de 20% du montant sollicité,
- * Présenter des garanties morales ou matérielles suffisantes,
- * Ne pas dépasser le plafond individuel de prêt fixé à 1.000.000 F CFA.

La fiche de demande de prêt sert en même temps comme contrat de prêt rempli en trois étapes : à la demande, à l'octroi du prêt par le CA et lors de l'acceptation et de la signature du contrat par le sociétaire emprunteur. C'est à cette occasion qu'il vient aux guichets de la CLCAM pour retirer la somme qui lui a été prêtée.

Le cautionnement solidaire d'un autre sociétaire ou d'un groupement de producteurs est souvent sollicité. Il permet, en cas d'impayé, de bloquer la caution du groupement ou d'empêcher les défaillants de bénéficier de crédits CLCAM pour leur propre compte.

Le remboursement des crédits se fait aux guichets de la CLCAM ou sur les sites de paiement de coton. En cas

d'impayés, le Conseil d'administration s'appuie sur la pression sociale et au besoin recourt à des mesures de coercition informelles ou parfois à l'aide de la Gendarmerie.

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

- * Agriculture (65%)
- * Equipements agricoles
- * Petit commerce
- * Habitat rural
- * Artisanat
- * Elevage et pêche

Couverture Géographique:

Tout le territoire national.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	59	61
Nombre d'unions:	6	6
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	80792	132715
- dont femmes:		
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:	2525	
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	200 F	200 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1 000 F	1 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	282 742 890 F	458 597 300 F
Estimation du taux de pénétration:	5%	8%
Montant des fonds propres (FCFA):		1 499 300 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:	1 225 681 005 F	2 287 395 934 F
Charges d'exploitation:	1 901 812 303 F	2 837 921 557 F
Résultat net:	253 822 082 F	429 414 021 F

Notes: Nombre total des comptes: 1994: 120.325, 1995: 191.588.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	6 651 870 873 F	9 269 626 458 F
Nombre de déposants:	133915	191588
Montant moyen des dépôts:	49 672 F	48 383 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Compte sur livret 3,00%	3,00%

Placement auprès des Banques:

4 293 709 561 F

4 312 685 887 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	33211	52659
Nombre de crédits dans l'année:	30500	66504
Montant des crédits en cours:	3 198 289 167 F	7 299 705 839 F
Montant des crédits dans l'année:	2 215 870 000 F	7 111 907 238 F
Montant moyen des crédits en cours:	96 302 F	138 622 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	72 651 F	106 940 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	51944	110798
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	3 260 134 338 F	10 014 231 576 F
Montant moyen des crédits cumulés:	62 762 F	90 383 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	77%	82%
- moyen terme:	23%	18%
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	27000	60000
- dont hommes:		32800
- dont femmes:		26000
- dont groupements/personnes morales:	1200	1200
Taux de remboursement:	98%	98%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
	Court terme 18,00%	12,00%
	Court terme allongé 16,00%	11,00%
	Moyen terme 16,00%	11,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
	FENU + FEV (transfert) 177 150 558 F	
	FAD/BAD 942 544 276 F	
	FIDA 792 406 797 F	1 012 406 797 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	43%	64%

Notes: Les taux d'intérêt débiteur pour 1995 varient de 12 à 18% pour les prêts à court terme et de 11 à 16% pour les prêts à court terme allongé et le moyen terme.

Effectifs de l'organisation:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:		1137
Gérants:	1086	61
Autres:	59	145
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	124	12
Animateurs-formateurs:	1	1
Inspecteurs/contrôleurs:	10	16
Autres: Chefs des services des URCLCAM et cadres FECECAM	32	32
Total personnel local:	55	61
Personnel expatrié:	2	3

Notes:

Audit externe

Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

BENIN EXPERTISE
SFS SUISSE

Annuelle, audit des
comptes des CLCAM,
URCLCAM et FECECAM

Traitement de texte,
* Tableur,
* Traitement des
opérations de versement,
de retrait, et des
opérations comptables.

* Winword 6,
* Excel 4 et 5
* INFOCOOPEC

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Les difficultés rencontrées par le réseau sont celles de la plupart des coopératives d'épargne et de crédit. Il s'agit notamment :

- * de l'insuffisance de l'épargne collectée face aux besoins en crédit exprimés par les membres;
- * de la pression des élus en vue de la recherche de lignes de crédit extérieures pour couvrir les besoins de crédits non satisfaits;
- * de l'ampleur que prennent les montants impayés en rapport avec le relèvement du plafond individuel de prêt et l'évolution des volumes de prêts accordés;
- * de la prise en charge du coût de fonctionnement des structures intermédiaires (URCLCAM) et faitière (FECECAM) par les centres de profits que constituent les CLCAM;
- * des quelques cas de conflits d'attribution entre salariés et élus qui, s'ils n'étaient pas bien gérés, auraient abouti à la méfiance nuisible entre les différents acteurs ou institutions du réseau.

Eu égard à ces difficultés, la FECECAM entrevoit d'approfondir, pour les prochaines années :

- * la formation des élus et des salariés sur l'exercice des responsabilités et sur le rôle de chacun dans le fonctionnement du réseau;
- * la stratégie à adopter pour rendre les URCLCAM et la FECECAM financièrement autonomes;
- * les réflexions et discussions sur la mise en place d'un organe financier central qui servira comme Caisse centrale utilisera pour refinancer les crédits mis en place par les CLCAM ou qu'il rentabilisera autrement. La mise en place de ce organe financier devrait contribuer à la couverture des charges des UR et de la FECECAM par des ressources internes;
- * l'introduction de nouveaux produits d'épargne-crédit.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- * Bulletin de liaison du réseau,
- * Rapports d'audit financiers
- * Bilan et perspectives de la première phase de la réhabilitation,
- * Etude de faisabilité de la deuxième phase de la réhabilitation etc.

Bénin

Systeme épargne et ou crédit 1996



Appellation structure:

Caisse Mutuelle Gibirila Taofic

Sigle structure:

CMGT

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 08 - 0633
Cotonou

Tél: (229) 30-37-51
/ - -

Fax: (229) 30-56-08

Responsables à contacter:

Prosper SOGLO	Contrôleur interne
Philippe ATAKLA	Président du Conseil d'Administration
QUENUM Roger	Président du Comité de gestion

Date de démarrage du système 07 février 1995

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

DID, Développement International Desjardins	Canada
PUFS	Suisse

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
PUFS / BOAD	Suisse	Subvention/téléphone 1 000 000

Situation Juridique:

* Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit

Agrément

N° 20.306.208 du 30/04/96.

Objectifs et populations ciblées:

Satisfaire les besoins de crédits des :

- petites commerçantes (revendeuses)
- promouvoir les petites et moyennes entreprises
- paysans, artisans, pêcheurs
- promouvoir les investissements à court, moyen et à long terme

Bref historique et description des activités:

HISTORIQUE.

La CMGT est issue de l'institutionnalisation des anciennes structures tontinières (informelles)

- 71 opérations : Elles sont créées le 1 janvier 1971
- GMT : 8 Juillet 1990
- Coopec-Gbégamey : 3 Août 1991
- NTB : 21 Avril 1992

ORGANISATION

La CMGT est dirigée par trois organes de gestion :

- 1) Le Conseil d'Administration (CA) : 12 membres
- 2) Le Comité de Crédit (CC) : 6 membres
- 3) Le Conseil de Surveillance (CS) : 6 membres

Gérance (personnel) : 14 membres

Relation avec le système bancaire :
Opération de dépôt et de retrait d'argent.

Description des activités et des programmes de formation:

Activité: Epargne - crédit:

Deux volets de formation :

- 1) Formation du personnel (PUFS)
- 2) Formation des élus

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Deux types d'épargne :

- 1) Epargne Ordinaire (EO) : Epargne des usagers, sans intérêt (épargne à vue).
- 2) Epargne Economique (EE) : Réserve aux sociétaires (qui peuvent postuler à un crédit).

Nous avons aussi des dépôts à terme (DAT) pour les sociétaires :

- 1) ERM : épargne rémunérée par mois
- 2) EP : épargne privilégiée (1 an)
- 3) EH : épargne d'honneur (2 ans)

Pour mobiliser l'épargne nous utilisons :

- l'épargne directe des membres qui viennent à la caisse
- celle des tontiniers aussi.

Pour avoir un compte, il faut :

- 2 photos,
- 11.150 FCFA,
- photocopie de la carte d'identité.

Support pour la mobilisation de l'épargne :

- 1 carte de membre,
- 1 carte de compte d'épargne,
- 1 attestation de compte DAT (1 mois, 12 mois ou 24 mois),
- cartes de remboursement crédit.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Pour obtenir un crédit, il faut :

- 1) être membre sociétaire
- 2) avoir en épargne 20% du crédit demandé
- 3) présenter toutes les garanties requises

Garanties :

- Nantissement de votre épargne
- Permis d'habiter
- Titre foncier
- Bijoux en or
- Action de société
- Prélèvement à la source
- A défaut un ou deux avaliseurs disposant de 50% du crédit sollicité sur compte à bloquer.

Recouvrement :

En matière de recouvrement, il faut être :

- 1) solidaire : quand le membre accuse quelques mois
- 2) saisie de l'épargne caution si le retard persiste
- 3) sommation après 6 mois
- 4) à l'échéance, si volonté il y a, nous pouvons faire un rééchelonnement
- 5) si le membre devient insolvable et récalcitrant, nous envoyons son dossier à l'huissier.

Remarque : Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore des cas qui sont envoyés chez l'huissier.

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

- Petits tontiniers
- Petites et petits commerçants
- Artisans, paysans pêcheurs
- Les immobiliers (terrains).

Couverture Géographique:

Atlantique : Cotonou et Abomey-calavi
Ouémé : (Porto-Novo).

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:		4
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:		1682
- dont femmes:		611
- dont hommes:		1024
- dont groupements/personnes morales:		47
Nombre d'usagers:		459
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		1 000 F
Montant de la part sociale (FCFA):		5 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):		20 410 000 F
Estimation du taux de pénétration:		1%
Montant des fonds propres (FCFA):		1 000 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:		29 670 117 F
Charges d'exploitation:		33 632 174 F
Résultat net:		-122 279 F

Notes: 1ère année de l'exercice (sans provision). Le résultat net considéré avec la provision est équilibré.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		355 332 103 F
Nombre de déposants:		1223
Montant moyen des dépôts:		290 541 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
	Epargne d'honneur	7,00%
	Epargne économique	5,00%
	Epargne ordinaire	0,00%
	Epargne privilégiée	6,00%
Placement auprès des Banques:		80 908 143 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:		254
Nombre de crédits dans l'année:		435
Montant des crédits en cours:		293 968 782 F
Montant des crédits dans l'année:		611 000 000 F
Montant moyen des crédits en cours:		1 157 357 F
Montant moyen des crédits dans l'année:		1 404 598 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:		435
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:		611 000 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:		1 404 598 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:		60%
- moyen terme:		40%
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:		
Taux de recouvrement:		98%
Taux d'intérêts débiteurs:		100%
	Crédits aux membres	16,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:		80%
Notes:		

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:		24
Gérants:		1
Autres: Personnel		13
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		
Animateurs-formateurs:		
Inspecteurs/contrôleurs:		1
Autres:		
Total personnel local:		14
Personnel expatrié:		0

Notes:

Audit externe

Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

SOFIROM (Suisse par le projet PUF5)

Trimestriellement

Les Traitements de texte
Les Tableurs
Les Graphismes.

WINWORD
WINDOWS
WORD 6
LOTUS
EXCEL

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

La Caisse Mutuelle CMGT, institution de développement endogène contribue et contribuera à la relance de l'économie par de petits crédits aux femmes du marché et aux tontiniers (toujours pour aider les femmes).

Pour le moment, notre institution reste confrontée à des difficultés du genre :

- formation des cadres de l'institution afin de mieux maîtriser le développement de l'institution
- problème d'appui technique des bailleurs de fonds et surtout de liquidité car la demande est supérieure à l'offre.

Ainsi, nous souhaitons bénéficier d'une ligne de crédit auprès d'une institution étrangère, d'un organisme financier pour renforcer les capacités de la caisse. L'Etat peut servir d'aval pour l'obtention de la ligne de crédit.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Statistiques et états financiers de la CMGT (septembre 95).

Bénin



Systeme épargne et ou crédit 1996

Appellation structure:

Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base.

Sigle structure:

CBDIBA

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 256

Tél: (229) 51-04-85
/ - -

Fax: (229) 51-06-95

Responsables à contacter:

Patrice LOVESSE Directeur du CBDIBA

Date de démarrage du système Mars 1992

Date de démarrage de la phase en cours Octobre 1994

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

EZE, Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe Allemagne

Action de Carême des Catholiques de Suisse Suisse

FRED

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
EZE, Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe	Allemagne Séminaire atelier sur la promotion des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées.	2 771 895 FCFA
Frères des Hommes	Belgique Fonds de roulement aux Sections d'épargne et crédit autogérées.	19 765 000 FCFA
Action de Carême des Catholiques de Suisse	Suisse Projet Promotion des CAVECA	103 473 538 FCFA

Action de Carême des Catholiques de Suisse	Suisse	Projet Promotion des CAVECA	103 473 538	FCFA
A. S. T. M. Luxembourg	Belgique	fonds de roulement aux sections d'épargne et crédit autogérées	19 765 000	FCFA

Situation Juridique:

*** Groupement d'épargne et de crédit à caractère coopérative ou mutualiste**

Dossier de reconnaissance non déposé

Les groupements concernés sont autonomes.

Ils n'ont pas une reconnaissance individuelle mais reçoivent l'appui de l'ONG CBDIBA

Objectifs et populations ciblées:

L'objectif est de favoriser la mobilisation des ressources internes pour l'autosuffisance financière. Il vise la masse paysanne surtout les femmes.

Le crédit fait par le CBDIBA permet aux groupements de renforcer leur capacité financière pour redynamiser les activités génératrices de revenus. Les crédits aux CAVECA permettent de répondre quelque peu à leur besoin financier.

Bref historique et description des activités:

Le CBDIBA, à sa naissance, a été très tôt confronté aux problèmes financiers que rencontrent les groupements qu'il assiste. Il a initié en mars 1992, l'expérience d'épargne et de crédit autogérée basée sur la tontine traditionnelle améliorée, c'est-à-dire débarrassée de ses insuffisances.

L'évolution du système a conduit à la naissance des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CAVECA). Le système est décentralisé. Chaque groupement pratiquant le système, a en son sein tous les organes nécessaires (Conseil d'Administration, Comité de Crédit, Comité de Surveillance). La mise est hebdomadaire et varie entre 100 et 200 FCFA.

Ils sont assistés par le CBDIBA pour le suivi et l'évaluation. La section Epargne et Crédit est séparée de la CAVECA mais il existe entre elles une relation formelle.

Description des activités et des programmes de formation:

La formation appelée "formation bilan" se fait à la fin de chaque année. Elle touche divers domaines à savoir : l'épargne et le crédit, la répartition des intérêts, l'environnement etc. Aussi, elle vise surtout les groupements de femmes.

Pour la dernière année (1996), 732 personnes ont été formées pour un coût total de 3.500.000 FCFA financé par EZE.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Au niveau du système primaire SECA (Section d'Epargne et de Crédit Autogérée des Groupements), la mise est hebdomadaire; Elle se fait en séance publique où tous les membres viennent faire la mise obligatoire variant entre 100 et 200 FCFA et la mise volontaire selon le choix du membre.

La mise obligatoire n'est retirée qu'en fin d'année. Au niveau de la Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée, l'ouverture du bureau se fait deux fois par semaine selon le choix des membres. On y fait des dépôts à vue et à terme. La SECA a un compte individuel à la CAVECA.

Comme support, la SECA utilise des fiches de collecte de l'épargne. Au niveau de la CAVECA, nous avons les livrets d'épargne, les fiches individuelles d'épargne et autres documents de gestion.

Pour être membre de la SECA, il suffit de s'inscrire en début d'année et d'apporter les mises. Au niveau de la

CAVECA, il faut avoir un dépôt minimum de 500 FCFA et acheter le livret d'épargne. Pour être sociétaire, il faut payer 100 F de droit d'adhésion et 1.500 F de parts sociales (500 F/an) alors que pour les personnes morales, il faut payer 200F de droit d'adhésion et 1500F de parts sociales (500F/an).

L'épargne est faite pour constituer des capitaux destinés à financer les activités génératrices de revenus sous forme de crédits aux membres des structures (SECA et CAVECA); Elle est faite aussi pour la sécurisation.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Au niveau de la SECA, un comité de 3 à 5 membres est mis sur pied pour l'étude des demande de crédits. La demande est adressée au bureau du groupement et transmise au Comité de Crédit pour l'étude et avis motivé.

Les critères suivants sont observés :

- Etre membre de la SECA
- Régularité de l'épargne,
- Bonne renommée en matière de crédit dans le village,
- Prévoir une activité génératrice de revenus,
- Avoir de l'expérience dans le domaine de l'activité prévue,
- Avoir de l'harmonie au sein de son foyer,
- Le montant du crédit ne doit pas dépasser deux fois l'épargne de l'emprunteur.

Il est envoyé des lettres de rappel aux emprunteurs dont le crédit est presque à terme, des lettres d'avertissement aux mauvais payeurs, des lettres de sommation aux débiteurs insolubles.

En cas de non recouvrement total, la pression sociale est organisée et tous les membres se réunissent et animent devant la case du débiteur insolvable. Le prêt ne dépasse pas deux fois l'épargne.

Au niveau des CAVECA, il y a aussi le Comité de Crédit composé de 5 membres. Les mêmes critères d'octroi sont aussi observés.

Le crédit ne dépasse pas deux fois l'épargne et le Comité de Crédit est chargé du suivi et de la récupération.

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

- Crédit fonds de roulement
- Crédit scolaire,
- Crédit reboisement,
- Crédit pour petit équipement et agricole.

Couverture Géographique:

Départements de ZOU, MONO, ATLANTIQUE.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	13	30
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	899	8636
- dont femmes:	630	6444
- dont hommes:	245	2148
- dont groupements/personnes morales:	24	44
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	100 F	100 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1 500 F	1 500 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	1 883 500 F	4 318 000 F
Estimation du taux de pénétration:	5,5%	7%
Montant des fonds propres (FCFA):	8 762 245 F	49 967 504 F
Produits d'exploitation hors subvention:		13 948 556 F
Charges d'exploitation:		5 175 223 F
Résultat net:		80 773 333 F

Notes: Le montant du droit d'adhésion est de 100F/personne physique et 200F/personne morale. 22 des 30 caisses ont fait un bilan au 31/12/95.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	6 878 845 F	90 302 065 F
Nombre de déposants:	899	4764
Montant moyen des dépôts:	7 652 F	18 955 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôt à terme 6,00%	6,00%

Placement auprès des Banques:

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	449	8204
Nombre de crédits dans l'année:	449	6153
Montant des crédits en cours:	5 068 950 F	71 518 390 F
Montant des crédits dans l'année:	5 068 950 F	53 638 790 F
Montant moyen des crédits en cours:	11 289 F	8 718 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	11 289 F	8 718 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	449	6602
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	5 068 950 F	58 707 740 F
Montant moyen des crédits cumulés:	11 289 F	8 892 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	449	5508
- dont hommes:		1364
- dont femmes:		4092
- dont groupements/personnes morales:		52
Taux de remboursement:	85%	83%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:	Prêts 30,00%	30,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:	74%	79%
- sur ressources affectées:	100%	100%

Notes:

Elus des organes et divers comités:	195	450
Gérants:	13	30
Autres:	13	30
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	2	3
Animateurs-formateurs:	5	5
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres:		
Total personnel local:	7	8
Personnel expatrié:		

Notes:

Effectifs de l'organisation:

31/12/94 31/12/95

Audit externe

Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Compte tenu du succès enregistré dans un laps de temps, assez court, par le système, il a suscité la naissance d'autres groupements et le CBDIBA compte étendre ses actions dans les autres départements dont les demandes d'assistance ne cessent d'être enregistrées.

En ce qui concerne les CAVECA, soixante seront installées d'ici l'an 2000.
L'Union départementale des CAVECA sera mise sur pied en l'an 2000.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

Les documents produits sont les rapports d'activité pour les SECA et le bilan de fin d'exercice pour les CAVECA.

BURKINA FASO

- ⇒ ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE KAYA (ADRK)
- ⇒ FONDS D'APPUI AUX ACTIVITES REMUNATRICES DES FEMMES (FAARF)
- ⇒ UNION REGIONALE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU BAM (URC - BAM)
- ⇒ PROJET DE PROMOTION DU PETIT CREDIT RURAL - SAHEL ACTION (PPPCR)

Burkina Faso



Système épargne et ou crédit 1996

Bur 3/02

Appellation structure:

Association pour le
développement de la région de
Kaya

Sigle structure:

ADRK

Type d'organisation:

Projet à volet crédit

Adresse:

BP 54 Kaya

Tél: (226) 45-32-29 /
45-32-30

Fax: (226) 45-32-29

Responsables à contacter:

Edgar BAFO Directeur

Rasmané OUEDRAOGO Responsable volet épargne et crédit

Date de démarrage du système 1972

Date de démarrage de la phase en cours Octobre 1995

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Pas d'organisme d'appui

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:	
S.L.C.D.	Belgique		
CEBEMO	Belgique	Assistance technique, subvention	5 110 059 383 FCFA (la première à la sixième phase) Volet crédit: 539.308.421 fcfa.

Situation Juridique:*** Structure ou organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative**

Ayant signé une convention d'exercice avec le ministère de tutelle en date du 01/06/1984.

Objectifs et populations ciblées:

L'objectif de l'ADRK est d'améliorer les conditions de vie des paysans et paysannes, en les organisant pour les encadrer à travers les sections d'épargne et de crédit, pour permettre le développement du village.

Bref historique et description des activités:

L'ADRK a été créée en 1969 (et reconnue officiellement en 1972), dans le but d'améliorer les conditions de vie des paysannes et paysans membres, par le système auto-promotion communautaire. Elle encadre les paysans à travers les SEC (Sections d'Epargne et de Crédit).

L'ADRK mène plusieurs activités, qui sont :

- l'animation/formation (alphabétisation, formations techniques spécifiques)
- l'épargne et le crédit (mobilisation de l'épargne, octroi et récupération de crédits)
- la promotion féminine (organisation et encadrement des femmes pour mener des activités spécifiques, etc...)
- la gestion des terroirs
- la réalisation de puits à grand diamètre
- la commercialisation de matériel agricole.

Description des activités et des programmes de formation:

Formations pour les agents endogènes (paysans):

- alphabétisation de base, formation sur le tas
- formation complémentaire
- formations techniques spécifique
- formation des comptables villageois
- formation des gestionnaires des unités économiques
- formation des animateurs de centres d'alphabétisation
- formation des animateurs villageois
- formation des secrétaires RSEC
- formation des contrôleurs RSEC
- formation des comités de crédit etc.....
- formation pratique sur les activités féminines (savon, teinture, maraîchage...)
- session de formation des responsables paysans
- cours par correspondance (INADES/formation)
- visites inter-groupements
- bulletin ADRK (journal en langue nationale mooré)

Formations pour les agents exogènes (salariés):

- sessions de formation CESAO, IPD/AOS,
- SEC et RSEC INADES/formation, etc...
- cours par correspondance (Ecole Africaine de comptabilité Dakar)

- séminaires, ateliers
- voyages d'études

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Le but visé à travers la mobilisation de l'épargne au sein de l'association est d'assurer progressivement l'autonomie financière des organisations paysannes (SEC et RSEC) encadrées ainsi que les non membres (groupes opérationnels).

Les objectifs de cette mobilisation de l'Epargne sont:

- lutter contre la thésaurisation,
- assurer la sécurité et la disponibilité des fonds des membres et non membres individuels des SEC et RSEC,
- constituer un capital national pour augmenter la capacité d'octroi du crédit, et favoriser le réinvestissement dans les divers actions de développement.

Les moyens mis en œuvre pour mobiliser l'épargne sont:

- Sensibilisations au cours des réunions, sur la nécessité de faire une épargne libre, et les avantages qui en découlent. C'est ainsi que l'AG de l'ADRK a rendu obligatoire l'épargne individuelle libre d'au moins 500 f CFA par campagne.
- Système de tontine utilisé dans certaines SEC, où des groupes de 5 à 10 personnes font la tontine pour pouvoir épargner.
- Système d'épargne bloquée (garantie financière) pratiquée en cas de demande et d'obtention de crédit individuel moyen/long terme. L'épargne bloquée est de 25% du montant individuel moyen/long terme.
- Chaque membre dispose d'un carnet individuel d'épargne et de crédit, pour ses opérations d'épargne et de crédit.

L'ADRK dispose d'un fonds destiné aux crédits (~539 millions CFA) pour satisfaire les besoins en crédit des individus et groupes. Actuellement, ce fonds s'avère insuffisant, si bien qu'il faut encourager la mobilisation de l'épargne locale.

Il faut signaler que la totalité de l'épargne bloquée (25% de la valeur du crédit moyen/long terme) est utilisée également dans l'octroi du crédit, ainsi que 50% de l'épargne libre (dépôt à vue) des membres.

Pour bénéficier d'un crédit individuel court terme, le membre doit :

- avoir une épargne libre de 10.000 F à 15.000 F dans son compte si le montant de crédit demandé est compris entre 5.000 F et 250.000 F CFA
- apporter une épargne bloquée (garantie financière) de 25% du crédit demandé si celui-ci est compris entre 250.000 F et 500.000 F CFA.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Octroi du crédit :

Dans une SEC à jour, de ses remboursements, les membres expriment leurs besoins en crédit aux membres du comité de crédit, soit en Mars, Avril ou Mai pour le crédit moyen/long terme (une fois dans la campagne), soit en septembre et Décembre (2 fois dans la campagne) pour le crédit individuel court terme. Cela se fait au cours d'une réunion convoquée à cet effet, réunion au cours de laquelle les noms des demandeurs de crédit sont inscrits sur la fiche de demande de prêt (en langue mooré Samd kosgsebre). Les membres du comité de crédit sont assistés des comptables villageois.

Le Conseil d'Administration de la SEC délibère selon l'avis des membres du comité de crédit (qui s'étaient retrouvés pour analyser les dossiers, en tenant compte de la moralité, de la solvabilité, de la capacité et de la nature de l'objet du crédit demandé).

Les postulants doivent être largement informés sur les conditions générales d'octroi du crédit. Ils doivent connaître individuellement :

- le montant de l'objet du crédit demandé (nouveau crédit et/ou nouveau plus ancien),
- les échéances annuelles plus les intérêts à payer
- l'épargne bloquée (garantie en espèces) de 25% du crédit demandé à verser.

Le versement de cette épargne bloquée ne donne pas droit au crédit. En cas de rejet de la demande de crédit, l'intéressé est libre de retirer sa garantie qui n'est retenue qu'à partir du moment où le crédit lui a été imputé sur son carnet.

Le RSEC (composé de plusieurs SEC) se réunit pour siéger et prendre une décision par rapport à l'octroi de crédits aux SEC, au regard du dynamisme de celles-ci et de leurs capacités financières.

La tenue d'une autre réunion au niveau de la SEC permet de procéder à la signature du contrat de crédit. Tous les articles du contrat de crédit seront lus et expliqués devant l'assemblée générale. Toutes les parties concernées (bénéficiaires de crédit, bureaux de la SEC et du RSEC, membres du comité de crédit) doivent apposer leur signature pour valider le document. L'animateur ADRK devra contrôler si les documents administratifs ont été bien établis : liste d'encaissement, état de versement, bon de livraison de matériel, bon d'argent.

Recouvrement du crédit

Une liste de remboursement (échancier) devra être établie par l'animateur responsable de la SEC, contrôlée par le chef de succursale ADRK, avant la date effective du contrôle annuel SEC.

Les membres débiteurs peuvent commencer le remboursement des échéances dès que le contrôle annuel des carnets a été effectué dans leur SEC.

Les responsables de la SEC devront fixer au su de tous les autres membres, les jours et heures d'ouverture de la caisse pour la récupération des échéances. Y seront présents : le Président de la SEC avec sa caisse, et les deux (2) trésoriers avec leurs clés.

Pour éviter que les comptables ne récupèrent à eux seuls l'argent (ce qui est interdit) il serait souhaitable que la liste de remboursement (échancier) et les autres documents comptables soient toujours gardés dans la caisse. Après les différentes opérations, la SEC devra déléguer deux (2) de ses membres (généralement le trésorier et son adjoint) pour aller verser l'argent au RSEC (si la SEC est membre) ou à la succursale ADRK (si la SEC n'est pas membre d'un RSEC).

· SEC : Section d'Epargne et de Crédit

RSEC : Réseau des Sections d'Epargne et de Crédit

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

- Agriculture
- Elevage
- Artisanat / commerce
- Investissements

Couverture Géographique:

Diocèse de Kaya : 3 provinces (Sanmatenga, Namentenga, et un département de la province du passoré, qui est Bokin).

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	168	184
Nombre d'unions:	23	26
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	8579	8033
- dont femmes:	1767	1684
- dont hommes:	6812	6349
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:	4	4
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	300 F	300 F
Montant de la part sociale (FCFA):	500 F	500 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	6 961 750 F	7 320 275 F
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):	721 848 525 F	711 889 825 F
Produits d'exploitation hors subvention:	151 844 035 F	77 937 166 F
Charges d'exploitation:	102 253 241 F	72 642 276 F
Résultat net:	49 590 794 F	5 294 890 F

Notes:

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	74 253 625 F	89 321 740 F
Nombre de déposants:	6172	6473
Montant moyen des dépôts:	12 031 F	13 799 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
Dépôt collectif	6,00%	6,00%
Dépôt individuel	5,00%	5,00%

Placement auprès des Banques:

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	7014	7008
Nombre de crédits dans l'année:	2873	4905
Montant des crédits en cours:	217 879 485 F	312 369 750 F
Montant des crédits dans l'année:	99 551 870 F	195 814 320 F
Montant moyen des crédits en cours:	31 064 F	44 573 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	34 651 F	39 921 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	7914	10457
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	265 320 060 F	388 496 840 F
Montant moyen des crédits cumulés:	33 525 F	37 152 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	12,5%	13%
- moyen terme:	87,5%	87%
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	2091	3433
- dont hommes:	1618	2675
- dont femmes:	405	668
- dont groupements/personnes morales:	68	90
Taux de remboursement:	95%	99%
Taux de recouvrement:	61%	56%
Taux d'intérêts débiteurs:		
Crédit collectif ct	12,00%	10,00%
Crédit collectif mt	10,00%	12,00%
Crédit court terme	10,70%	10,70%
Crédit marché	228,00%	228,00%
Crédit moyen terme	10,00%	10,00%
Crédit scolarité	20,00%	20,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:	PSAN	24 408 800 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	41%	58%

Notes:

Effectifs de l'organisation:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	380	388
Gérants:		
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	13	5
Animateurs-formateurs:	34	36
Inspecteurs/contrôleurs:	2	2
Autres: Secrétaires, comptables, mainouvres	18	10
Total personnel local:	67	63
Personnel expatrié:		

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

Cabinet SANOU S.
Michel, expert comptable
diplômé d'état
01 BP 2052 Ouagadougou
01
Tél : (00226) 30-61-52
Fax : (00226) 31-19-64

Annuellement,
vérification des comptes,
contrôle de l'application
des procédures.

· Traitement de texte
· Tableur
· Gestion de bases de
données
· Comptabilité
· Paie

· WP 5.1
· Lotus 123 v3
· Foxpro 25
· Satti compta
· CFA - Paie

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Dans le cadre de la 7ème phase (octobre 1995 à septembre 2000), l'ADRK va mettre l'accent sur :

- la gestion des terroirs (GT),
- l'approche genre (gender)
- l'autonomisation de ses démembrements :
- Décentralisation technique et administrative (responsabilisation et formation des agents endogènes
(c'est à dire les paysans) à assumer le maximum de tâche jadis exécutées par les agents salariés de l'ADRK.
- Prise en charge maximale des frais de formation et de fonctionnement des démembrements par eux-mêmes, et participation aux frais de fonctionnement de la structure technique d'appui par les démembrements de l'ADRK.
- Renforcement du système d'épargne et de crédit :

Epargne:

- création de DAT, DAV

Crédit:

- relèvement du plafond de 200.000 F à 500.000 F/ membres
- octroi de crédits aux non membres
- octroi de crédits aux groupes opérationnels
- création d'un fonds pour provision de créances douteuses (impayés)
- octroi de crédit individuel court terme deux (2) fois/campagne, contre une seule fois initialement.
- Collaboration avec le projet PEDI (Programme et Exécution du Développement Intégré) par la prise en charge de leurs COOPEC.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Présentation de l'ADRK
- Statuts de l'ADRK, des SEC et RSEC
- Règlement intérieur de l'ADRK
- Règlement sur l'épargne et le crédit

Divers documents :

comptables: liste d'encaissement, état de versement, bons de caisse (SEC et RSEC), contrôle trimestriel, bon de livraison de matériel, bon d'argent, contrats de crédits, carnet d'épargne et de crédit, fiche individuelle d'épargne et de crédit.....

autres: fiche d'adhésion, carte d'adhésion, registre de sociétaires.....

Divers rapports d'activité et bilans financiers, documents de projets (sur les différentes phases de l'ADRK), documents d'études, d'évaluation....

Burkina Faso



Systeme épargne et ou crédit 1996

Bur 2/02

Appellation structure:

Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes

Sigle structure:

FAARF

Type d'organisation:

Crédit direct

Adresse:

01 BP 5683 Ouagadougou 01

Tél: (226) 31-15-93
/ - -

Fax: (226) 31-62-73

Responsables à contacter:

Mme Halimatou DIALLO Directrice

M. Abou TALL Conseiller technique principal

M. Abou TALL

Date de démarrage du système Mai 1991

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement Nations-Unies

Financement:

Source:		Nature/objet:	Montant:	
PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement	Nations-Unies	Assistance technique	620 300 000	FCFA
Gouvernement Burkinabé	Burkina Faso	Fonctionnement, fonds de crédit	830 000 000	FCFA dont 800 millions comme fonds de crédit.

Situation Juridique:*** Structure ou organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative**

Dossier pour la signature de la convention non déposé

Structure étatique octroyant des petits crédits aux femmes, créée par kiti N° An VIII-0034/FP/MF du 13 septembre 1990.

Objectifs et populations ciblées:

Faciliter l'accès des femmes aux crédits :

- en leur accordant des prêts et/ou en leur offrant sa garantie,
- en leur dispensant une formation pour une meilleure gestion de leurs affaires.

Bref historique et description des activités:

Le FAARF est une institution créée par le gouvernement Burkinabé avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Il bénéficie de l'autonomie de gestion et fonctionne depuis Mai 1991.

La principale activité du FAARF est de promouvoir l'accès des femmes aux crédits :

- en leur accordant des prêts et/ou en leur offrant sa garantie,
- en leur dispensant une formation pour une meilleure gestion de leurs affaires.

La structure comporte une direction centrale au siège à Ouagadougou et des agents de terrain (animatrices) dans les trente (30) provinces.

Description des activités et des programmes de formation:

Les formations dispensées à la clientèle traitent de :

- l'organisation et du fonctionnement du groupement,
- de l'Épargne et du Crédit,
- des notions de base de la gestion, de la commercialisation,
- et du calcul du prix de revient.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Les clientes du FAARF cotisent à un fonds de garantie qui représente 10 % du montant reçu.

A l'apurement des crédits, elles peuvent:

- soit récupérer les sommes constituées en garantie,
- soit les maintenir au Fonds d'Appui dans des comptes d'épargne.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Peuvent bénéficier du crédit FAARF :

- Les groupements féminins (GVF) encadrés par une structure publique ou privée.
- Les femmes du secteur informel et artisanal constituées en groupes de solidarité de 3 à 6 membres.

Pour les groupements le montant du premier crédit n'excède pas 500.000 FCFA et pour les femmes du secteur informel 50.000 FCFA.

Les membres des groupements aussi bien que les clientes individuelles, qui bénéficient du crédit cotisent à un fonds de garantie pour un montant égal à 10 % de la somme reçue.

La période de remboursement dure 6 à 12 mois.

Le taux d'intérêt actuel est de 10 % l'an.

Autres Services:

Formation des cliente en gestion, commercialisation, épargne/crédit

Destinations principales des crédits accordés:

· Petits commerces	: 64 %
· Activités de transformation	: 25 %
· Activités artisanales	: 9 %
Autres	: 2 %

Couverture Géographique:

Dans les 30 provinces du Burkina

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:		
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:		
- dont femmes:		
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):	800 000 000 F	800 000 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:		
Charges d'exploitation:		
Résultat net:		
Notes:		

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		
Nombre de déposants:		
Montant moyen des dépôts:		
Taux d'intérêts créditeurs:		
Placement auprès des Banques:		
Notes:		

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	1547	1601
Nombre de crédits dans l'année:	340	2488
Montant des crédits en cours:	32 987 565 F	296 441 850 F
Montant des crédits dans l'année:	49 006 500 F	342 134 350 F
Montant moyen des crédits en cours:	21 324 F	185 160 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	144 137 F	137 514 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	2537	5022
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	174 750 000 F	516 888 350 F
Montant moyen des crédits cumulés:	68 881 F	102 925 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:		93%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
1. Retard 1 à 6 mois	5,00%	5,00%
2. Retard plus de 6 moi	10,00%	10,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:	Fonds de crédit Etat	800 000 000 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	4%	37%
Notes:		

Effectifs de l'organisation:

31/12/94

31/12/95

Elus des organes et divers comités:

Gérants:

Autres:

Effectifs de l'encadrement:

Chefs de service:

Animateurs-formateurs:

Inspecteurs/contrôleurs:

Autres: Experts, secrétaires, chauffeurs, plantons

Total personnel local:

Personnel expatrié:

Notes:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:		
Gérants:		
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	2	3
Animateurs-formateurs:	4	53
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres: Experts, secrétaires, chauffeurs, plantons	9	9
Total personnel local:	15	65
Personnel expatrié:	1	1

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

PANAUDIT - BURKINA

Audit annuel des comptes pour l'établissement des bilans et des comptes de résultats

· Traitement de texte
Gestion de bases de données

Word, Excel, Gestion des prêts.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

- Faire le maximum de crédits aux femmes du secteur rural à travers les groupements féminins.
 - Etendre le crédit aux PME/PMI gérées par les femmes.
 - Amorcer les conditions de réalisation de la viabilité financière de la structure.
- Expérimenter de nouveaux produits tels que le crédit/Santé

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Note de présentation, Prospectus
- Rapports d'activités.

Burkina Faso



Système épargne et ou crédit 1996

Bur 1/03

Appellation structure:

Union régionale des coopératives
d'épargne et de crédit du Bam

Sigle structure:

URC-BAM

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 150 Koungoussi, Province
du Bam

Tél: (226) 45-74-38
/ - -

Fax:

Responsables à contacter:

M. Bourama CISSE Coordonnateur

Date de démarrage du système 1983

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Pas d'organisme d'appui

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
DDA, Coopération Suisse	Alphabétisation et formation	5 000 000 FCFA

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Agrément

N° A-01840002 MEF/SG/DBTCP/DT du 11/07/1996.

Objectifs et populations ciblées:

Objectif : Auto-promotion du monde rural à travers des structures de financement auto gérées.

Groupe cible : population rurale et semi-urbaine

Bref historique et description des activités:

Les premières coopératives de l'URCBAM ont vu le jour en 1973 dans le cadre des activités de promotion du monde rural du CESAO. Elles se sont regroupées en Union en 1983 sous l'appellation de l'Union Locale des Caisses Populaires de Kongoussi-Tikaré (ULCPKT) devenu par la suite l'URCBAM, membre fondateur de l'Union des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Burkina (UCECB). Le 14 avril 1994, l'URC-BAM s'est retirée de l'UCECB. Son siège est à Kongoussi, dans la province du BAM.

Description des activités et des programmes de formation:

La formation dans le réseau vise essentiellement la prise en charge réelle des coopérateurs, basée sur des personnes ressources locales avec des supports et modules de formation en langue nationale. Pour atteindre les objectifs recherchés, le système de formation est articulé comme suit :

- la formation des formateurs paysans par les services techniques de l'URC-BAM,
- traduction en langue nationale par les formateurs paysans de la connaissance reçue, (paysans qui ont reçu au préalable une connaissance très poussée comme alphabétiseurs en langue nationale),

Programme de formation

- Alphabétisation initiale (AI),
- Formation complémentaire de base (FCB),
- Formations techniques spécifiques :
 - . gestion comptable et financière des coopec et Unités économiques villageoises,
 - . éducation coopérative.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Dans le cadre de ses activités de mobilisation de l'épargne l'URC-BAM s'est dotée de cinq (5) outils autonomes les uns des autres dans leur fonctionnement et complémentaires dans les objectifs. Chaque dimension a ses modalités de mobilisation de l'épargne, qui est en fonction des conditions socio-économiques de la population cible que nous résumons comme suit :

I - Union Régionale (Siège) :

Appui technique : formation, vérification, promotion, placement, information, représentation ...

II - COOPEC

- Site d'implantation : village pouvant mobiliser 500 membres et 25.000.000 FCFA d'épargne.
- Objectif et groupe cible : personnes dans le rayon d'action de la coopec, soit 3 km du siège de la coopec.

Refinancement des caisses de service, caisse des travailleurs, caisses des femmes, octroi gros crédit.

III - Caisse Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Travailleurs du BAM

- Site d'implantation : chef-lieu de la province du BAM,
- Groupe cible : Travailleurs salariés de la province du BAM,
- Objectif : regrouper les travailleurs salariés des coopec villageoises dans une structure adaptée, rentabiliser l'excédent de liquidité des coopec villageoises à un taux intéressant et à moindre risque, par l'octroi des prêts aux salariés.

IV - Caisse Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Femmes

- Groupe cible : exclusivement des femmes individuelles et groupes de femmes,
- Objectifs :
 - . offrir un cadre approprié aux femmes pour épargner et bénéficier de crédit,
 - . former les femmes à gérer leurs propres structures d'épargne et de crédit,

V - Caisse de Service

- Groupe cible: population située en dehors du rayon d'action de la COOPEC, soit plus de 3 km.

- Site d'implantation: petits villages autour d'une COOPEC ne possédant pas de potentialités immédiates pour mobiliser l'épargne nécessaire pour assurer l'équilibre financier d'une COOPEC.

- Objectif: rapprocher le service d'épargne ou de crédit aux personnes éloignées des COOPEC avec un accent particulier sur les femmes.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Les crédits accordés par la COOPEC sont faits essentiellement sur la base de l'épargne collectée, selon une politique de crédit adoptée par l'A.G. de la COOPEC. Le recouvrement des crédits se fait par les commissions de récupération des prêts en retard et règlement contentieux, composée des membres qui bénéficient de beaucoup de respect par la population.

Les COOPEC font aussi des prêts en nature, matériel agricole et intrants, sur demande des membres.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU URC-BAM**1 - UNION REGIONALE (conditions) :**

- . Groupe cible : COOPEC membres, Association, Groupement
- . Ouverture d'un compte : Frais 8.000, dépôt minimum 100.000, part sociale 25.000, frais de clôture 10.000.
- . Montant du crédit : Maximum : 50.000.000 pour les membres, 5.000.000 pour les usagers taux : 13 % pour les membres et 15 % pour les usagers, durée : 24 mois, garantie exigée, caution de 40 %, 250 par mois francs par membre pour frais d'administration de compte.

2 - COOPEC (Conditions)

- . Groupe cible : Personnes physiques et morales vivant dans le rayon d'action,
- . Ouverture d'un compte : Part sociale : 1.000 à 2.500, droit d'entrée : 300 à 1.000 F, fournitures : 350 F
- . Montant du crédit : Maximum : 3.000.000 F, taux : 15 %, durée : 24 mois, épargne préalable exigée, garantie exigée et déposée au delà rapport au paiement de 150.000 F, aucun frais d'administration de compte.

3 - CAISSE DES FEMMES (Conditions) :

- Groupe cible : Uniquement des femmes et groupe de femmes
- Ouverture d'un compte : Frais de fournitures : 100 pour les 30 premières adhérentes, Fournitures : 500 après les 30 premières. Part sociale conforme à la COOPEC de rattachement.
- Montant du crédit : Maximum : 3 fois l'épargne au taux de 15 % maximum, garantie : aucune, frais de participation : 1.000 F pour 5.000 F à 25.000 F sans caution, aucun frais d'administration de compte.

4 - CAISSE DE SERVICE (Conditions) :

- Groupe cible : Femmes et hommes loin des caisses de femmes et COOPEC, soit plus de 3 km
 - Ouverture d'un compte : même condition que la COOPEC de rattachement avec possibilité de libérer la part sociale sur une période de 2 ans soit 1/10 à l'adhésion.
 - Montant du crédit : Maximum : 3 fois l'épargne taux d'intérêt 15% pour les prêts de plus de 25 000
- Prêt de 5 000 à 25 000 taux = frais de participation 1000 F pour chaque 5 000. Pas d'épargne préalable.

Autres Services:

Certaines COOPEC réalisent des projets:

- vente de céréales
- matérielles et intrants agricole.

Destinations principales des crédits accordés:

Commerce, élevage, scolarité, funérailles, santé, mariage, etc...

Couverture Géographique:

Provinces du BAM, du SOUM et du YATENGA (1 département).

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	25	26
Nombre d'unions:	1	1
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	4862	6729
- dont femmes:	1005	1789
- dont hommes:	2870	3915
- dont groupements/personnes morales:	987	1025
Nombre d'usagers:	49	74
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	300-1000 F	300-1000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1000-2500 F	1000-2500 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	3 140 850 F	4 024 100 F
Estimation du taux de pénétration:	3%	4%
Montant des fonds propres (FCFA):	52 011 729 F	45 546 157 F
Produits d'exploitation hors subvention:	15 770 375 F	27 535 920 F
Charges d'exploitation:	15 387 249 F	29 437 042 F
Résultat net:	383 126 F	-1 901 122 F

Notes:

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	417 977 880 F	568 864 303 F
Nombre de déposants:	4862	6729
Montant moyen des dépôts:	85 968 F	84 539 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Tout dépôt 0,00%	0,00%

Placement auprès des Banques:

Placement auprès des Banques:	72 916 107 F	249 311 258 F
-------------------------------	--------------	---------------

Notes: En 1995 105.247.113 fcfa est placé auprès de l'UCECB.

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	821	934
Nombre de crédits dans l'année:	1036	1577
Montant des crédits en cours:	212 429 955 F	171 575 074 F
Montant des crédits dans l'année:	254 864 561 F	304 367 772 F
Montant moyen des crédits en cours:	258 745 F	183 699 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	246 008 F	193 004 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	2826	3434
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	609 397 929 F	764 096 894 F
Montant moyen des crédits cumulés:	215 640 F	222 509 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	40%	60%
- moyen terme:	50%	30%
- long terme:	10%	10%
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		2785
- dont groupements/personnes morales:		3060
Taux de remboursement:	94%	97%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
Membres de l'union	12,00%	12,00%
Prêt scolarité	15,00%	15,00%
Usagers	15,00%	15,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		1 480 000 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	51%	30%

Notes: L'emprunt auprès des bailleurs de fonds pour achat de moto.

Effectifs de l'organisation:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	375	450
Gérants:	50	60
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	1	1
Animateurs-formateurs:	18	25
Inspecteurs/contrôleurs:	1	2
Autres:		6
Total personnel local:	20	34
Personnel expatrié:		

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements: Logiciels:

· FIDECI 01 BP 2826
Ouagadougou 01. Tél:
36.24.23
· AFRIC-AUDIT 01 BP
2464 Ouagadougou 01.
Tél: 30.30.99
· M.F.D

Audit - révision des
comptes annuels

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Dans toute coopérative d'Épargne et de Crédit de l'URC-BAM il y a trois comités qui sont :

- le conseil d'administration représentant l'Assemblée Générale,
- la commission de contrôle,
- la commission de crédit.

Les coopératives d'épargne utilisent des gérants.

L'Union utilise un personnel composé de : Un coordonnateur, un caissier, une secrétaire, un gardien, un comptable, un animateur paysan, une caissière pour la CMEC des travailleurs, un inspecteur, 6 vérificateurs paysans.

Il n'existe pas un cabinet d'audit en tant que tel mais à chaque fin d'année nous demandons une vérification des comptes à la coopération suisse qui signe un contrat avec un cabinet d'audit pour la période.

- L'URC-BAM n'utilise pas d'outil informatique.
- L'URC-BAM connaît de grandes difficultés en ce qui concerne sa vie actuelle.

Primo, l'affaire URC-BAM / UCECB (105.247.113). Avec ce grand trou l'URC-BAM n'a ménagé aucun effort quant à la progression de ses activités. Mais il faut reconnaître que ce trou endigue beaucoup de choses quant au développement de l'Union, puisque cela réduit notre campagne d'information (C'est à dire l'intervention sur le terrain est devenue rare alors que c'est le point le plus fort en matière d'épargne et de crédit.

L'URC-BAM est une institution qui a un avenir très agréable vu son progrès dû au dynamisme de ses acteurs.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Manuel de procédure du gérant,
- Manuel de procédure des contrôleurs paysans,
- manuel de formation des gérants
- Manuel de formation des responsables des COOPEC,
- Manuel de procédures administratives et financières (avec l'appui de cabinet d'expertise comptable: SOFIDEC).
- Analyse institutionnelle et financière du réseau (MFD)
- Audit des comptes au 31/12/96
- Plan d'action de développement sur trois ans (MFD).

Burkina Faso



Système épargne et ou crédit 1996

Appellation structure:

Projet de promotion du petit crédit
rural - Sahel Action

Sigle structure:

PPPCR

Type d'organisation:

Crédit direct

Adresse:

PPPCR/SAHEL ACTION
01 BP 1774 Ouagadougou

Tél: (226) 31-60-53
/ - -

Fax: (226) 31-60-54

Responsables à contacter:

M. Guy Raoul SANOU Directeur
M. Jacques MARZIN Service réseau
M. Y. Jules SOMBIE Service formation
M. J. Baptiste Service administration
NACOU LMA

Date de démarrage du
système 1988

Date de démarrage de
la phase en cours 1992

Organisme d'appui (Structures d'encadrement
extérieures):

CIRAD, Centre International de France
Recherche Agronomique pour le
Développement

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
CFD, Caisse Française de Développement	France Subvention d'équilibre, ligne de crédit	2 450 000 000 FCFA dont 4,5 milliards de FCFA comme ligne de crédit.

Situation Juridique:*** Structure ou organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative**

Dossier pour la signature de la convention non déposé

Objectifs et populations ciblées:

L'objectif principal de cette expérience est de :

- Concevoir et tester des modalités techniques et institutionnelles de crédit basé sur la solidarité de groupe à l'échelle d'un village ou d'un quartier urbain destinées à redémarrer des activités rentables.
- Fournir un service financier adapté aux besoins d'une population n'ayant pas accès au système formel de crédit et à la sécurisation des activités économiques.

Au début, les interventions visaient l'ensemble de la population n'ayant pas accès au système formel de crédit, mais elles touchent maintenant essentiellement les activités rémunératrices des femmes.

Description des activités, de l'organisation et des services offerts :

Sahel Action est une association fondée en 1989 par des privés burkinabé ou étrangers dans le but de trouver une solution au dénuement des populations du Nord Yatenga du fait des années de sécheresse.

Depuis Août 1994, elle a le statut d'ONG. Elle a débuté ses activités dans la province du Yatenga. Par la suite, l'idée de mettre à la disposition des producteurs ruraux des financements adaptés à leurs conditions locales a conduit la CNCA, Sahel Action et le CIRAD à initier un Projet de Promotion du Petit Crédit Rural (PPPCR) avec l'appui financier de la Caisse Française de Développement.

Bref historique et description des activités:

La première expérience de crédit financée par le CIRAD, a été tentée avec l'attribution de trente (30) prêts dans deux (2) villages : un village d'éleveurs peulh et un village d'agriculteurs Mossi. Les remboursements ont été réguliers et le suivi économique des exploitations concernées a révélé l'importance de l'impact des activités financées sur le revenu familial.

L'opération a été renouvelée en 1989 par un premier financement de la CFD : il s'agissait d'un prêt d'appui aux initiatives productives de base (AIPB) d'un montant de F CFA 3.000.000 qui a permis d'attribuer 200 crédits toujours dans une région réputée difficile : le Yatenga.

Avec ce financement, Sahel Action a pu mettre en place la première banque locale à Banh et surtout tester et améliorer les règles de fonctionnement et les performances du système de crédit.

Cette expérience réussie a permis à Sahel Action d'entamer une collaboration de refinancement notamment avec la CNCA et de préparer le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural en 1990 qui verra plus tard sa zone d'intervention élargie aux provinces de la Tapoa, du Ganzourgou et du Soum.

Enfin, le projet a privilégié la composante recherche dans sa démarche. L'ensemble des actions du projet est suivi et évalué en permanence.

La concertation avec la CNCA s'est accentuée et les partenaires institutionnel du projet (CFD, CNCA, CIRAD et SAHEL ACTION) ont créé un comité de pilotage pour mieux suivre les activités du projet.

Description des activités et des programmes de formation:

Les formations sont essentiellement consacrées aux agents de crédit.

Les thèmes abordés concernent :

- la professionnalisation : analyse des nouvelles zones d'intervention, formation aux procédures, analyse des activités économiques des clients expérimentation de nouveaux produits financiers, les techniques d'animation et de communication ;
- l'ouverture : aux autres SFD et au système bancaire formel ;
- la culture d'entreprise : analyse et prospective sur l'immersion, l'organisation de l'entreprise.

D'autres formations sont consacrées aux autres agents du PPPCR. Elle sont essentiellement externes.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Une équipe de direction (Directeur, contrôle Interne, Service Réseau, Service Formation et Service Administratif et Financier) avec du personnel de soutien (11 personnes)

Quatre Unités Décentralisées avec un responsable, des agents de crédit, un comptable et des agents de soutien (40 personnes dont 31 agents de crédit).

Un programme de suivi évaluation est mise en place :

- pour suivre l'évolution des activités et des performances ;
- pour évaluer l'impact économique et social du crédit sur les ménages et l'économie locale.

Des relations privilégiés existent avec la CNCA.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural est inspiré dans ses principes d'intervention de l'expérience de la Grameen Bank du Bangladesh :

- prêts d'un faible volume (en moyenne F CFA 19.500 accordées à des individus membres d'un groupe de solidarité de cinq (05) personnes qui se portent solidaires ;
- les prêts sont accordés à tour de rôle (un mois d'intervalle) si les remboursements des premiers groupes servis s'effectuent à 100% ;
- les remboursements se font général d'une manière hebdomadaire sur 56 semaines (remboursement du capital, des intérêts et cotisation à un fonds de secours). Pour d'autres types de prêts (embouche par exemple), le prêt est accordé à tous les membres en mêmes temps et remboursé à la revente de l'animal (en général six (06) mois plus tard) ;
- le prélèvement au départ d'une cotisation de 10% du montant du prêt qui est une épargne obligatoire ; (fonds de groupe) ;
- l'objet de l'emprunt est libre mais doit être rentable économiquement et argumenté au départ :

les procédures et imprimés sont simplifiés au maximum (un carton pour l'emprunteur, un double d'une autre couleur pour la banque).

Autres Services:**Destinations principales des crédits accordés:**

· Artisanat	5%
· Commerce	30%
· Transformation agro-alimentaire	30%
· Commerce produits alimentaires	15%
· Embouche	20%

Couverture Géographique:

· Yatenga
· Tapoa
· Ganzourgou
· Soum

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	232	382
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	14000	25000
- dont femmes:	13720	24500
- dont hommes:	280	500
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'utilisateurs:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		
Estimation du taux de pénétration:	6%	10%
Montant des fonds propres (FCFA):	53 000 000 F	130 000 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:	40 162 950 F	86 415 875 F
Charges d'exploitation:	115 791 840 F	134 339 430 F
Résultat net:	-75 628 824 F	-47 923 557 F

Notes: Les comités de crédits constituent les institutions de base.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	60 358 175 F	129 858 620 F
Nombre de déposants:	14000	25000
Montant moyen des dépôts:	4 311 F	5 194 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
Epargne obligatoire	0,00%	0,00%

Placement auprès des Banques:

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	14576	28305
Nombre de crédits dans l'année:	14271	26675
Montant des crédits en cours:	261 443 350 F	557 703 875 F
Montant des crédits dans l'année:	352 212 500 F	789 935 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	17 937 F	19 703 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	24 680 F	29 613 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	24919	47704
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	576 875 000 F	1 273 777 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	23 150 F	26 702 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	14000	25000
- dont hommes:	280	500
- dont femmes:	13720	24500
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	98%	97%
Taux de recouvrement:	70%	80%
Taux d'intérêts débiteurs:		
	Crédit solidaire 24,00%	24,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
	CNCA-B 267 500 000 F	540 657 400 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	58%	124%

Notes:

Effectifs de l'organisation:

31/12/94

31/12/95

Elus des organes et divers comités:		
Gérants:		
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	4	4
Animateurs-formateurs:	31	40
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres: Personnel soutien, responsables d'unité décentralisée	18	18
Total personnel local:	53	63
Personnel expatrié:	2	1

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

CGIC
SOFIDECAudit des comptes
annuellement

Système de pilotage

QPRO

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

3è phase : institutionnalisation et pérennisation du Projet sous la forme d'une entreprise

· extension du dispositif

· formation

structuration interne

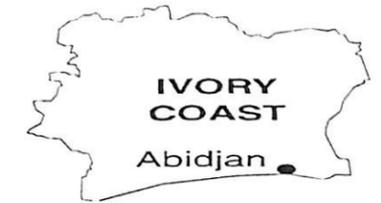
Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

plus de 50 documents !

COTE D'IVOIRE

- ⇒ PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR INFORMEL (PASI)
- ⇒ COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DE CÔTE D'IVOIRE (COOPEC)
- ⇒ MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT DES FEMMES D'ABOISSO BONOUA et GRAND BASSAMA (MUCREFAB)

Côte d'Ivoire



Système épargne et ou crédit 1996

Côte 2/01

Appellation structure:

Programme d'Appui au Secteur Informel

Sigle structure:

PASI

Type d'organisation:

Crédit direct

Adresse:

AFVP / PASI
01 BP 2532 Abidjan 01

Tél: (225) 21-77-04 /
22-85-09

Fax: (225) 22-05-96

Responsables à contacter:

RIQUET Corinne	Chef de projet
KOUASSI Léopold	Coordinateur
YOUCOURI Tanoh	Coordinateur

Date de démarrage du système Août 1991

Date de démarrage de la phase en cours Juillet 1995

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

AFVP, Association Française des Volontaires du Progrès France

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:	
La Banque Mondiale	Nations-Unies Fonctionnement, fonds de crédit, investissement (véhicule)	329 230 346	FCFA, dont 118.310.521 pour la deuxième phase (juillet 95 à décembre 95).
FAC, Ministère Français de la Coopération	France Fonds de crédit, formation	51 545 175	FCFA Hors assistance technique
FDFP, Fonds pour le Développement de la Formation Professionnelle	Côte d'Ivoire Formation de personnel du PASI 2ème phase		(Sur financement Banque Mondiale)

Situation Juridique:*** Structure ou organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative**

Ayant signé une convention d'exercice avec le ministère de tutelle en date du 13 novembre 1995. Il s'agit d'une convention signée dans le cadre de l'exécution de la seconde phase du PASI.

Objectifs et populations ciblées:

L'objectif général de ce programme vise à permettre l'accès au crédit des opérateurs du secteur informel qui habituellement n'ont pas accès aux structures bancaires classiques. Plus spécifiquement, la seconde phase du PASI mise en oeuvre depuis juillet 1995, s'articule autour de deux volets qui bénéficient d'un financement global de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme d'Appui à la Conduite d'Opérations Municipales (PACOM):

- la poursuite du programme sur l'agglomération d'Abidjan
- l'extension du programme à cinq villes secondaires (Abengourou, Bouaké, Daloa, Korhogo et Soubré).

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

1. la consolidation des activités de prêts par l'application d'une méthodologie et des principes d'intervention harmonisés pour tous les partenaires du programme.
2. l'introduction d'un volet épargne en vue d'une meilleure intégration du système financier dans la population cible concernée.
3. la création de structures juridiquement autonomes qui pérenniseront les actions entreprises dans le cadre du programme.

La population cible concernée par le PASI est constituée des promoteurs du secteur informel des villes d'implantation du programme.

Toutes les activités sont concernées, sauf les activités agricoles à cycle long, et toutes les catégories de promoteurs (exerçant déjà une activité ou désirant en créer une, hommes et femmes, individus ou groupements).

Bref historique et description des activités:

Le PASI a connu, depuis son démarrage en août 1991, deux phases successives :

- Août 1991 - juin 1995 : une phase pilote - première phase
- Depuis juillet 1995 : une phase de consolidation - deuxième phase.

Les objectifs de la phase pilote dont le champ d'application était limité à Abidjan et son agglomération étaient principalement de quatre ordres :

1. Mesurer les effets du crédit sur le développement des activités du secteur informel.
2. Tester différentes méthodes d'approche et de financement de ces activités.
3. Vérifier, au travers de ces différentes approches, que l'on peut octroyer des prêts aux opérateurs du secteur informel et obtenir un taux de recouvrement satisfaisant.
4. Promouvoir le développement à la base au travers du renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et les ONG.

A l'issue de cette phase une méthodologie a pu être dégagée et a permis de définir les modalités d'intervention dans le cadre d'une seconde phase.

L'activité principale du PASI consiste à octroyer des prêts, allant de 30 000 à 3 millions de FCFA, aux

promoteurs du secteur informel et à leur apporter un encadrement à la gestion dans le cadre du suivi réalisé par les équipes de terrain.

Le PASI représente la composante B4 du Programme d'Appui à la Conduite d'Opérations Municipales (PACOM) financé par la Banque Mondiale. Il est placé sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement Industriel.

L'Association Française des Volontaires du Progrès est chargée de l'exécution globale du PASI. La maîtrise d'oeuvre opérationnelle est assurée par des Organisations Non gouvernementales (ONG) ivoiriennes avec lesquelles l'AFVP a signé une convention. Ces ONG assurent la sélection des promoteurs porteurs de projets viables, elles octroient les prêts et en suivent les remboursements. Elles encadrent les promoteurs financés dans leur gestion.

Ces ONG sont, dans le cadre de la seconde phase :

- Le Centre ABEL qui intervient à Grand Bassam.
- Le CIFAD qui intervient à Abidjan et son agglomération pour le financement exclusif de promoteurs féminins.
- Le SPH/ CARITAS qui intervient à Abidjan et son agglomération.
- L'UCOPACI qui octroie des prêts à ses coopératives membres.
- L'OIC qui intervient à Bouaké et son agglomération.

Dans les autres villes d'implantation du PASI, à savoir Abengourou, Daloa, Korhogo et Soubré, l'AFVP assure directement la mise en oeuvre opérationnelle au travers d'antennes.

Le PASI est supervisé par un comité de suivi composé de représentants :

- du Ministère du Plan et du Développement Industriel qui en assure la présidence,
- de la Direction des Investissements Publics, de la DCGTx, de la MACOM, de la C.A.A, de la BCEAO.

Un comité de crédit se réunissant mensuellement est chargé d'examiner et de rendre une décision sur les demandes de financement portant sur les montants allant de 1,5 à 3 millions de FCFA. Les demandes de montants inférieurs sont traités par la direction du projet.

Chaque antenne ou ONG, en dehors de l'UCOPACI, fonctionne avec une équipe composée d'un Chef d'antenne et de un à quatre agents de base en fonction de l'importance des activités. La direction du projet est assurée par trois personnes, un assistant technique et deux cadres nationaux.

Jusqu'à ce jour, l'évaluation des activités du PASI a été réalisée en interne.

Description des activités et des programmes de formation:

Au démarrage des deux phases du PASI, le personnel du programme (agents de base et chef d'antenne) a bénéficié d'une formation.

Les principaux modules étaient les suivants :

- Montage de dossiers de demandes de financement et analyse;
- Technique d'accueil et de suivi des promoteurs;
- Formation des promoteurs à la comptabilité;
- Management d'équipes pour les Chefs d'antenne.

Ces formations ont été dispensées par le Centre Ivoirien de Formation Intégrée du Personnel (CIFIP).

La formation destinée aux promoteurs (notion simplifiée de comptabilité) est dispensée par les Chef d'antenne et agents de base.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Depuis le démarrage de la seconde phase du PASI, un volet « épargne » a été introduit.

Deux types d'épargne existent dans le dispositif :

- l'épargne obligatoire parallèle au remboursement du prêt d'un montant mensuel équivalent à 18 % du montant en principal de l'échéance. 10 % restent bloqués durant toute la durée de remboursement du prêt, les 8% sont accessibles aux promoteurs.
- l'épargne volontaire ouverte à tout promoteur du secteur informel.

Dans les deux cas un carnet d'épargne est remis au promoteur. L'épargne est placée sur le compte épargne de l'antenne, elle est rémunérée au taux du marché.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Les promoteurs du secteur informel, déjà en activité ou en phase de création, peuvent prétendre accéder aux financements du PASI. Le financement peut être destiné aux besoins en fonds de roulement ou à l'investissement.

Après étude et présélection par l'équipe de l'antenne et les responsables des ONG les dossiers de demande de financement sont transmis à la direction du projet.

Des frais d'étude allant de 2.500 à 10.000 FCFA, en fonction du montant demandé, sont acquittés par les promoteurs dont les dossiers ont été retenus pour étude. Des frais de dossier équivalent à 2,5 % du montant du prêt sont acquittés avant l'octroi du prêt.

Les ONG partenaires de la première phase du PASI disposent d'une ligne de crédit pour les prêts d'un montant égal ou inférieur à 150.000 FCFA pour lesquels elles prennent les décisions d'octroi.

La décision d'octroi du prêt se prend au niveau de la direction du PASI pour les demandes comprises entre 150.000 et 1.500.000 FCFA. Au delà de ce montant, seul le comité de crédit est habilité à prendre les décisions d'octroi de prêts.

Aucun apport personnel et épargne préalable ne sont exigés des promoteurs.

Des garanties sont exigées et doivent couvrir 100 % du montant prêté :

- Aval d'une tierce personne salariée
- Nantissement d'équipement
- Compte épargne bloqué
- Nantissement de loyer

ou toute autre forme de garantie réalisable à court terme.

- Système de caution solidaire pour les prêts d'un montant inférieur ou égal à 150 000 FCFA.

Les fonds sont, dans la mesure du possible, décaissés progressivement. Un contrat de prêt est établi entre l'ONG et le promoteur, il est légalisé à la Mairie.

Lorsque le financement est accordé, les promoteurs bénéficient d'une formation à la tenue de documents simplifiés de comptabilité et un suivi hebdomadaire de leur activité, dans un premier temps, effectué par les agents de base.

Les prêts accusant trois échéances de retard, sans qu'une solution à l'amiable avec le promoteur et/ou l'avaliste n'ait pu être trouvée, sont transmis à un huissier.

Autres Services:**Autres Services:**

Des formations complémentaires à la gestion sont recherchées auprès de partenaires extérieurs pour des promoteurs ayant atteint un certain niveau de développement de leurs activités.

Destinations principales des crédits accordés: Couverture Géographique:

Pour l'ensemble du PASI en nombre de dossiers financés:

- Commerce: 55 %
- Services divers: 13 %
- Restauration: 13 %
- Artisanat/ transformation: 11 %
- Couture: 5 %
- Agriculture/ élevage : 3 %

Création d'entreprise: 51 %, extension: 49 %
(Femmes: 72 %)

Les villes suivantes et leur agglomération dans un rayon de 10 Km sont concernées :
Abidjan et Grand Bassam

Depuis décembre 1995:
Bouaké, Abengourou, Korhogo, Daloa et Soubré

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:		
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:		
- dont femmes:		
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):		
Produits d'exploitation hors subvention:		
Charges d'exploitation:		
Résultat net:		
Notes:		

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		
Nombre de déposants:		
Montant moyen des dépôts:		
Taux d'intérêts créditeurs:		
Placement auprès des Banques:		
Notes:		

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	307	406
Nombre de crédits dans l'année:	105	169
Montant des crédits en cours:	131 598 404 F	189 419 194 F
Montant des crédits dans l'année:	57 343 975 F	98 169 640 F
Montant moyen des crédits en cours:	428 659 F	466 550 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	546 133 F	580 885 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	459	628
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	215 791 673 F	313 961 313 F
Montant moyen des crédits cumulés:	470 134 F	499 938 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:		
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	105	169
- dont hommes:	14	25
- dont femmes:	91	144
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	61%	64%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
Agriculture/Elevage	16,00%	16,00%
Artisanat/Transformation	18,00%	18,00%
Commerce/Service divers	20,00%	20,00%

Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:

Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	100%	100%

Notes: Les taux de remboursements se réfèrent au portefeuille de la première phase. Le taux de remboursement pour le portefeuille de la seconde phase (à partir de juillet 1995) est de 100%.

Effectifs de l'organisation:

Elus des organes et divers comités:

Gérants:

Autres:

Effectifs de l'encadrement:

Chefs de service:

Animateurs-formateurs:

Inspecteurs/contrôleurs:

Autres:

Total personnel local:

Personnel expatrié:

31/12/94

31/12/95

		10
9		22
9		32
1		1

Notes: Pour l'ensemble du PASI, y compris les antennes ouvertes en décembre 1995.

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

--	--

Depuis le démarrage de la seconde phase, toutes les antennes ont été informatisées.

Toutes les opérations, notamment la gestion de l'épargne/credit et la comptabilité.

SIMBA Version 3.2 adaptée au PASI. Les coûts supportés se limitent aux modifications apportées par le concepteur du logiciel pour son adaptation au PASI.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Les difficultés rencontrées au cours de la première phase du PASI furent relatives à la collaboration avec trois des ONG partenaires dont le programme s'est séparé au cours des années 1993 et 1994. Il s'agit du CONOSI, de l'AMBACI et de l'ANAP.

L'évaluation et la capitalisation de l'expérience accumulée au cours de la première phase ont permis la définition d'une deuxième phase et la poursuite du PASI avec une extension à cinq localités supplémentaires depuis décembre 1995.

La seconde phase se met en oeuvre sur la base de la méthodologie élaborée à l'issue de la phase pilote et harmonisée pour tous les partenaires du PASI.

Pour cette seconde phase, l'équilibre financier des antennes devrait être atteint.

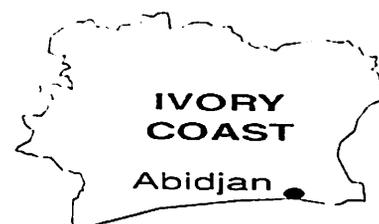
En période de croisière, l'ensemble du dispositif devrait avoir un encours de prêts de l'ordre de 900 Millions de FCFA.

Les voies de la pérennisation institutionnelle sont actuellement à l'étude.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Rapports d'activité et d'évaluation internes.
- Document de capitalisation réalisé par l'Agence E4 International.
- Etude sur la pérennisation des activités de financement du PASI (Juillet 1996, PA-SMEC, BIT/BCEAO)

Côte d'Ivoire



Systeme épargne et ou crédit 1996

Côt 1/01

Appellation structure:

Coopératives d'Epargne et de
Crédit de Côte d'Ivoire

Sigle structure:

COOPEC

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Association Nationale des
Coopec de Côte d'Ivoire,
04 BP 47 Abidjan 04

Tél: (225) 41-08-11 /
41-83-93

Fax: (225) 41-08-05

Responsables à contacter:

Pierre SARLIEVE	Directeur général
Réal VERRONNEAU	Directeur adjoint
Krassé KOUAME	Directeur adjoint

Date de démarrage du système 28 Janvier 1976

Date de démarrage de la phase en cours 01 Janvier 1995

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

DID, Développement International Desjardins	Canada
CICM, Centre International du Crédit Mutuel	France

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
CFD, Caisse Française de Développement	France	4 900 009 129 FCFA Avec une contribution du Ministère de la Coopération.
ACDI, Agence Canadienne de Développement International	Canada	1 872 435 517 FCFA
La Banque Mondiale	Nations-Unies	1 196 799 999 FCFA

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément non déposé

L'assise institutionnelle de l'ANAC-CI a été confortée. Elle a reçu le récépissé définitif de déclaration sous le N° 056/INT/ATAP/AGP/5 du 22/04/1994, inséré au JORCI N° 23 du 2 juin 1994.

Objectifs et populations ciblées:

La COOPEC a pour but la satisfaction des besoins financiers de ses sociétaires en leur rendant le meilleur service au moindre coût.

Elle a ainsi pour objet :

- 1) de promouvoir l'épargne,
- 2) d'accorder à ses sociétaires les prêts nécessaires à l'accroissement de leur patrimoine et de leur bien-être individuel et collectif,
- 3) de combattre l'usure et l'endettement excessifs,
- 4) d'effectuer des opérations bancaires pour le compte de ses sociétaires,
- 5) d'assurer l'éducation de ses sociétaires.

La COOPEC est ouverte à toutes les couches socioprofessionnelle sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Bref historique et description des activités:

Chargé de promouvoir le développement intégré de la population rurale à partir de 1975, l'Office National de Promotion Rural (ONPR) eut recours à la création des caisses rurales d'épargne et de prêts (CREP) afin d'amener les ruraux à participer au financement des activités d'encadrement (alphabétisation des adultes, amélioration des exploitations agricoles, soins de santé communautaire, organisation des GVC, amélioration de l'habitat rural etc.). La première CREP fut créée le 28 janvier 1976.

En juin 1981, l'ONPR est dissout, et l'encadrement des CREP est confié à la Direction de la Mutualité et de la Coopération du Ministère de l'Agriculture.

C'est en août 1985 que la première caisse urbaine a été créée à Abolo. Celle-ci marque l'avènement des COOPEC (Coopératives d'Epargne et de crédit).

Après la disparition de la BNDA, un projet a été élaboré, s'appuyant sur les CREP et COOPEC existantes et visant la mise en place d'un réseau de Coopératives d'Epargne et de Crédit sur tout le territoire national. Les groupes cibles sont les populations urbaines et rurales (ces dernières sont toutefois prédominantes).

Le plan directeur du réseau (1990) prévoyait comme objectifs généraux :

- Assainir, consolider et développer un réseau viable de COOPEC en Côte d'Ivoire,
- Sensibiliser, associer et mettre à contribution les COOPEC à la création, l'organisation et le financement de l'Union Nationale qui répond à leurs besoins,
- Favoriser la prise en charge progressive et réaliste par le mouvement des moyens humains, financiers et matériels,
- Amorcer la collaboration viable des COOPEC avec les organismes de développement et les principaux agents économiques du milieu,
- Expérimenter dans le cadre de la mise en oeuvre du plan directeur des COOPEC, un partenariat cohérent et compatible avec les attentes, les besoins et les moyens des membres sociétaires.

Les objectifs ont été précisés en ces termes : "le projet serait la première phase d'un programme à long terme visant à promouvoir le développement d'institutions de type mutualiste ou coopératif efficaces et autonomes. Au cours de ce projet, l'objectif principal sera de jeter les bases d'un programme de restructuration financière et institutionnelle visant à assurer à l'horizon cinq années du projet, la rentabilité financière des caisses locales.

Pour ce faire les objectifs concrets, ci-après, seront poursuivis : mise en place d'un dispositif institutionnel efficace au sein du réseau; redressement financier des caisses retenues au démarrage du projet; formation des dirigeants et gestionnaires du réseau de façon à assurer une gestion rationnelle au sein de chaque CREP; développement du réseau par le biais de la plus grande sensibilisation de façon à rétablir la confiance des populations et assurer la meilleure appropriation par les adhérents.

Ce projet, issu de l'étude d'évaluation a débuté le 1 janvier 1995 date à laquelle il a bénéficié des financements des bailleurs de fonds (CFD, Banque Mondiale, ACDI, Etat Ivoirien, CICM, Coopération Française). L'année 1995 constitue donc l'année 1 d'un plan d'exécution sur 5 ans.

Description des activités et des programmes de formation:

Dans le cadre du plan quinquennal de formation, les formations suivantes ont été données:

- Formation des formateurs,
- Gestion du crédit,
- Réalisation d'études socio-économiques,
- Bureautique secrétariat,
- Préparation des bilans de fin d'année,
- Contrôle de la caisse.

En préparation:

- Gestion budgétaire,
- Deux phases de la gestion du crédit.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Chaque COOPEC est autonome dans sa gestion par les sociétaires, tout en respectant les statuts et règlements que le réseau s'est dotés.

Selon les statuts, peuvent acquérir la qualité de sociétaires d'une COOPEC:

- les personnes physiques domiciliées dans la circonscription territoriale de la caisse, ou y ayant un intérêt, possédant la capacité juridique et jouissant de leurs droits civiques,
- les personnes morales dont le siège est établi dans la circonscription territoriale de la COOPEC.

Pour être sociétaire, il faut:

- faire la demande d'adhésion qui est soumise au Conseil d'Administration chargé de prononcer l'admission,
- payer un droit d'adhésion de 2.000 FCFA,
- libérer au moins la part sociale de 3.000 FCFA,
- verser l'épargne minimum initiale de 1.000 FCFA.

Immédiatement, il est délivré au sociétaire un livret d'épargne qui lui permet de suivre l'évolution de ses dépôts et de ses retraits qui sont libres selon ses possibilités et ses besoins.

Tout sociétaire a le droit de se retirer à tout moment de la COOPEC en remettant sa démission au Conseil d'Administration. la démission ne peut être opérée que pour la fin d'un exercice.

Le taux de rémunération de l'épargne varie de 0 à 4% selon les résultats de la caisse.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

La COOPEC ne prête qu'à ses sociétaires ayant justifié d'au moins six mois d'épargne régulière. La COOPEC ne peut prêter sous quelque forme que ce soit avant son Assemblée Générale Constitutive. Dans la philosophie du projet, l'épargne est préalable au prêt.

De 1989 à 1993, le souci d'assainissement du réseau a entraîné la contraction du crédit dans la quasi totalité des caisses. Le réseau enregistrait en effet 77% d'impayés datant des années 80 et qui ont entraîné l'immobilisation de liquidités importantes.

A ce jour, différentes mesures ont permis de réduire les impayés dans des proportions importantes, ces derniers étant passés de 232 millions à fin 90 à 38 millions début 96. D'autre part, au cours de l'exercice 94-95, le montant des crédits accordés s'est établi à près d'un milliard et le taux de recouvrement a été de 98,1%.

La politique de crédit a été remaniée et des efforts importants de formation ont été entrepris. Les taux d'intérêt sont aujourd'hui les suivants: 19,5% ou 18% selon les garanties apportées.

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

Tous les secteurs d'activités.

Couverture Géographique:

Territoire national.

Les crédits sont faits dans toutes les caisses qui couvrent 34 villages, 20 sous-préfectures et 31 chefs-lieux de département et 5 communes d'Abidjan.

Effectifs de l'organisation:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	1092	1170
Gérants:	84	90
Autres: Caissiers des caisses de base	5	20
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	4	4
Animateurs-formateurs:	11	11
Inspecteurs/contrôleurs:	10	12
Autres: Secrétaires, chauffeurs et gardien	14	21
Total personnel local:	39	48
Personnel expatrié:	8	11

Notes: Parmi le personnel expatrié, huit sont permanents et trois sont temporaires.

Audit externe **Cabinet d'audit:**

- Arthur ANDERSEN
- Confédération du Crédit
Mutuel Français.

Fréquence et objet:

Au moins 1 fois l'an et à la
demande.

Outil informatique **Types de traitements:** **Logiciels:**

- Traitement des
correspondances et des
rapports
- Gestion des salaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des caisses de
base.

- WINDOWS
- SAARI
- SIBANQUE pour les
caisses de base.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Les perspectives d'évolution sont importantes et très rapide.

Les difficultés sont de deux ordres :

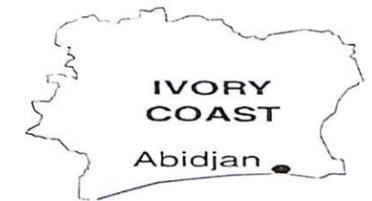
- la capacité humaine du réseau à supporter correctement cette évolution rapide.
- la capacité de recycler ces épargnes en prêts sains.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

Plaquette d'information et de notoriété à l'étude.

Côte d'Ivoire

Systeme épargne et ou crédit 1996



Côt 1/03

Appellation structure:

Mutuelle d'épargne et de crédit
des femmes d'Aboisso Bonoua et
Grand Bassama

Sigle structure:

MUCREFAB

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 89 Aboisso
BP 285 Bonoua

Tél: (225) 53-04-89 /
30-05-21

Fax:

Responsables à contacter:

Germaine KOFFI Présidente
N'DA Akabla Epse Bénéié Vice-Présidente
Anoeh Epse AYEMOU Trésorière
Mélanie Amino KOFFI Gérante

Date de démarrage du système 01 juillet 1994

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

SOCODEVI, Société de
Coopération pour le
Développement International Canada

Financement:

Source:		Nature/objet:	Montant:	
ACDI, Agence Canadienne de Développement International	Canada	Fonds de crédit, Subventions, Mobilier et matériel de bureau	136 743 573	FCFA Dont 122.618.051 pour le fonds de crédit.

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément déposé le
07 Juin 1994

Objectifs et populations ciblées:

La MUCREFAB a pour objectif de fournir aux femmes, les moyens financiers facilitant un développement autonome et un soutien de leurs activités économiques. C'est-à-dire l'accès au crédit productif et à la dynamisation des activités aboutissant à une indépendance économique et financière des femmes.

Bref historique et description des activités:

Le 1er juillet 1994, le projet SOCODEVI CI 014 met à la disposition de la MUCREFAB, un fonds de crédit, du mobilier et de matériel de bureau. Ces fonds sont déposés à la SGBCI.

Aboisso, Bonoua et Grand-Bassam sont des points de services et de fonctionnement des opérations de la MUCREFAB.

Les Assemblées Générales sont assistées par les autorités administratives des zones d'intervention.

Description des activités et des programmes de formation:

La dernière année, la formation des sociétaires, des élus et du personnel a été assurée par la SOCODEVI. Il s'agissait de formations sur le tas, de séminaires organisés par la SOCODEVI et par des formateurs extérieurs (comptable uniconseil) pour des cours de comptabilité au personnel.

Le plan de formation pour les années à venir est en cours d'élaboration.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Le service d'épargne de la MUCREFAB a pour objectifs de:

- répondre aux besoins de sécurisation, de préservation et de rémunération de l'argent des membres,
- développer à long terme l'autonomie financière des membres,
- augmenter le fonds de roulement de la mutuelle,
- diversifier les sources de fonds de la mutuelle.

L'épargne est mobilisée en tenant compte des activités productives des membres. Le service d'épargne de la MUCREFAB perçoit les dépôts dans les comptoirs d'Aboisso, Bonoua et Bassam. En cas de besoin et selon les normes établies, le personnel dûment autorisé collecte l'épargne sur le terrain et dans les localités de la zone d'intervention.

L'épargne non recyclée dans les prêts est déposée dans un compte à terme.

Les supports utilisés pour la mobilisation de l'épargne sont les suivants:

- * Livrets de membre
- * Reçus de versement
- * Fiches de membre
- * Fiches de collecte.

Tous les membres ont le droit d'ouvrir un compte d'épargne à vue et des comptes d'épargne à terme. Le montant minimum d'ouverture d'un compte est de 5.000 FCFA.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Les prêts sont consentis à des commerçantes résidant dans la zone d'intervention de la MUCREFAB. La candidate fait la demande de prêt auprès des agents de crédits et celle-ci est acheminée au comité local, qui se réunit une fois par mois, en vue d'analyser les demandes et fait ses recommandations.

Les demandes sont ensuite transmises au comité de crédit, composé de 5 membres (dont 2 d'Aboisso, 2 de Bonoua et 1 de Grand - Bassam) qui se réunit tous les deuxièmes jeudi du mois pour vérification des garanties et l'octroi des prêts en fonction des activités, de la moralité et de la solvabilité de la candidate en suivant les recommandations des agents de crédit et des comités locaux.

Après l'octroi des prêts, les contrats et les chèques sont remplis et soumis au Conseil d'Administration pour signature.

Ensuite, les bénéficiaires sont convoquées à la séance de formation. Une caution financière de 25% du montant sollicité doit être versé auparavant par la bénéficiaire.

- * Celle-ci bénéficie de la caution solidaire des membres de son groupe,
- * Dans le cas d'un prêt individuel, elle apporte ou bénéficie d'une garantie matérielle
- * pour un prêt de plus d'un million, même étant dans un groupe de caution solidaire, elle apporte une garantie supplémentaire.

Le plafond des prêts est de trois millions de FCFA.

Les agents de crédit réalisent la gestion du portefeuille au jour le jour, ce qui facilite le recouvrement.

Autres Services:**Destinations principales des crédits accordés:**

- Commerce de biens de consommation
- Production agricole à petite échelle.

Couverture Géographique:

- Aboisso et villages
- Bonoua et Adiaké
- Grand-Bassam.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	3	3
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	505	884
- dont femmes:	505	884
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	5 000 F	5 000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	10 000 F	10 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	3 532 925 F	8 222 665 F
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):	11 613 961 F	16 303 701 F
Produits d'exploitation hors subvention:	5 429 602 F	39 928 090 F
Charges d'exploitation:	4 615 104 F	23 064 603 F
Résultat net:	814 498 F	16 863 487 F

Notes: La part sociale est rémunérée à 4%

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		614 250 F
Nombre de déposants:		36
Montant moyen des dépôts:		17 063 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
DAT 12 mois	4,00%	5,00%
DAT 6 mois	5,50%	4,50%
DAT plus que 12 mois	4,50%	5,50%
DAV et parts sociales	5,00%	4,00%
Placement auprès des Banques:		

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	308	625
Nombre de crédits dans l'année:	218	681
Montant des crédits en cours:	94 217 173 F	215 805 556 F
Montant des crédits dans l'année:	90 800 000 F	335 395 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	305 900 F	345 289 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	416 514 F	492 504 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:		
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:		
Montant moyen des crédits cumulés:		
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	98%	97%
Taux de recouvrement:	100%	70%
Taux d'intérêts débiteurs: <i>Sur le solde restant dû</i>	19,00%	19,00%

Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:

Taux de transformation sur épargne:
- sur ressources affectées:

Notes:

Effectifs de l'organisation:

31/12/94

31/12/95

Elus des organes et divers comités:		
Gérants:	3	3
Autres: Agents de crédit, comptables et gardien	8	8
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		
Animateurs-formateurs:		
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres:		
Total personnel local:		
Personnel expatrié:		
Notes:		

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

Uniconseil Immeubles
01 BP 5552 Abidjan 01
Tél: 21-85-42 / 21-81-68

Chaque fin d'année pour
certifier les comptes.

- Suivi des prêts
- Traitement de texte

- Excel
- Word Perfect, Word

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Ne plus dépendre de l'extérieur financièrement et atteindre 1700 membres et un portefeuille de 360 millions de FCFA à fin 1997.

Les difficultés sont la faible pénétration du marché (de la population ciblée) et l'analphabétisme de la plupart des membres qui constitue un obstacle à la sensibilisation et à la mobilisation de l'épargne.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

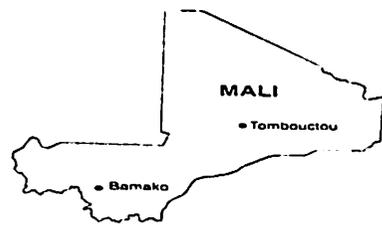
- Statuts et règlements intérieurs
- Politique de crédit
- Politique d'épargne
- Le plan de développement organisationnel
- J.G.O (le journal général des opérations)
- Etats financiers
- Statistiques

MALI

- ⇒ **CAISSES VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT AUTOGEREES EN ZONE OFFICE DU NIGER, NIONO (CVECA - ON)**
- ⇒ **RESEAU DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU MALI - NESIGISO**
- ⇒ **KAFO JIGINEW (KJ)**

Mali

Systeme epargne et ou credit 1996



Mal 1/05

Appellation structure:

Caisses Villageoises d'Epargne et de Credit Autogerées en Zone Office du Niger, Niono

Sigle structure:

CVECA - ON

Type d'organisation:

Epargne/credit mutualiste

Adresse:
 CVECA en Zone Office du Niger
 BP 45 Niono
Tél: (223) 35-21-78 / 22-78-49
Fax: (223) 35-20-12

Responsables à contacter:

M. Clément WONOU Chef du Projet
 M. Ali CISSE Animateur Principal

Date de démarrage du système Etude de faisabilité en mai 1993
Date de démarrage de la phase en cours Phase pilote de trois ans: 01 août 1994

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

CIDR, Centre International de Développement et de Recherche France

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
KFW	Allemagne Assistance technique	283 200 000 FCFA
CEE, Union Européenne	Europe Investissement / fonctionnement	201 400 000 FCFA
CFD, Caisse Française de Développement	France Investissement / fonctionnement	110 300 000 FCFA

Situation Juridique:*** Groupement d'épargne et de crédit à caractère coopérative ou mutualiste**

Dossier de reconnaissance non déposé

Objectifs et populations ciblées:

Développement économique et social de la zone Office du Niger (ON):

- mobiliser, sécuriser et réinjecter l'épargne locale pour l'autopromotion du village,
- favoriser l'émergence des initiatives nouvelles et la création de petites entreprises rurales pouvant jouer un rôle moteur dans le développement socio-économique de la zone Office du Niger,
- consolider les caisses existantes pour une activité financière dynamique tant au niveau individuel que collectif,
- contribuer à l'assainissement de l'environnement financier en zone Office du Niger grâce à la mise en place d'un système financier décentralisé autogéré par les paysans.

L'expérience vise les populations rurales dans l'ensemble (exploitants, femmes, jeunes, etc.)

Bref historique et description des activités:

S'inspirant des expériences du Pays Dogon et en Première Région initiées par le CIDR, le projet CVECA en zone Office du Niger (ON), bénéficie par ailleurs des atouts d'un environnement à taux d'alphabétisation et de scolarisation non négligeables et habitué aux rouages bancaires.

Les principales activités consistent à:

- appuyer les villages pour la mise en place de CVECA,
- faire des animation / sensibilisation thématique, le suivi / contrôle des caisses,
- faciliter les opérations de refinancement des caisses auprès des banques partenaires (BND).

En terme d'organisation, toutes les personnes travaillant dans les caisses sont issues des villages et élues en Assemblée Générale. Les caisses se composent de:

- un Comité de Gestion de 7 à 15 personnes (hommes et femmes) qui est l'organe exécutif de la caisse,
- trois gestionnaires (dont un contrôleur) chargés de la tenue des documents comptables de la caisse.

Il faut aussi signaler la mise en place des futures associations des caisses: Kouroumari, Niono Centre et Macina. Ces associations sont chargées entre autres de la gestion des opérations de refinancement des caisses et de contractualiser avec le futur Service Commun qui assurera le relais du projet.

Description des activités et des programmes de formation:

Les programmes de formation concernent:

- formation initiale des gestionnaires à la tenue des documents comptables et au calcul de l'enveloppe de crédit,
- formation du Comité de Gestion à l'analyse des demandes de crédit, au processus de recouvrement et à l'animation pour la participation des membres à la vie de la caisse,
- voyages d'étude, organisés à l'intention des responsables de caisses dans le cadre d'échange d'expérience entre systèmes financiers décentralisés,
- formation au contrôle des caisses d'un des gestionnaires par caisse identifié par l'équipe de projet pour assurer la fonction du contrôle interne,
- formation du personnel local du projet à la maîtrise et à l'appropriation des fonctions assurées par le projet.

La formation est assurée par l'équipe du projet.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Le Comité de Gestion de la CVECA est appuyé par le projet pour stimuler l'épargne interne à l'aide d'animation en Assemblée Générale ou sur des groupes spécifiques (jeunes, femmes, groupements, etc.).

L'épargne mobilisée existe sous deux formes:

- dépôts à vue (DAV), non rémunérés et non transformables en crédits,
- dépôts à terme (DAT), épargne bloquée sur 3, 6, 9, 12 mois ou plus, rémunérés à un taux fixé par chaque assemblée villageoise et variant entre 5 et 10% l'an.

L'ouverture d'un compte auprès de la caisse est liée au paiement d'un droit d'adhésion non remboursable, de montant variable selon les caisses de 500 à 2.000 fcfa pour les personnes physiques et de 2.500 à 50.000 fcfa pour les personnes morales (groupements et associations).

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le crédit n'est pas systématiquement lié à un dépôt préalable.

La politique de crédit est décidée en assemblée villageoise dans le règlement intérieur de la caisse.

L'emprunteur adresse verbalement sa demande de crédit aux gestionnaires de caisse qui l'enregistrent dans un cahier de demande de crédit. Cette demande précise notamment l'objet, l'échéance le montant et la garantie du crédit. Les caissiers transmettent la demande de crédit au Comité de Gestion qui, après analyse accorde ou refuse le crédit en fonction de la confiance qu'il accorde à l'emprunteur, des garanties offertes, de l'objet et de l'enveloppe de crédit disponible (parts sociales, DAT et emprunt) dans la caisse.

Mais le cas particulier du crédit sur le refinancement externe requiert, en plus de la caution personnelle de l'emprunteur, la caution solidaire du village représenté par l'association villageoise (AV). La mise en place de ce crédit de campagne suit une procédure particulière liée à la nature du crédit.

Les taux débiteur, au nombre de trois, varient selon les caisses:

- 1) Crédit divers (embouche, maraîchage, petit commerce...) à un taux de 15 à 20% l'an;
- 2) Crédit sur refinancement - intrants agricoles à un taux de 12% l'an;
- 3) Crédit sur refinancement - frais de repiquage à un taux de 13,5% l'an.

Le Comité de Gestion est chargé du suivi et du remboursement du crédit. Des sanctions sont prévues pour des retards de remboursements (1 à 3% du montant dû par jour de retard).

Autres Services:

- Equipement des caisses.
- Elaboration des documents de formation et de gestion.
- Conseils.

Destinations principales des crédits accordés:

Riziculture (plus de 90%)
Maraîchage
Embouches bovine et ovine
Petit commerce

Couverture Géographique:

Les 5 zones de l'Office du Niger: Niono, N'Débougou, Kouroumari, Molodo et Macina, Région de Ségou.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:		17
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:		4800
- dont femmes:		1872
- dont hommes:		2854
- dont groupements/personnes morales:		74
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		500-50000 F
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		5 546 000 F
Estimation du taux de pénétration:		71%
Montant des fonds propres (FCFA):		34 551 300 F
Produits d'exploitation hors subvention:		14 453 025 F
Charges d'exploitation:		10 850 255 F
Résultat net:		3 602 770 F

Notes: Droit d'adhésion: 500 à 2000 fcfa pour les individus, 2000 à 50000 fcfa pour les groupements.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		46 181 035 F
Nombre de déposants:		860
Montant moyen des dépôts:		53 699 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôts à terme - DAT	10,00%
	Dépôts à vue - DAV	0,00%
Placement auprès des Banques:		240 000 F

Notes: Les taux d'intérêt DAT varient entre 5 et 10% l'an selon les caisses.

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:		1834
Nombre de crédits dans l'année:		2063
Montant des crédits en cours:		183 057 225 F
Montant des crédits dans l'année:		205 316 150 F
Montant moyen des crédits en cours:		99 813 F
Montant moyen des crédits dans l'année:		99 523 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:		
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:		
Montant moyen des crédits cumulés:		
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:		100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		1602
- dont hommes:		1319
- dont femmes:		270
- dont groupements/personnes morales:		13
Taux de remboursement:		100%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:	Crédit divers	17,50%
	Crédit frais de repiquage	13,50%
	Crédit intrants agricoles	12,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:	BNDA	165 546 850,00 F
Taux de transformation sur épargne:		102%
- sur ressources affectées:		86%

Notes: Les taux d'intérêt débiteur pour les crédits divers varient entre 15 et 20% l'an selon les caisses.

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:		207
Gérants:	156	156
Autres:	51	51
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		1
Animateurs-formateurs:		3
Inspecteurs/contrôleurs:		1
Autres: Chasseur, gardien		2
Total personnel local:		6
Personnel expatrié:		1

Notes:

Audit externe

Outil informatique

Cabinet d'audit:	Fréquence et objet:	Types de traitements:	Logiciels:
		Programme de suivi / évaluation et tableau de bord des caisses au niveau du projet d'appui.	EXCEL.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

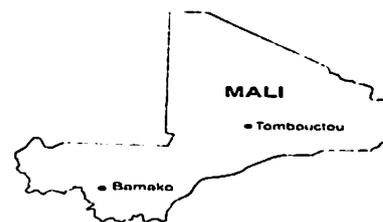
Perspectives:
 - mise en place de 30 caisses durant la phase de trois ans du projet (août 1997), puis extension du réseau à une cinquantaine de caisses d'ici l'an 2000,
 - structuration du réseau en associations des caisses (Niono Centre, Macina et Kouroumari),
 - mise en place d'un service commun autonome.

Difficultés:
 - la difficile gestion de l'environnement concurrentiel due aux interventions de plusieurs SFD et banques dans la zone Office du Niger.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- * Rapports d'activité trimestriels et annuels.
- * Guide de gestionnaire de caisse (en bambara).
- * Guide de contrôleur de caisse (en bambara).

Mali



Système épargne et ou crédit 1996

Mal 1/04

Appellation structure:

Réseau des caisses d'épargne et de crédit du Mali - NESIGISO

Sigle structure:

NESIGISO

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Hippodrome
BP 198 Bamako

Tél: (223) 22-31-95
/ - -

Fax: (223) 22-96-40

Responsables à contacter:

M. Gilles BARIL Directeur du réseau / Chef de mission
DID pour le Mali

M. Boubacar DIARRA Coordonnateur national du réseau

Date de démarrage du système Juin 1989

Date de démarrage de la phase en cours Octobre 1993

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

DID, Développement International Desjardins Canada

Financement:

Source:

Nature/objet:

Montant:

ACDI, Agence Canadienne de Développement International

Canada

Subvention

5 518 723 \$ Canadien

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément déposé le
Août 1996

Objectifs et populations ciblées:

Accroître les services d'intermédiaire financier et la mobilisation de l'épargne dans les régions de Ségou et Bamako.

L'expérience vise toutes les catégories socio-professionnelles des secteurs rural et urbain.

Bref historique et description des activités:

Le réseau des caisses d'épargne et de crédit du Mali a démarré ses activités en 1989 sous l'initiative du Développement International Désjardins (DID).

Démarré par une phase dite "projet pilote", celui-ci s'est agrandi suite à la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la problématique de l'intermédiation financière au Mali et de l'identification des possibilités d'intervention dans ce secteur.

La réalisation du projet a été entreprise sur la base des résultats de l'étude de faisabilité ayant démontré l'existence d'un potentiel important de mobilisation de l'épargne de certaines populations difficilement accessibles par les structures d'intermédiation financière classiques déjà en place, à savoir les banques.

L'approche du réseau consiste à favoriser le développement des institutions rentables, durables et autonomes.

Ses activités comprennent:

- un appui technique et financier pour l'expansion du réseau de 45 caisses dans la région de Ségou et le district de Bamako;
- un appui professionnel à la structure décisionnelle et à la structure professionnelle des services des caisses;
- un appui technique, professionnel et financier à la structuration et la consolidation de deux unités de services communs (structures de deuxième niveau) appelés à devenir des unions. Les deux unités de services communs (USC), situées respectivement à Ségou et à Bamako, se verront progressivement transférer l'appui au démarrage et l'encadrement des caisses de base.

Description des activités et des programmes de formation:

Les services offerts par le réseau concernent les activités d'épargne et de crédit et de la formation.

Cette formation vise essentiellement les dirigeants et employés des caisses de base. A cet effet, cinq cahiers de participants ont été élaborés; Il s'agit de:

- 1 manuel de formation pour les membres du Conseil d'Administration
- 1 manuel de formation pour les membres du Conseil de Surveillance
- 2 manuels de formation pour les membres du Comité de Crédit
- 1 manuel pour la formation des employés des caisses

Un plan annuel de formation est élaboré par la cellule formation du réseau et exécuté par les formateurs internes en l'occurrence les conseillers techniques.

Pour l'année 1995 environ 400 personnes ont été formées (dirigeants et employés confondus) pour un coût global de 40 millions de FCFA.

Les modules de formation sont conçus au sein du réseau.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

L'épargne est collectée sous forme de dépôts à vue non rémunérés; elle est totalement libre dans le réseau NESIGISO.

Une fois que le membre adhère à la caisse, il peut retirer son argent à volonté; c'est le système de dépôt-retrait.

Les activités entreprises pour la collecte de l'épargne sont:

- la sensibilisation continue pour les membres, dirigeants et employés
- le "tirage campagne" organisé dans les caisses une fois par an. Le tirage est fait pendant l'Assemblée Générale parmi tous les épargnants qui ont épargné un certain montant pendant une durée déterminée. Le premier prix varie entre 15.000 et 25.000 fcfa, le deuxième prix entre 10.000 et 12.000 fcfa selon les caisses. Les prix sont financés à travers le résultat de la caisse.
- Organisation d'une campagne annuelle de mobilisation de l'épargne.

Pour adhérer à une caisse, le membre doit se présenter muni de deux photos d'identité et de 1500 fcfa répartis comme suit:

- 500 fcfa de part sociale,
- 500 fcfa de droit d'adhésion,
- 500 fcfa de frais de carnet.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le crédit n'est accordé qu'aux membres de la caisse. Les conditions pour avoir accès au crédit sont les suivantes:

- être membre actif de la caisse depuis au moins quatre mois (personnes physiques et morales),
- avoir la capacité de rembourser,
- avoir la volonté de payer,
- avoir dans son compte au moins 30% du montant sollicité,
- avoir totalement remboursé ses prêts antérieurs,
- signer un contrat de prêt,
- résider dans le rayon d'action de la caisse défini par les statuts,
- s'acquitter des frais d'analyse de dossier fixé à 500 fcfa.

Le crédit est accordé pour satisfaire les besoins suivants:

- l'agriculture,
- le commerce,
- l'industrie et l'artisanat,
- les projets de développement,
- l'habitat,
- les besoins sociaux,
- les services.

Au démarrage une caisse ne peut octroyer que 20% du montant global des dépôts comme crédit. Le plafond global évolue jusqu'à 70%.

Le plafond individuel du crédit est laissé à l'appréciation du Comité de Crédit (responsable dans tous les cas des crédits accordés), compte tenu des ressources disponibles, la durée et la nature du crédit. Toutefois le montant maximum du crédit qui peut être accordé à un individu est fixé à 500.000 fcfa, et celui d'un groupement à 1.500.000 fcfa. Tout montant supérieur au plafond doit être au préalable autorisé, par écrit, par l'unité de services communs.

La durée d'un prêt est inférieure ou égale à un an. L'Assemblée peut modifier ce délai selon la vie de la caisse et la

nature du prêt.

Le remboursement du crédit se fait à tempérament avant échéance. Tout prêt en souffrance ou en défaillance fait l'objet d'actions de recouvrement très strictes et rigoureuses. Tout retard de remboursement est sanctionné par une pénalité de 5% par mois du montant dû. Après 45 jours les garanties du prêt sont réalisées.

Le taux de remboursement des prêts est de 98% et le taux d'intérêt en vigueur est de 15% par an.

Le Comité de Crédit est responsable dans tous les cas du suivi et du recouvrement des prêts accordés.

Autres Services:

Destinations principales des crédits accordés:

Petit commerce (60%)
Agriculture 5
Industrie et artisanat 3%
Projets de développement
Habitat 2%
Autres services 30%

Couverture Géographique:

Zone de Ségou; Bla, Niono
Zone de Bamako

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	15	26
Nombre d'unions:	1	2
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	2804	8502
- dont femmes:	1032	2703
- dont hommes:	1612	5368
- dont groupements/personnes morales:	160	431
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	500 F	500 F
Montant de la part sociale (FCFA):	500 F	500 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	1 402 000 F	4 251 000 F
Estimation du taux de pénétration:	1,9%	2%
Montant des fonds propres (FCFA):		71 628 869 F
Produits d'exploitation hors subvention:		48 891 857 F
Charges d'exploitation:		31 532 217 F
Résultat net:		17 359 640 F

Notes: Le taux de pénétration est calculé par rapport à toute la population dans la zone d'intervention.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	89 196 065 F	335 540 547 F
Nombre de déposants:	2804	8502
Montant moyen des dépôts:	31 810 F	39 466 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôt à vue 0,00%	0,00%

Placement auprès des Banques:

39 633 915 F

168 878 560 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	100	973
Nombre de crédits dans l'année:	515	3600
Montant des crédits en cours:	7 981 400 F	101 373 289 F
Montant des crédits dans l'année:	42 780 000 F	396 000 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	79 814 F	104 186 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	83 068 F	110 000 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	625	4185
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	45 506 000 F	439 875 500 F
Montant moyen des crédits cumulés:	72 810 F	105 108 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	100%	98%
Taux de recouvrement:	100%	99%
Taux d'intérêts débiteurs:	20,00%	15,00%
	<i>Crédits aux membres</i>	
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:	900%	3000%
- sur ressources affectées:		
Notes:		

Effectifs de l'organisation:

31/12/94

31/12/95

Elus des organes et divers comités:	162	390
Gérants:	27	26
Autres: Bénévoles	2	26
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		3
Animateurs-formateurs:	7	16
Inspecteurs/contrôleurs:	3	3
Autres:		
Total personnel local:	10	22
Personnel expatrié:	3	3

Notes:

Audit externe **Outil informatique** **Cabinet d'audit:****Fréquence et objet:****Types de traitements:****Logiciels:**

Services d'inspection et de vérification de la confédération des caisses d'économie du Québec (Canada). Cet organisme fait partie du réseau des caisses au Québec.

Une fois par an pour l'ensemble des caisses. Audition et préparation des états financiers.

Traitement de texte.
Traitement des informations chiffrées.
Tableaux et graphique.

World 5.1
Excel 5.1

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

En perspective d'ici septembre 1998:

- ouverture de 45 caisses,
- 45.000 sociétaires
- 3 milliards fcfa de dépôts,
- 1.500.000 fcfa de crédit.

Les problèmes rencontrés sont relatifs à la multiplicité des intervenants sur le terrain en épargne/crédit avec des approches différentes. Comment faire en sorte que la confusion soit levée au niveau de la population et éviter le surendettement? La cellule créée au niveau du Ministère des Finances doit faciliter le rapprochement entre les différents intervenants.

Evolution 1996:

Quatre nouveaux projets sont mis en place au sein du réseau fin 1995 / début 1996.

1) Le programme crédit-épargne avec éducation - CEE - en collaboration avec Freedom From Hunger (FFH). Le projet a comme but de faciliter l'accès au crédit des femmes en combinant l'octroi du crédit à une formation. C'est un système de crédit direct, mais avec une épargne forcée par la suite. FFH finance le fonctionnement du projet, la formation et un fonds de garantie. En juin 1996; 112 caisses villageoises avec 20 à 30 membres par caisse, étaient affiliées au réseau de NESIGISO. Le montant du crédit se montait à 87.412.000 fcfa.

2) La caisse associative des entrepreneurs et commerçants (CAECE) - Bamako.

En avril 1996 une caisse pour les commerçants a été mise en place d'après le modèle d'ACEP au Sénégal. Les droits d'adhésion et les parts sociales sont plus élevés que dans les autres caisses (20.000 et 30.000 fcfa respectivement), et les montants des crédits octroyés sont plus importants (1,5 à 10 millions de fcfa). L'épargne est préalable à l'octroi du crédit avec un montant minimum de 25.000 fcfa et 100.000 fcfa en DAT. Pour obtenir un crédit il faut un apport personnel de 20% du montant sollicité, ainsi qu'une garantie.

3) Le programme d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM).

Le programme qui a démarré fin 1995, préfinance la campagne agricole afin de protéger les paysans contre les commerçants spéculateurs. Le crédit est octroyé en trois tranches (mai, août et pendant la récolte), et le remboursement se fait en nature (céréales).

4) NESIGISO a aussi mis sur pied un programme d'accès au crédit des femmes (AFCRED).

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Plan de gestion du projet et fiche programme.
- Plan d'exécution sur cinq ans.
- Plan directeur de développement.
- Scénario de viabilité et de croissance des caisses d'épargne et de crédit.
- Rapport de progression trimestriel.
- Plan d'annuel de travail.

Mali

Système épargne et ou crédit 1996

Mal 1/01

Appellation structure:

KAFO JIGINEW

Sigle structure:

KJ

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Route de la CMDT
BP 47 Koutiala

Tél: (223) 64-00-11
/ - -

Fax: (223) 64-00-11

Responsables à contacter:

M. Alou SIDIBE	Directeur Général
M. Djibril KOÏTA	Formateur
M. SIDIKI KONE	Inspecteur
Mme DIALLO KADIATOU	Secrétaire Caissière Principale

Date de démarrage du système 23 juin 1988

Date de démarrage de la phase en cours 30 juin 1994

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

DID, Développement International Desjardins	Canada
FFH Freedom From Hunger	Etats-Unis
CECCM, Le Consortium Européen pour le Crédit Coopératif ou Mutuel	Mali

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
CECCM, Le Consortium Européen pour le Crédit Coopératif ou Mutuel	Mali Appui d'aide technique et financière	300 000 000 FCFA sur trois ans
DID, Développement International Desjardins	Canada Appui à la formation	20 000 000 FCFA sur deux ans

FFH Freedom From Hunger	Etats-Unis	Appui aux femmes démunies	50 000 000	FCFA sur un an
-------------------------	------------	---------------------------	------------	----------------

Situation Juridique:

* Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit

Agrément

du 18 novembre 1996.

Objectifs et populations ciblées:

La création d'un réseau de caisses mutuelles d'épargne et de crédit en zone cotonnière au Mali-Sud, géré par ses bénéficiaires selon les principes de la mutualité de crédit adapté au contexte local, visant la satisfaction des besoins d'épargne et de crédit des populations concernées, recherchant son autonomie complète par la réalisation de son équilibre financier et sa reconnaissance formelle par les autorités monétaires.

Les objectifs de l'organisation sont les suivants:

- collecte de l'épargne en milieux rural et urbain,
- distribution des crédits,
- assurer la sécurité et la rentabilité de l'épargne des déposants,
- former les paysans et les artisans aux techniques bancaires et financières,
- participer au développement local.

Bref historique et description des activités:

KAFO JIGINEW, qui en bambara veut dire l'union des greniers, est une organisation d'épargne et de crédit mutuel installée dans la zone cotonnière du Mali-Sud. L'organisation a été constituée en 1988 avec l'aide financière et logistique d'un consortium de 4 ONG européennes.

La structure de base est formée par des caisses à forme mutuelle, le Jigine, détenues par les sociétaires. Chaque Jigine est indépendante et autogérée, et couvre 6 à 10 villages, souvent suivant la structure de la ZAER (Zone d'Animation et d'Expansion Rurale) déjà existante. Chaque villageois peut y adhérer en payant une part sociale de 5000 fcfa. Les populations s'engagent à financer la construction du bâtiment de la caisse, le collectif d'ONG apporte le coffre, le mobilier, une dotation initiale en imprimés et fournitures; puis des subventions de fonctionnement dégressives.

Les caisses d'une même région se groupent en union locale pour des raisons pratiques de formation et d'information et en vue de désigner leurs représentants (deux par union locale) à KAFO qui fédère dans une entreprise commune l'ensemble du réseau des JIGINEW. Cette fédération des caisses apporte à chacune un certain nombre de services nécessaires à leur fonctionnement (formation, comptabilité, contrôle, inspection) et joue aussi le rôle d'organe central sur le plan financier. Le coût des services communs est reparti aux caisses locales, l'aide apportée au démarrage n'excédant pas quatre ans et étant dégressive.

Pour toucher davantage les femmes, une baisse de la souscription à 1000 fcfa pour les femmes a été adoptée.

Description des activités et des programmes de formation:

Elément essentiel d'un réseau de crédit mutuel, la formation concerne aussi bien les cadres de l'organe central, les agents locaux, que les responsables: les administrateurs, les membres des comités de crédit, les membres des conseils de surveillance que l'ensemble des sociétaires.

Seule la formation externe du personnel est à la charge du Consortium Européen. Tous les autres frais de formation sont à la charge de Kafo Jiginew.

Actuellement deux cadres de Kafo Jiginew sont inscrits en 3^{ème} année de l'Institut Technique de Banque de Paris. Deux autres sont inscrits à l'Educatel pour recevoir des formations d'agent de crédit.

Au plan local, la formation est assurée soit au cours de sessions thématiques, soit lors de la participation des formateurs aux réunions des conseils d'Administration, conseils de crédits ou assemblées générales, ou bien à l'occasion des visites de contrôle.

La formation des sociétaires se heurte au très faible taux d'alphabétisation de la population et particulièrement des femmes. Cassettes audio et vidéo tentent d'apporter un palliatif à cette situation.

Un service formation vient de voir le jour afin de coordonner toutes les opérations de formation données au sein du réseau.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Les caisses mutuelles du réseau ont pour vocation de mobiliser l'épargne des ruraux, la mettant ainsi à l'abri des pertes et vols, des tentations et dépenses excessives. Au plan individuel, l'objectif visé est d'enseigner à chacun une meilleure gestion de ses ressources personnelles en développant son sens de l'épargne. Ainsi la caisse mutuelle s'adresse à tous les ruraux sans exclusive (exploitant, chefs de famille, femmes, jeunes, paysans, artisans, etc...). Au plan collectif, l'épargne mobilisée par la caisse doit permettre une plus grande et une meilleure satisfaction des besoins des sociétaires ruraux par la distribution de crédits adaptés et décidés localement.

La caisse doit être considérée comme une entreprise rendant les services souhaités par les sociétaires (protection de l'épargne, satisfaction des besoins de crédit) et, grâce à la qualité de sa gestion, assurant sa rentabilité, donc la viabilité de son fonctionnement.

Les dépôts sont libres par fraction de 1000 fcfa. Le taux est 1% par semestre sur les montants stables, et 6,5% sur l'épargne à terme.

Au 30 septembre 1995, KAFO JIGINEW avait collecté 988.677.000 F CFA.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Les crédits sont décidés dans chaque caisse mutuelle, la Fédération n'intervenant que pour rappeler les règles communes statutaires. Chaque comité de crédit est plus à même de juger de la qualité du demandeur, de déterminer le montant et la garantie sur le crédit accordé, de veiller à la bonne destination des fonds et de s'assurer du recouvrement auprès des bénéficiaires.

Les avantages de ce principe sont multiples: ils assurent la satisfaction du demandeur par la prise en compte de ses besoins, une décision rapide, une mise en place immédiate, donc un accès facilité au crédit.

Les comités de crédit étant seuls juges de leurs décisions, les crédits sont non ciblés et le choix de leur affectation est laissé à l'initiative des comités locaux.

En pratique, ces crédits, faits en période de soudure entre deux campagnes, sont des « crédits globaux d'exploitation », le paysan n'établissant pas de distinction nette entre crédit productif et crédit social selon les critères des socio-économistes, car pour lui les dépenses de mariage, les frais de médicaments concernent aussi les éléments productifs de l'exploitation.

Seuls les sociétaires ont accès au crédit, mais tout demandeur agréé par le Conseil d'Administration et le Comité de Crédit de la Caisse devient sociétaire en souscrivant les parts sociales réglementaires.

Les règles de distribution du crédit sont :

- le ratio de division des risques: un même emprunteur ne peut bénéficier d'un encours de crédit dépassant 20% du montant du capital social de la caisse.

- le ratio de liquidité: le total des crédits ne doit pas dépasser 100% du capital social de la caisse et 50% de l'épargne stable, ce dernier pourcentage pouvant monter jusqu'à 100% dans le cas où la caisse bénéficierait de lignes de refinancement extérieur.

Les types de crédit offerts sont :

* le crédit de campagne:

objet: les besoins en période de soudure. Durée d'environ 9 mois, de 30.000 à 60.000 fcfa. Taux d'intérêt de 2% par mois, avec un doublement du taux comme pénalité de retard. Les garanties sont la souscription au capital, les cautions personnelles, les garanties réelles sans formalisme juridique. Les responsables villageois assurent le recouvrement.

* le crédit court:

objet: les opérations de petit commerce à forte rentabilité. Durée de 1 à 3 mois, de 5.000 à 30.000 fcfa. Taux d'intérêt 4% par mois. Les garanties sont les mêmes que pour les crédits de campagne.

* le crédit d'équipement:

objet: le rééquipement d'exploitation agricole. Durée 3 ans possible, remboursable par annuité, de 50.000 à 100.000 fcfa ou plus. Taux d'intérêt de 1,2% par mois.

Autres Services:

Kafo Jiginew a constitué un fonds de calamité agricole afin de prévenir les cas de sinistres. L'économie villageoise est, en effet, très dépendante des conditions climatiques et il n'existe pas d'assurance contre les calamités agricoles au Mali.

Destinations principales des crédits accordés:

Consommation
Investissement

Couverture Géographique:

Mali Sud, zone cotonnière du Mali (669 villages)

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	51	66
Nombre d'unions:	3	3
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	20671	32694
- dont femmes:	7234	11443
- dont hommes:	13437	21251
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):	5 000 F	1000-5000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	124 032 850 F	223 723 670 F
Estimation du taux de pénétration:	56%	72%
Montant des fonds propres (FCFA):	276 217 000 F	414 387 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:	95 827 000 F	225 810 000 F
Charges d'exploitation:	101 865 000 F	187 263 000 F
Résultat net:	-6 038 000 F	38 547 000 F

Notes: Résultat net hors subvention. Le montant de la part sociale en 1995 est de 1.000 fcfa pour les femmes et de 5.000 fcfa pour les hommes.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	530 297 000 F	988 677 000 F
Nombre de déposants:	7315	14236
Montant moyen des dépôts:	72 494 F	69 449 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
Dépôt à terme	6,50%	6,50%
Dépôt à vue	4,00%	4,00%
Placement auprès des Banques:	150 498 000 F	137 315 000 F

Notes: Les données datent du 30 septembre 1994 et 1995 (fin de l'exercice).

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	12382	19116
Nombre de crédits dans l'année:	12477	20087
Montant des crédits en cours:	651 799 630 F	1 227 062 420 F
Montant des crédits dans l'année:	658 815 630 F	1 253 101 250 F
Montant moyen des crédits en cours:	52 641 F	64 190 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	52 802 F	62 384 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	23156	36080
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	1 234 000 000 F	2 191 524 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	53 291 F	60 741 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	76%	89%
- moyen terme:	24%	11%
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	1	
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	100%	100%
Taux de recouvrement:	100%	100%
Taux d'intérêts débiteurs:		
Crédit aux femmes	36,00%	36,00%
Crédit campagne	24,00%	24,00%
Crédit court terme	48,00%	48,00%
Crédit d'équipement	14,40%	14,40%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
BNDA	120 000 000,00 F	200 000 000,00 F
Taux de transformation sur épargne:	123%	124%
- sur ressources affectées:	84%	87%

Notes: Ressources affectées: dépôts, refinancement BNDA et capital social libéré.

Effectifs de l'organisation:

	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	612	792
Gérants:	102	132
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	1	1
Animateurs-formateurs:	3	3
Inspecteurs/contrôleurs:	1	1
Autres:	10	11
Total personnel local:	14	15
Personnel expatrié:	0	0

Notes:

Audit externe **Outil informatique** **Cabinet d'audit:****Fréquence et objet:****Types de traitements:****Logiciels:**Société d'Expertise
Comptable Diarra
BP 2111 BamakoAudit des comptes arrêtés
de fin d'exercice une fois
par an.Saisie des opérations
comptables.

BASIC

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

L'objectif général fixé est d'atteindre 80 caisses mutuelles d'ici la fin de 1999 afin de pouvoir couvrir ainsi l'ensemble du Mali-Sud.

En outre, KAFO JIGINEW a l'ambition de :

- développer l'approche caisse urbaine
- assurer à l'ensemble des caisses et au réseau l'équilibre financier (autonomie)
- assurer la sécurité et la rentabilité du système Kafo Jiginew

Le Kafo rencontre cependant certains problèmes dans son fonctionnement. Les besoins en crédit dépassent les ressources disponibles, et la structure des ressources ne permet pas le financement des crédits à moyen et à long terme. A cet égard, des lignes extérieures de crédit ont été mises en place en collaboration avec la BNDA.

Autres difficultés:

- l'analphabétisme est un obstacle à l'adhésion aux caisses parce qu'il est source de méfiance
- la faiblesse du revenu paysan
- le manque de cohésion sociale et le morcellement des associations villageoises
- le coût trop élevé des actions de formation

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Rapport d'Exercice de la Direction
- Etude de rentabilité
- Divers modules de Formation
- Etude Banque Mondiale « Le secteur informel et les institutions de micro-financement en Afrique de l'ouest » (document préparatoire pour le Forum de Bamako, juin 1996, CGAP)

NIGER

⇒ CAISSE POPULAIRE D'EPARGNE ET DE CREDIT TAÏMAKO (CPEC TAÏMAKO)

⇒ CAISSES POPULAIRES D'EPARGNE ET DE CREDIT AU NIGER (WOCCU)

Niger



Système épargne et ou crédit 1996

Nig 1/03

Appellation structure:

Caisse Populaire d'Epargne et de
Crédit Taïmako (Taïmako signifie
"entraide" en langue locale)

Sigle structure:

CPEC TAÏMAKO

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Immeuble Niger - Afrique
Rue du Cinéma Vox
BP 12911 Niamey

Tél: (227) 73-53-04
/ - -

Fax:

Responsables à contacter:

M. ZIBO Hamani Gérant de la Caisse

Date de démarrage du système Janvier 1993

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Pas d'organisme d'appui

Financement:

Source:

Nature/objet:

Montant:

Pas d'organisme d'appui

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Agrément

N° 0101/MF/DGR/DRMF/MF/P du 14 avril 1993. L'agrément a été délivré à titre provisoire en attendant l'adoption du projet de loi sur les caisses mutuelles d'épargne et de crédit.

Objectifs et populations ciblées:

Promouvoir le développement à la base en vue de concourir au développement économique et social du pays par:

- la collecte de l'épargne (des membres et usagers) non utilisée dans le système bancaire formel
- l'octroi de crédit aux membres
- la formation des membres aux principes démocratiques, d'entraide et de coopération dans le domaine de l'épargne et du crédit.

La caisse reste ouverte à la population rurale mais elle est surtout urbaine (Communauté Urbaine de Niamey et quelques opérations avec des groupements dans les arrondissements de Tillabéry et Kollo), et toutes les catégories socio-professionnelles (artisans, salariés, opérateurs économiques, entreprises) peuvent y adhérer.

Bref historique et description des activités:

Créée en janvier 1993, sous l'impulsion de l'association nigérienne, la Financière Niger, la CPEC TAÏMAKO a démarré ses activités d'épargne en août 1993, puis celles de crédit en janvier 1994.

Son organisation repose sur celle généralement retenue par l'ensemble des CPEC, d'où ses activités sont conduites par les membres sociétaires (personne morale et physique) à travers les organes suivants:

- l'assemblée générale composée de tous les membres sociétaires et dont les sessions sont annuelles;
- le conseil d'administration composé de 7 membres;
- le comité de crédit composé de 3 membres;
- le comité de surveillance composé de 3 membres;
- le comité d'éducation et de formation composé de 3 membres.

Peuvent adhérer à la caisse soit des personnes morales (entreprises), soit des personnes physiques. Les membres ont le statut de sociétaires ou d'usagers.

La qualité de sociétaire, (qui donne droit au vote, l'accès au crédit et la possibilité d'être élu comme membre d'un des organes de gestion), est conditionnée en tant que personne physique par le paiement d'un droit d'entrée de 3.000 FCFA, la libération d'au moins d'une part sociale d'un montant de 5.000 FCFA (remboursable qu'au bout de 2 ans) et enfin l'ouverture d'un compte d'épargne avec un dépôt minimum de 1.000 FCFA. Pour les personnes morales les frais d'adhésion et le montant de la part sociale s'élèvent respectivement à 5.000 FCFA et 50.000 FCFA.

Le membre usager a seulement obligation de payer un droit d'adhésion d'un montant de 1.000 FCFA et d'ouvrir un compte de dépôt avec une somme de 2.000 FCFA. Il ne peut prétendre ni au crédit ni à être élu comme membre d'un des organes de gestion.

En marge de ces organes, dont les membres sont démocratiquement élus pour 2 ans renouvelables une fois, un personnel à statut de salarié, sous la responsabilité d'un gérant, gère les activités de la caisse selon la politique définie par l'Assemblée Générale et contrôlée par le Conseil d'Administration. Ce personnel chargé de la gestion de la caisse est répartie dans 7 services (la gérance, le secrétariat, le crédit, la comptabilité, l'informatique, la caisse et le guichet).

La caisse dispose d'un seul guichet logé dans ses bureaux à Niamey.

Description des activités et des programmes de formation:

Le staff qui gère la CPEC TAÏMAKO est essentiellement composé de cadres professionnels de banque issus de l'ex- BCC (Bank of Credit and Commerce). Cette situation qui est particulière par rapport à celle des autres CPEC du Niger, et qui constitue un atout majeur en matière de gestion, a fait que la formation n'est pas perçue par les dirigeants, du moins dans un premier temps, comme une priorité.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

- information-sensibilisation par tous les membres sur le territoire national;
- information-sensibilisation par les membres opérateurs économiques lors de leurs déplacements à l'étranger;
- presse orale à travers la radio nationale
- diffusion de dépliants et ou de note de présentation.

On distingue quatre types de dépôts:

- le dépôt à terme (DAT), rémunéré à 3% avec un dépôt minimum de 1 million de FCFA et pour une durée minimale de trois mois;
- le dépôt à vue (DAV) pour les entreprises et qui n'est pas rémunéré;
- le compte à vue (CAV) non rémunéré;
- le compte sur livret (CSL), rémunéré sur la base des résultats de l'exercice et seulement après décision de l'Assemblée Générale.

C'est ainsi qu'en 1994 l'Assemblée Générale a décidé de ne pas rémunérer les dépôts et de ne pas verser de dividendes. elle a plutôt opté pour un renforcement de ses fonds propres.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

L'accès au crédit est conditionné par:

- être membre sociétaire;
- avoir épargner pendant au moins six mois;
- formuler une demande de prêt;
- présenter une garantie sous forme de caution solidaire ou de domiciliation des règlements à la caisse pour les opérations commerciales;
- signer une convention de crédit et des traites en cas d'accord.

Les crédits sont de court terme (maximum six mois) et surtout individuels et à plusieurs échéances mensuelles. Toutefois à l'endroit de certains groupements paysans, on note quelques crédits collectifs et à échéance unique, pour le financement des intrants agricoles.

Pour les prêts dont la durée de remboursement est inférieure à un mois et ou le montant n'excède pas 500.000 FCFA, la décision d'octroi relève du gérant. Lorsque la durée de remboursement est supérieure à un mois, ou que le montant du prêt dépasse 500.000 FCFA, il revient au Comité de Crédit qui siège une fois par semaine, et dont les membres sont élus pour un mandat de deux ans renouvelables une seule fois, d'en décider de l'octroi.

Le déblocage des fonds a eu lieu le 1er ou le 15 de chaque mois. Les taux d'intérêt sont de 2% par mois pour les opérateurs économiques et 1,5% par mois pour les fonctionnaires. Le montant de crédit est plafonné en tenant compte du revenu mensuel pour les fonctionnaires et du capital social pour les entreprises.

Les crédits non remboursés à échéance sont considérés comme retards qu'à partir de trois mois. Au delà sont appliquées des pénalités à raison de 2000 F/mensuel pour les échéances n'excédant pas 50.000 FCFA par mois. Au delà de trois mois de retard les pénalités sont évaluées à 1% du montant restant dû. A partir du sixième mois, la caisse constitue une provision pour risque d'impayés. Pour l'instant, une telle pénalité n'est pas encore mise en application puisque jusqu'ici, la caisse a enregistré un taux de remboursement de 100%.

Autres Services:

--

Destinations principales des crédits accordés:

Les crédits sont exclusivement destinés au financement des activités de commerce et à la construction. La répartition par catégorie socio-professionnelle est la suivante:

- opérateurs économiques: 59%;
- salariés: 19%
- groupements paysans: 13,7%
- artisans: 8,3%

Couverture Géographique:

Communauté urbaine de Niamey et arrondissements de Tillabéry et Kollo.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	1	1
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	904	1428
- dont femmes:	226	420
- dont hommes:	656	933
- dont groupements/personnes morales:	22	75
Nombre d'usagers:	1365	1919
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	3 000 F	3 000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	5 000 F	5 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	41 165 000 F	87 760 000 F
Estimation du taux de pénétration:	23%	33%
Montant des fonds propres (FCFA):	40 273 740 F	88 549 142 F
Produits d'exploitation hors subvention:	19 488 106 F	39 428 994 F
Charges d'exploitation:	17 807 704 F	30 869 361 F
Résultat net:	1 680 402 F	8 559 633 F

Notes: Les montants des droit d'adhésion et part sociale sont fixés respectivement à 3.000 et 5.000 F pour les personnes physiques; et à 5.000 et 50.000 F pour les personnes morales.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	178 795 539 F	283 237 300 F
Nombre de déposants:	2269	3347
Montant moyen des dépôts:	78 799 F	84 624 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôts à terme 3,00%	3,00%

Placement auprès des Banques:

	146 983 674 F	205 347 140 F
--	---------------	---------------

Notes: Le montant des dépôts s'établit comme suit: Compte sur livret: 129.026.773 F, dépôts à terme: 20.015.000 F, dépôts à vue: 29.755.766 F

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	115	165
Nombre de crédits dans l'année:	360	504
Montant des crédits en cours:	36 475 332 F	124 773 933 F
Montant des crédits dans l'année:	430 000 000 F	760 000 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	317 177 F	756 206 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	1 194 444 F	1 507 937 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	560	1064
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	460 000 000 F	1 220 000 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	821 429 F	1 146 617 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	186	375
- dont hommes:	100	150
- dont femmes:	76	200
- dont groupements/personnes morales:	10	15
Taux de remboursement:	100%	100%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
Avance (dégressif)	24,00%	24,00%
Prêt (dégressif)	18,00%	18,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:	67%	76%
- sur ressources affectées:		

Notes: Le taux d'intérêt pour les avances est de 2% par mois dégressif.

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	16	16
Gérants:	1	1
Autres:	7	7
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		
Animateurs-formateurs:		
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres:		
Total personnel local:		
Personnel expatrié:		

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

Consultant national

1 fois par an

Interne utilisant le logiciel
DBASE**Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:**

La politique de TAÏMACO repose sur la maîtrise d'une croissance. A ce titre faute de moyens (TAÏMACO ne bénéficie d'aucun appui de la part des bailleurs de fonds), la caisse en raison des coûts élevés d'intermédiation, observe une prudence quant à une extension géographique de sa zone d'intervention. Elle a plutôt préféré dans l'immédiat, oeuvrer pour une croissance intensive.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- rapports d'activités
- fiches de présentation ou dépliants

Niger

Système épargne et ou crédit 1996



Nig 1/01

Appellation structure:Caisses Populaires d'Epargne et
de Crédit au Niger**Sigle structure:**

WOCCU

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 11 617 Niamey

Tél: (227) 72-30-18 /
41-06-98

Fax: (227) 73-34-75

Responsables à contacter:

M. Pierre NKEPNANG Conseiller Technique Principal

M. Charles GILBERTSON Conseiller Technique / Maradi

Date de démarrage du
système 1989 -1992
phase piloteDate de démarrage de
la phase en cours Septembre
1992 - août 1997**Organisme d'appui (Structures d'encadrement
extérieures):**WOCCU, World Council of
Cooperative Credit Unions

Etats-Unis

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
USAID	Etats-Unis Subvention pour formation (50%), logistique (30%) et encadrement (20%)	9 800 000 US \$ -Phase pilote: 1,9 millions US \$ Phase 2: 7,9 millions US \$.

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Agrément

provisoire du Ministère des Finances et du Plan.

Il s'agit d'un mouvement de plusieurs caisses locales à caractère coopératif et mutualiste créées sous l'impulsion de l'ONG WOCCU qui en assure le suivi. La création de chaque caisse est subséquente à la délivrance d'un agrément propre par le Ministère des Finances et du Plan.

Objectifs et populations ciblées:

L'objectif du mouvement est de créer un réseau de banques villageoises autogérées, fiables et pérennes pour améliorer les conditions socio-économiques de la population rurale et urbaine. Dans ce cadre, le projet promeut des caisses populaires d'épargne et de crédit et vise à créer une association nationale autonome des CPEC.

La population cible est rurale et urbaine. Compte tenu des moyens disponibles, le projet se concentre sur les zones disposant de potentialités économiques. Au niveau rural, l'implantation de caisse se fait de préférence dans les villages importants (plus de 1500 habitants) et situés à proximité d'un marché.

La phase pilote a promu la création de CPEC dans le département de Zinder. La deuxième phase a étendu les activités de promotion au département de Maradi, Dosso, Tillabéry, Tahoua et à la communauté urbaine de Niamey. Le projet est concentré sur une bande de 100 Km de large le long de l'axe Niamey-Diffa.

Bref historique et description des activités:

La décision d'implantation de caisses populaires fait suite à une étude réalisée par l'Université de l'état de l'Ohio « Finance rurale au Niger: une évaluation critique et des recommandations de réforme » réalisée en 1987.

Le projet a démarré sous forme pilote en juin 1989 et les premières caisses ont vu le jour en mars 1990.

La démarche retenue est basée sur un programme de promotion auprès des populations cibles. Trois réunions d'information sont organisées afin de présenter le projet, de préciser les principes de fonctionnement des caisses et de présenter les étapes pour la mise en oeuvre d'une caisse populaire.

Aujourd'hui, pour la création de nouvelles caisses, plusieurs critères définis par le projet doivent être respectés au niveau de la communauté ou du village intéressé:

- existence d'un potentiel économique au niveau de la zone,
- cohésion sociale au niveau du groupe ou du village,
- possibilité de disposer d'au moins 6 personnes (futurs membres des comités) sachant parler et lire en français.

Ces conditionnalités visent à faciliter et favoriser l'autosuffisance et la pérennité des futures caisses.

Après les réunions d'information, et en relation avec un comité de promotion provisoire, le projet travaille avec chaque groupe jusqu'à la création de la caisse. Cette période dévolue à l'organisation de la caisse varie de 1 à 3 mois.

Le nombre minimum de membres pour créer une caisse est de 50.

Chaque caisse est structurée selon une organisation identique. Le système est fondé sur la démocratie interne avec comme principe « un homme, une voix ». L'assemblée générale est souveraine et élit:

- un conseil d'administration (5 membres),
- un comité de crédit (3 membres),
- un comité de surveillance (3 membres).

Le nombre total de membres des différents comités a été réduit, notamment pour alléger les coûts. Il est ainsi passé de 16 à 11 membres aujourd'hui. Le mandat des membres des différents organes élus est de 4 ans au maximum. Ils sont renouvelés au 1/3 chaque année.

Les caisses peuvent être mixtes ou non. Au 31/12/95, on trouvait 56 caisses mixtes, 5 caisses féminines et 3 caisses masculines.

Chaque caisse recrute un gérant qui est rémunéré au démarrage par le projet. Les membres des différents comités interviennent bénévolement.

Les fonds des caisses sont constitués uniquement par l'épargne des membres. Le coût de l'adhésion pour devenir membre de la caisse est aujourd'hui uniforme et se monte à 2500 FCFA, se décomposant en droit d'adhésion 1000 FCFA, part sociale 1000 FCFA et épargne minimum 500 FCFA.

Le projet appuie les caisses sur un plan financier et au niveau du suivi et de la formation. En matière de fonctionnement, la politique appliquée à partir de 1993 prévoit un appui dégressif sur 4 ans selon les modalités suivantes:

- 1ère année: prise en charge à 100 % à travers une subvention du salaire du gérant, du loyer du bureau de la caisse et des frais de documentation et divers,
- 2ème année: prise en charge à hauteur de 75 %,
- 3ème année: 50 %,
- 4ème année: 25 %.

A partir de la quatrième année, la caisse doit prendre en charge intégralement ces différentes dépenses.

En matière d'équipement, le projet finance intégralement les petits matériels de bureau (chaises, tables, coffre fort). Le projet finance la construction d'un local pour les caisses qui répondent au bout de 2 ans à certaines exigences en terme de montant de dépôts et de critère de gestion (coût moyen de la construction 2,5 millions FCFA). A ce jour, 11 caisses ont bénéficié de la construction d'un local.

En matière de suivi, le projet assure deux contrôles par mois auprès de chaque caisse. Les agents de terrain établissent chaque mois une situation comptable de chaque caisse.

Au stade actuel de développement du mouvement, aucune union des caisses n'est en place. Toutefois, le projet a démarré la création d'une caisse centrale afin de gérer d'une manière optimale les excédents de ressources des membres, l'objectif étant soit d'en assurer la rémunération par placement au niveau du système bancaire formel, soit d'en assurer la réaffectation à certaines caisses ayant des besoins. Dans ce cadre, trois comptes régionaux ont été ouverts pour collecter 10 % du montant total des dépôts des caisses. Les fonds affectés sur ces comptes approvisionneront un compte national à partir duquel la gestion de ces fonds sera assurée. Des discussions sont en cours avec les banques pour étudier les conditions de rémunération des fonds déposés sur ce compte.

Le projet est organisé autour d'un bureau central à Niamey et 3 antennes régionales (Niamey, Maradi et Zinder). Le personnel d'encadrement du projet comprend 42 personnes dont 2 expatriés.

Au 31/12/95, le mouvement comprenait 64 caisses, dont 26 urbaines et 38 rurales.

Description des activités et des programmes de formation:

Tout au long du projet, un grand effort est consacré à la formation des responsables et des gérants. L'objectif est de former dans chaque CPEC le gérant et la totalité des 11 responsables.

Pour les gérants, la formation est fonction du niveau et peut durer jusqu'à 1 mois.

Pour les responsables, le cycle de formation comprend:

- une formation préliminaire de 3 jours,
- une session de motivation de 5 jours,
- l'alphabétisation en 2 phases d'une durée totale d'un mois (si nécessaire),
- une formation en gestion de 10 jours,
- une formation en gestion de crédit de 10 jours,
- une formation en suivi et contrôle de 10 jours.

Des sessions de recyclage sont organisées tous les deux ans pour l'ensemble des responsables des caisses.

La formation est assurée par les formateurs du Woccu au travers de 4 personnes à plein temps et à raison d'un mi-temps par tous les agents de terrain. Pour l'alphabétisation, il est également fait appel à des intervenants extérieurs.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

L'épargne est préalable au crédit.

Trois types de compte épargne sont offerts aux membres:

- le compte dépôt à vue, non rémunéré,
- le compte épargne sur lequel un seul retrait par mois est autorisé et qui est rémunéré à 3 % par an,
- le compte dépôt de garantie qui regroupe les dépôts servant de garantie pour les prêts effectués et qui est rémunéré à 3 % par an.

Le montant du dépôt minimum est de 500 FCFA sur le compte dépôt à vue et de 5000 FCFA sur le compte d'épargne. Quant au compte dépôt de garantie, il doit être alimenté à hauteur du montant nécessaire pour garantir le prêt sollicité.

Il est envisagé dans les mois à venir un nouveau produit nommé « Epargne plus » (dépôt à terme d'un an).

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

En matière de politique de crédit, les lignes directrices sont fixées par le Woccu. Certains éléments peuvent être modifiés en fonction de la situation des caisses. La politique de crédit vise à encourager, à titre pédagogique, plutôt le nombre de crédits que l'importance des montants.

Les caisses n'octroient leurs premiers crédits que six mois après leur ouverture. Les nouveaux membres n'accèdent au crédit que 3 mois après leur adhésion. L'épargne minimum pour avoir un crédit est de 5 à 10 000 FCFA.

Les frais de dossiers pour l'obtention d'un crédit s'élèvent à 1 % du montant du crédit demandé.

Les crédits octroyés sont non ciblés et peuvent répondre aux différents besoins, de consommation, social ou productif.

Toutefois les prêts ne peuvent dépasser trois fois l'épargne de l'emprunteur. Aucun membre ne peut bénéficier de plus du 10^{ème} du dépôt global en prêt individuel. La caisse ne peut prêter que 70 % des ressources déposées par ses membres.

Les prêts sont à court terme et au maximum de 12 mois. Pour le premier crédit, la durée maximale est de 6 mois. Pour les prêts ultérieurs, la durée est augmentée et va de 8 à 10 mois pour les 2^{ème} et 3^{ème} prêts puis jusqu'à 12 mois pour le 4^{ème} prêt.

Pour un premier prêt, le montant du crédit doit être couvert à 100 % par un dépôt de garantie placé sur le compte de garantie. L'emprunteur doit apporter au minimum 30 % de cette garantie. Le montant restant doit être couvert par les dépôts d'un membre qui s'est porté comme caution. Ces cautions sont rétrocédées au fur et à mesure du remboursement du prêt. Pour les prêts ultérieurs et si les remboursements du premier prêt ont été effectués

normalement, le pourcentage exigé comme garantie passe à 75 %, puis à 50 %.

Les modalités de remboursement sont fonctions de l'activité financée. Pour l'embouche, par exemple, le remboursement est à échéance unique. Dans de nombreux cas, le remboursement est mensuel.

Le taux d'intérêt appliqué est de 2 % par mois sur le capital restant dû. En cas de retard au delà de 30 jours dans les remboursements, des intérêts moratoires de 2 % par mois sont appliqués sur le montant en retard.

Les plafonds de crédit sont fonctions de l'épargne de chaque caisse.

Au 31/12/95, 38 caisses sur 64 octroyaient des crédits.

Autres Services:

Le WOCCU assure auprès des caisses des services de soutien tels que l'inspection comptable.

Destinations principales des crédits accordés: Couverture Géographique:

50 % Commerce
20% Agriculture
20 % Social (mariage, baptême, maladie, etc.)
10 % Elevage (embouche)

Six départements du pays:

- communauté urbaine de Niamey,
- département de Maradi,
- département de Zinder,
- département de Tahoua,
- département de Tillabéry,
- département de Dosso.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	37	64
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	4837	10727
- dont femmes:	1486	3434
- dont hommes:	3292	7168
- dont groupements/personnes morales:	59	125
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	1 000 F	1 000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1 000 F	1 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	5 800 000 F	12 000 000 F
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):	35 600 000 F	76 800 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:	12 200 000 F	26 700 000 F
Charges d'exploitation:	17 500 000 F	18 900 000 F
Résultat net:	-5 300 000 F	7 800 000 F

Notes: Les charges d'exploitation sont hors assistance technique et appuis du WOCCU.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	93 000 000 F	205 000 000 F
Nombre de déposants:	4837	10727
Montant moyen des dépôts:	19 227 F	19 111 F
Taux d'intérêts créditeurs:		
compte dépôt	0,00%	0,00%
compte épargne		3,00%
dépôts - garantie		3,00%
Placement auprès des Banques:	27 400 000 F	54 100 000 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	430	1185
Nombre de crédits dans l'année:	1235	2389
Montant des crédits en cours:	42 900 000 F	134 800 000 F
Montant des crédits dans l'année:	93 300 000 F	260 700 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	99 767 F	113 755 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	75 547 F	109 125 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	1487	3808
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	103 100 000 F	361 800 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	69 334 F	95 011 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	72%	72%
Taux de recouvrement:	100%	97%
Taux d'intérêts débiteurs:	Crédit court terme 24,00%	24,00%

Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:

Taux de transformation sur épargne:

- sur ressources affectées:

Notes: Le taux d'intérêt débiteur est de 2% par mois sur le capital restant du.

Effectifs de l'organisation:

31/12/94

31/12/95

Elus des organes et divers comités:	407	704
Gérants:	37	64
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	6	6
Animateurs-formateurs:	12	16
Inspecteurs/contrôleurs:	1	2
Autres: Chauffeurs, gardiens, agents administratifs	16	16
Total personnel local:	35	40
Personnel expatrié:	2	2

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

Consultant de la CAMCCUL (Ligue des caisses populaires du Cameroun).

Annuel. Audit systématique de toutes les caisses.

Correspondance, états et rapports statistiques de tout le mouvement.

Nombreux logiciels dont tableur et logiciel INFOCOOPEC.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Une contrainte majeure du mouvement est le volume global de formation à assurer en liaison avec la croissance très rapide du mouvement (augmentation très importante du nombre de caisses créées et donc de responsables à former). De ce fait en 1996, l'aspect promotion du mouvement sera relégué au second plan au profit des recyclages et sessions de formation.

En 1996, un nouveau type d'épargne sera créé: Epargne Plus. Il s'agira de la constitution d'une épargne en vue d'un crédit. Cette épargne sera bloquée pendant 1 an et sera rémunérée à un taux un peu supérieur à 3%.

En 1996 à titre d'expérience pilote, une caisse par région sera informatisée (avec le logiciel INFOCOOPEC).

Un des axes sur lequel travaille actuellement le mouvement est la constitution d'une association nationale des CPEC.

Une troisième phase pour ce projet est en préparation. Par rapport, aux deux premières phases, il s'agirait d'un projet plus réduit visant la création d'un pôle de formation local pour les membres des CPEC et l'appui de la future association nationale des CPEC.

La Banque Mondiale compte également sous-traiter avec le WOCCU la création de 100 caisses dans une zone non couverte par le projet actuel.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Brochure d'information sur le mouvement
- Fiche de présentation
- Etude d'impact OHIO State University 1985
- Rapport: « A proposal to assist the developpement of the Nigerien Credit Union Movement Phase II » (Mars 1992)
- Rapports trimestriels/Rapports annuels d'audit
- Rapport: « Credit Union in the financial markets in Niger » November 1995
- Rapport d'évaluation à mi-terme des CPEC Février 1996.

SENEGAL

- ⇒ **MUTUELLE D'APARGNE ET DE CREDIT DE HANN (M E C H)**
- ⇒ **CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT DES FEMMES DE DAKAR (E N D A)**
- ⇒ **FEMMES DEVELOPPEMENT ENTREPRISES EN AFRIQUE (F D E A)**
- ⇒ **RESEAU DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU PRIMOCA (P R I M O C A)**

Sénégal



Systeme épargne et ou crédit 1996

Sen 1/09

Appellation structure:

Mutuelle d'épargne et de crédit de HANN

Sigle structure:

MECH

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Service de Pêches de HANN
BP 7135 Dakar

Tél: (221) 32-30-37
/ - -

Fax:

Responsables à contacter:

M. Babacar SARR	Président du Conseil d'Administration
M. Samba GUEYE	Vice-Président
M. Cheikh Tidiane NIANG	Gérant

Date de démarrage du système 01 octobre 1992

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

CNCAS - PROPECHE (Projet Sénégal
Canadien)

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
CNCAS - PROPECHE (Projet Canadien) Sénégal	Subvention d'exploitation (1992-1996). Equipement. Locaux.	9 070 088 FCFA dont 3.296.089 pour couvrir déficit budgétaire.

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Agrément

N° DK 1.93.0017 du 19 novembre 1993

Objectifs et populations ciblées:

- Décentralisation des services financiers
- Accroître la participation des populations dans la gestion et l'administration des activités d'épargne et de crédit.
- La population ciblée est toute celle résidant dans le village traditionnel de HANN (36.000 personnes en 1989).

Bref historique et description des activités:

La caisse a été fondée sur l'initiative de PRO-PECHE, un projet sénégalais-canadien d'appui à la pêche artisanale. PRO-PECHE a apporté le financement et la CNCA-S a fourni l'appui technique. Un agent de crédit de la CNCA-S a été détaché à mi-temps au début pour appuyer les opérations de développement de la caisse.

La caisse a commencé comme une antenne de la CNCA-S, elle s'est transformée en mutuelle d'épargne et de crédit fin 1994. La caisse a dès le début collecté de l'épargne de tous ces membres, tandis que les prêts étaient réservés aux femmes jusqu'au mois de mars 1996. (Max. 50.000 fcfa)

La promotion des activités s'est faite par des séances de sensibilisation pour tous les quartiers.

Description des activités et des programmes de formation:

1. Environnement d'une mutuelle.
2. Importance et rôle du conseil de surveillance.

Séance de formation tous les trois mois donnée par les membres de la structure d'encadrement et par formateurs extérieurs (Cellule AT/CPEC et PAMECAS).

L'année dernière, les coûts de la formation commune des caisses de HANN et KAYAR montaient à 400.000 fcfa, 35 personnes ont été formées (32 élus, 2 gérants et 1 d'encadrement). La formation a été financée par les fonds propres.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Il s'agit de canaliser et de sécuriser l'épargne informelle des nombreuses tontines, mais aussi l'épargne individuelle des villageois.

*** Mise en place des produits d'épargne attractifs**

- 1) Epargne à vue
- 2) Epargne à terme
- 3) Epargne scolaire
- 4) Epargne Korité
- 5) Epargne Tabaski

* Organisation des concours d'épargne. Ex : Epargne Korité, Epargne Tabaski, Epargne scolaire. Distribution des gadgets aux meilleurs épargnants de la semaine.

* organisation de campagne d'information et sensibilisation auprès des groupes cibles (jeunes, femmes, adultes, associations sportives et culturelles, tontines, Dahiras)

- * L'épargne non recyclée dans les prêts est placée dans les banques (dépôt à terme et compte d'opérations).
- * Livret d'épargne pour les comptes d'épargne.
- * Conditions pour ouvrir un compte d'épargne : 2.500 fcfa, 2 photos d'identité, pièce d'identification.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

- * Existence de trois produits de crédit :
 - 1) 5.000 à 50.000 fcfa
 - 2) 50.000 à 150.000 fcfa
 - 3) 150.000 à 300.000 fcfa
- * Le comité de crédit qui est constitué de 5 membres, se réunit tous les jeudis.
- * Etude des dossiers par rapport aux critères d'éligibilité préalablement définis pour chaque type de crédit.
- * Pour obtenir un crédit, il faut être membre et aussi avoir épargné le minimum exigé (7.500 fcfa pour un prêt de 50.000 fcfa, et 25.000 fcfa pour un prêt de 150.000 à 300.000 fcfa).
- * Garantie : Pression sociale, visite chez le membre en impayé, affichage dans le hall de la mutuelle. Pour les crédits en souffrance depuis plus de quatre mois il y a recours à la gendarmerie.
- * Plafond des prêts : 150.000 fcfa pour les personnes physiques et 300.000 fcfa pour les personnes morales.

Autres Services:**Destinations principales des crédits accordés: Couverture Géographique:**

Toutes les activités productives:
Mareyage (70%), petit commerce pour les femmes.

Hann Plage et Hann Village,
Région de Dakar

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	50	63
Nombre de crédits dans l'année:	393	301
Montant des crédits en cours:	2 146 500 F	2 818 600 F
Montant des crédits dans l'année:	15 594 500 F	15 050 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	42 930 F	44 740 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	39 681 F	50 000 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	516	817
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	25 299 450 F	39 299 450 F
Montant moyen des crédits cumulés:	49 030 F	48 102 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		301
- dont hommes:		
- dont femmes:		301
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:		87%
Taux de recouvrement:		95%
Taux d'intérêts débiteurs:	Prêt à court terme 17,00%	17,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:	6%	5%
- sur ressources affectées:		

Notes:
Le taux de remboursement se réfère aux crédits en souffrance depuis 30 jours.

Données Générales sur l'Organisation:

Nombre de caisses/institutions de base:	1	1
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	680	1003
- dont femmes:	280	351
- dont hommes:	318	525
- dont groupements/personnes morales:	82	127
Nombre d'usagers:	105	200
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):	2 500 F	2 500 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	1 700 000 F	2 507 500 F
Estimation du taux de pénétration:	18%	20%
Montant des fonds propres (FCFA):	9 197 816 F	8 795 845 F
Produits d'exploitation hors subvention:	1 958 457 F	1 871 649 F
Charges d'exploitation:	2 175 073 F	4 734 506 F
Résultat net:	0 F	0 F

Notes:
Subvention en 1994: 216.616 fca
Subvention en 1995: 2.862.857 fca

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	37 834 248 F	62 516 367 F
Nombre de déposants:	785	1203
Montant moyen des dépôts:	48 196 F	51 967 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Compte sur livret 5,00%	2,50%
Placement auprès des Banques:		50 000 000 F

Notes:
En 1995: Les placements auprès de la CNCAS étaient divisés entre deux comptes - 44 millions de dépôt à terme et 6 millions dans un compte d'opération.

<i>Effectifs de l'organisation:</i>	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	16	16
Gérants:	1	1
Autres: Gardien	1	2
<i>Effectifs de l'encadrement:</i>		
Chefs de service:		
Animateurs-formateurs:	1	1
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres:		
Total personnel local:	1	1
Personnel expatrié:		
Notes:		

Audit externe <input type="checkbox"/>	Outil informatique <input checked="" type="checkbox"/>
Cabinet d'audit:	Fréquence et objet:
Types de traitements:	Logiciels:
Saisie des opérations.	Logiciel appartenant à la CNCA-S
Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:	
<ul style="list-style-type: none"> * Multiplication de la gamme des produits (épargne-crédit), * Formation adéquate des dirigeants et surtout des employés, * Manque de formation et d'assistance pour la confection des états financiers, * Inadaptation du système comptable. 	
Divers et documentation produits par et sur l'organisation:	
<ul style="list-style-type: none"> * Rapports trimestriels * Statistiques trimestrielles 	

Sénégal



Système épargne et ou crédit 1996

Sen 1/02

Appellation structure:

Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar

Sigle structure:

CEC des femmes de Dakar

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

Grand Yoff Cité Millionnaire
BP 13069 Dakar

Tél: (221) 27-20-25
/ - -

Fax: (221) 27-32-15

Responsables à contacter:

Mame Marième CISSE Coordinatrice ENDA-GRAF

Date de démarrage du système 1987

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

ENDA GRAF

Sénégal

Financement:

Source:		Nature/objet:	Montant:
ENDA GRAF	Sénégal	Subvention fonctionnement	
NOVIB	Pays-Bas	Les deux bailleurs de fonds ensemble	46 774 910 FCFA

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément non déposé

Objectifs et populations ciblées:

Les objectifs de la CEC sont de:

- augmenter les ressources familiales
- faciliter l'accès au crédit par la mobilisation de l'épargne
- décourager des pratiquants de prêts à des taux usuraires dans les quartiers
- créer et renforcer les liens de solidarité et d'entraide entre les membres.

Les populations ciblées sont les femmes habitant Grand Yoff, Khar Yalla, N'gor, Yoff et environs, Castors, Parcelles Assainies, Thiaroye, Colobane, Médina, etc.

Bref historique et description des activités:

L'histoire de la caisse est liée en amont et en aval par des actions menées par ENDA-GRAF. Dans son expérimentation des outils d'animation, ENDA a cherché à faire faire aux populations l'analyse de leurs propres situations et la recherche des solutions adéquates. L'équipe d'ENDA a d'abord commencé par une auto-évaluation de ses méthodes de travail.

Partant d'une plus grande considération de l'organisation interne des groupes, une phase d'animation de 6 mois a permis de rapprocher les femmes sur la base des affinités et de l'appartenance aux mêmes secteurs d'activité.

C'est ainsi que 13 groupes de femmes totalisant 103 membres ont été identifiés. Les membres exercent toutes des activités génératrices de revenus: Maraîchage, teinture, commerce, etc.

Cette phase a été organisée sous forme de rencontres hebdomadaires sur une période de 6 mois. En venant assister aux discussions, chaque femme apporte une cotisation mensuelle de 500 FCFA. Au bout de 6 mois, une somme de 998.800 FCFA avait été collectée. C'est ainsi que la première caisse d'épargne et de crédit des femmes de Grand Yoff a été créée en 1987 avec l'appui d'ENDA-GRAF pour résoudre les problèmes socio-économiques auxquels les femmes sont confrontées. Grâce à un système mutualiste d'épargne et de crédit géré par les groupements de femmes, elle finance des projets à but social et économique.

Description des activités et des programmes de formation:

Modules:

- Confection d'un manuel de procédures administratives et financières
- Renforcement du cadre administratif et financier
- Planification budgétaire (utilisation des ressources financières)
- Définition d'une stratégie de gestion permettant la prise en charge des frais de fonctionnement par les marges bénéficiaires dégagés
- Confection d'un fichier clientèle et procédure de mise à jour
- Définition de modalités de fonctionnement d'un magasin - caisse
- Formation en gestion comptable et financière
- Informatique
- Alphabétisation fonctionnelle
- Contrôle et inspection d'une caisse d'épargne et de crédit
- Arrêté des comptes

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

La collecte et la mobilisation de l'épargne figurent parmi les objectifs prioritaires de la caisse. Par conséquent, il est essentiel pour une caisse d'épargne et de crédit d'adopter une politique de mobilisation de l'épargne incitative. C'est à ce titre que des guichets de marché ont été ouverts pour décentraliser les services de caisse et encourager l'épargne des femmes les plus démunies pour faciliter leur accès à la caisse à partir de l'épargne de petites sommes (25, 50, 100 FCFA, etc.). Les guichets au delà de leur fonction de canalisation de l'épargne, sont aussi des centres d'information, d'échanges de formation, d'orientation et de moyens d'augmenter le sociétariat.

Il existe plusieurs produits d'épargne:

- 1) L'épargne simple qui se fait à partir des guichets de marché et à la caisse
- 2) L'épargne à terme
- 3) L'épargne habitat
- 4) L'épargne pèlerinage (lieux saints)
- 5) L'épargne enfant

Le système tontinier est aussi utilisé pour la mobilisation de l'épargne. Le support utilisé est le carnet d'épargne et de crédit pour toutes les formes d'épargne.

Les conditions d'ouverture d'un compte sont:

- payer un droit d'adhésion de 1500 FCFA,
- souscrire une part sociale variant de 3000 à 6000 FCFA selon la caisse de base,
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité.

Les dépôts à terme sont rémunérés au taux d'intérêt annuel de 6% pour une durée minimale de 6 mois.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Pour bénéficier d'un crédit il faut remplir les conditions suivantes:

- * Etre membre selon les dispositions statutaires
 - être une femme
 - ne pas être salariée
 - mener une activité économique rentable non prohibée par les lois et règlements en vigueur
 - jouir de tous ses droits civils et civiques
- * Avoir versé la part supplémentaire fixée chaque année à l'établissement des comptes de résultats;
- * Avoir versé une caution équivalente au 1/4 du crédit sollicité;
- * Ne pas être bénéficiaire d'un crédit en cours, de la caisse ou d'une autre institution de crédit;
- * Avoir une épargne.

Une fois que ces conditions ci-dessus sont remplies, le membre peut formuler une demande de prêt. Avant toute décision, le Comité de Contrôle effectue une enquête de moralité concernant le demandeur. C'est ensuite que le Comité de Crédit siègera pour donner une suite à la demande. Avant décaissement, le bénéficiaire de crédit signe une reconnaissance de dette.

En cas de recouvrement, le Comité de Contrôle rencontre les concernées individuellement chez elles avec un avertissement. La pression sociale est la plus utilisée comme moyen de recouvrement. Pour les crédits en souffrance le recours à la police ou la gendarmerie est utilisé.

Le prêt est payable en 4 mois avec un différé d'un mois et demi. Une amende est payée en cas de retard de paiement. Le plafond de prêt est fixé à 100.000 FCFA.

Le suivi des prêts s'effectue au plan comptable par le biais d'un registre caisse où l'on inscrit toutes les opérations effectuées par les membres.

Autres Services:

Assistance en formation.
Alphabétisation.
Expertise populaire.
Etudes et conseils.

Destinations principales des crédits accordés: Couverture Géographique:

Commerce (95%), teinture, maraîchage, couture, élevage, transformation des fruits locaux et de céréales, pêche, etc.

Région de Dakar.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	4	4
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	4145	5757
- dont femmes:	4145	5757
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	1 500 F	1 500 F
Montant de la part sociale (FCFA):	3000-6000 F	3000-6000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	22 200 000 F	29 731 000 F
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):	30 062 507 F	56 429 709 F
Produits d'exploitation hors subvention:	8 403 393 F	9 879 426 F
Charges d'exploitation:	7 546 965 F	12 144 744 F
Résultat net:	3 617 296 F	5 882 678 F

Notes:

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	36 906 655 F	99 033 921 F
Nombre de déposants:	4145	5757
Montant moyen des dépôts:	8 904 F	17 202 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôt à terme 6,00%	6,00%
Placement auprès des Banques:	9 035 117 F	5 686 000 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:		4080
Nombre de crédits dans l'année:	4211	4998
Montant des crédits en cours:		105 106 703 F
Montant des crédits dans l'année:	244 971 748 F	340 303 720 F
Montant moyen des crédits en cours:		25 761 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	58 174 F	68 088 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	7308	10358
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	398 706 873 F	621 711 593 F
Montant moyen des crédits cumulés:	54 558 F	60 022 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:		
Taux de recouvrement:		98%
Taux d'intérêts débiteurs:		
	Crédit court terme 10,00%	10,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:		106%

Notes:

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	98	98
Gérants:		
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	1	1
Animateurs-formateurs:	3	3
Inspecteurs/contrôleurs:	2	2
Autres:		
Total personnel local:	6	6
Personnel expatrié:		

Notes:

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

APCO

Une fois par semestre.

Enregistrement des opérations, suivi et contrôle des opérations.

CIEL

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:**Difficultés principales:**

- absence de coffres-forts
- manque d'outils de contrôle
- suivi des fichier client
- prise en charge des investissements et des frais de fonctionnement des caisses et des guichets par les bénéficiaires
- organes inactifs
- inadéquation des caisses par rapport aux textes relatifs à la réglementation en vigueur sur les structures mutualistes d'épargne et de crédit

Perspectives:

- doter chaque caisse et guichet d'un coffre-fort
- mise en place d'un réseau informatique pour faciliter le contrôle, faire systématiquement chaque mois une sortie du fichier clients et guichets
- organiser des rencontres nationales des structures appuyées par ENDA-GRAF en vue de sensibiliser sur la nécessité d'obtenir un agrément et d'être reconnue par le Ministère des finances
- créer une union des caisses d'épargne et de crédit encadrées par ENDA-GRAF

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

Prospectus de la caisse d'épargne et de crédit des femmes de Grand Dakar.

Sénégal**Système épargne et ou crédit 1996**

Sen 3/06

Appellation structure:Femmes Développement
Entreprise en Afrique**Sigle structure:**

FDEA

Type d'organisation:

Projet à volet crédit

Adresse:Zone B, face Clinique
Internationale et Lycée Blaise
Diagne
BP 3921 DakarTél: (221) 25-20-58
/ - -

Fax: (221) 25-42-87

Responsables à contacter:

Soukeyna NDIAYE BA Présidente

Date de démarrage du système

1988

Date de démarrage de la phase en cours

Mars 1993

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Pas d'organisme d'appui -

Financement:

Source:		Nature/objet:	Montant:	
USA FOR AFRICA	Etats-Unis	Fonds de crédit et fonctionnement	28 208 933	FCFA 1989: 14.273.483 fcfa 1990: 13.935.450 fcfa
OXFAM America	Etats-Unis	Subvention, formation	15 824 466	FCFA
NOVIB	Pays-Bas	Fonds de crédit, fonctionnement	219 798 005	FCFA

Fondation Jean Paul II	Burkina Faso	Fonds de crédit	3 000 000	FCFA
FAIB, Fonds d'Aide aux Initiatives de Base	Sénégal	Fonds de crédit	3 000 000	FCFA

Situation Juridique:*** Structure ou organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative**

Ayant signé une convention d'exercice avec le ministère de tutelle en date du 7 janvier 1992. Ministère de tutelle: Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille.

Objectifs et populations ciblées:

- Développer et soutenir l'entrepreneuriat féminin au Sénégal et en Afrique.
- Faciliter aux femmes l'accès au crédit et aux moyens de production.
- Créer des conditions pour l'accroissement du revenu des femmes.
- Appuyer les femmes dans les domaines du conseil, de la formation pour l'amélioration rapide de leur capacité technique en matière de gestion et de leur cadre de vie en général.
- Aider les femmes à mieux comprendre le processus qui compose la mise en place, l'exécution et la gestion de l'entreprise.
- Faciliter et encourager la production et la commercialisation de leurs produits .
- Mettre à la disposition des femmes un cadre institutionnel adapté à leur besoin.

Bref historique et description des activités:

Née en 1987, la FDEA a démarré l'exécution réelle de ses projets en 1988 par deux phases pilotes d'une durée de 3 ans successifs. Elles ont permis de tester sur le terrain différentes théories issues d'analyses diverses et d'élaborer la stratégie d'appui aux femmes du secteur informel.

Ainsi FDEA met à la disposition des femmes sénégalaises et africaines qui le désirent un système de crédit, de formation, d'encadrement et de conseil dans les domaines de la micro-entreprise.

Au Sénégal, la FDEA intervient dans six régions: Dakar, Kaolack, Thiès, Diourbel, Louga et Saint-Louis. La FDEA a de nombreuses relations, de collaborations avec diverses organisations non gouvernementales, nationales, régionales et internationales.

Elle détient un fichier de personnes qualifiées pouvant intervenir dans divers domaines du développement. Elle a son siège à Dakar, une antenne régionale à Kaolack et un point focal à Thiès. La gestion du programme est facilitée par l'organisation interne du travail en cellules spécialisées selon les différents domaines d'intervention.

La FDEA a trois principaux domaines d'intervention: Crédit, formation et encadrement

Description des activités et des programmes de formation:

La formation formelle se fait dans les domaines suivants:

- * Etude de faisabilité de la micro-entreprise
- * Gestion financière
- * Gestion des ressources humaines
- * Organisation des groupes
- * Leadership
- * Alphabétisation
- * Développement
- * Santé

La formation informelle:

Séminaires de réflexion et voyages d'échanges au niveau national, régional et international.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

La FDEA incite de plus en plus les femmes à épargner pour mieux garantir leur autonomie financière à la fin de son appui, pour garantir aux femmes des possibilités d'investissement à long terme.

Depuis 1992, l'épargne est devenue obligatoire dès réception du crédit FDEA. Le montant est en fonction de l'activité et du financement.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le crédit est octroyé sur la demande des intéressées qui présentent des idées du projet. L'étude financière est effectuée au niveau de la FDEA par la cellule crédit qui présente ensuite le projet en réunion de staff.

A ce jour, elle a financé et encadré 524 entreprises individuelles et collectives en milieu rural et urbain pour un montant de 171.594.375 FCFA. Ces projets concernent 5010 femmes de six régions du Sénégal.

Conditions pour obtenir un crédit:

- 1) Etre un groupe de femmes déjà organisé
- 2) Avoir au moins 100.000 FCFA dans la caisse du groupe
- 3) Acheter la carte d'adhésion annuelle
- 4) Tenue obligatoire de la comptabilité
- 5) Accepter la formation proposée par FDEA
- 6) Accepter de verser l'épargne au moment du remboursement
- 7) Accepter de payer les frais de retard sur les remboursements
- 8) Accepter de payer 9% d'intérêt et 3% de coût d'encadrement
- 9) Etre en mesure d'exécuter le projet du début à la fin.

Encadrement:

Il se fait à partir d'un suivi rapproché des dossiers des entreprises et des femmes entrepreneuses elles-mêmes, par l'évaluation régulière de leur performance par des séminaires internes.

Les activités des projets sont revues sur la base du document de projet d'origine qui a été élaboré à partir des données recueillies sur le terrain par les femmes. L'équipe d'encadrement tente de procéder à l'évaluation participative des activités menées par les femmes.

Autres Services:

Etudes de projet, évaluation, alphabétisation, éducation, organisation voyages d'études et séminaires.

Destinations principales des crédits accordés:

Aux groupements de femmes du secteur informel.

Couverture Géographique:

Régions de Dakar, Kaolack, Thiès, Louga, Diourbel et Saint-Louis.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:		
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	3677	5010
- dont femmes:	3677	5010
- dont hommes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):		
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		
Estimation du taux de pénétration:		
Montant des fonds propres (FCFA):		
Produits d'exploitation hors subvention:		
Charges d'exploitation:		
Résultat net:		
Notes:		

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	11 260 180 F	14 150 105 F
Nombre de déposants:	144	164
Montant moyen des dépôts:	78 196 F	86 281 F
Taux d'intérêts créditeurs:	<i>Epargne</i> 2,50%	2,00%

Placement auprès des Banques:

Placement auprès des Banques:	11 260 180 F	14 150 105 F
Notes:	Les déposants sont des groupements féminins.	

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	144	164
Nombre de crédits dans l'année:	89	150
Montant des crédits en cours:	26 072 650 F	32 762 455 F
Montant des crédits dans l'année:	33 090 000 F	60 810 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	181 060 F	199 771 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	371 798 F	405 400 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	153	330
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	35 056 000 F	130 135 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	229 124 F	394 348 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	3677	5010
- dont hommes:		
- dont femmes:	3677	5010
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	96%	
Taux de recouvrement:	100%	
Taux d'intérêts débiteurs:		
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:		

Notes: Le nombre de bénéficiaires de crédit:
1994 - 3677 femmes regroupées au sein de 144 groupements
1995 - 5010 femmes regroupées au sein de 164 groupements

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:		
Gérants:		
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	5	5
Animateurs-formateurs:	6	6
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres: Stagiaires et administration	8	10
Total personnel local:	19	21
Personnel expatrié:		
Notes:		

Audit externe Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements:

Logiciels:

FIDECA

Annuel

Traitement de texte
ComptabilitéWP 5.1
Windows
Ciel Compta**Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:**

La FDEA a étudié depuis bientôt deux ans la manière la plus rationnelle de faire face aux nombreuses demandes qui lui parviennent, à la diversité des besoins au développement de son programme de formation et d'encadrement tout en préservant sa philosophie de départ.

Les caisses populaires d'épargne et de crédit semblent être l'alternative appropriée parce que souples, simples, répliquables à la base, permettant d'atteindre les objectifs à long terme.

Une région pilote a été choisie pour le démarrage de ce programme avec la perspective d'implanter un réseau national.

Difficultés:

Réticence des populations dans certaines zones due à des expériences malheureuses de certaines organisations ou de détournements de fonds.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

Rapports d'activités techniques et financières

Rapport d'audit et rapports d'évaluation.

Sénégal**Système épargne et ou crédit 1996**

Sen 1/04

Appellation structure:Réseau des Caisses d'Epargne et
de Crédit du PRIMOCA**Sigle structure:**

CAPEC/PRIMOCA

Type d'organisation:

Epargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 50 Sédhiou

Tél: (221) 95-11-80

/ - -

Fax: (221) 95-12-74

Responsables à contacter:

Birama NIANG

Unité de suivi et évaluation du
PRIMOCA**Date de démarrage du
système**

Juin 1992

**Date de démarrage de
la phase en cours****Organisme d'appui (Structures d'encadrement
extérieures):**PRIMOCA, Programme de
Développement Rural Intégral de
la Moyenne Casamance

Sénégal

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
PRIMOCA, Programme de Développement Rural Intégral de la Moyenne Casamance	Sénégal Subvention d'équipement (Construction, Matériel et Mobilier de Bureau)	26 953 191 FCFA, dont la répartition se fait comme suit: - 1994 : 25 383 601 - 1995 : 1 569 590

Situation Juridique:*** Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Agrément

N° KD 2.93.0009 (Sedhiou), KD 2.93.0010 (Bloc Séfa), KD 2.93.0011 (Médina El Hadji Souané), KD 2.93.0012 (Bambaly), KD 2.93.0013 (Faoune), KD 2.93.0014 (Djiragone), KD2.93.0015 (Walicounda), KD 2.93.0016 (Niassene Diola), KD 2.96.0095 (Djafilon)

Objectifs et populations ciblées:

Objectifs:

- L'accès des populations aux moyens financiers
- Le financement des activités de promotion à caractère productif au bénéfice des collectivités et des opérateurs individuels
- Donner une éducation économique aux populations du département de Sédhiou par la promotion et le développement de la mutualité d'épargne et de crédit
- Le renforcement de la capacité d'autogestion des populations ciblées.

Populations ciblées :

Tous les secteurs économiques de la zone d'implantation des CAPEC notamment les paysans et les mouvements associatifs de base des producteurs.

Bref historique et description des activités:

Dans le cadre de la politique de crédit mise en place par le PRIMOCA reposant sur les prestations d'une banque classique que représente la CNCAS et sur l'octroi d'un crédit de proximité par des caisses d'épargne et de crédit (CAPEC), le PRIMOCA après plusieurs études, a soutenu la mutualisation au sein du département de Sédhiou la seule voie valable pour permettre le financement des activités des populations les plus démunies notamment les femmes et les jeunes.

Cette option devenue réalité, a suscité un engagement profond des populations. Elle est aussi perçue comme porteuse d'espoirs pour résoudre en grande partie le financement des activités productives.

Huit caisses populaires d'épargne et de crédit ont été implantées en 1993 à la suite d'un large séminaire d'information des populations (élus locaux, représentants des organisations paysannes et services techniques départementaux); une neuvième caisse a été implantée par les populations de DIAFILON avec l'encadrement du PRIMOCA en 1995. Toutes les 9 CAPEC sont agréées par le MEFP.

Chaque CAPEC est dotée d'un Conseil d'Administration, d'un Comité de Crédit et d'un Comité de Surveillance. Dans la perspective de création d'une union, un conseil consultatif regroupant les présidents est mis en place.

Description des activités et des programmes de formation:

Les principales actions engagées ont concerné:

La formation des membres des instances et des gérants avec comme modules :

- * le fonctionnement et le rôle des différents organes d'une CAPEC
- * la comptabilité et la gestion.

Il y a aussi différents séminaires de formation organisés par la cellule AT/CPEC et le PAMECAS auxquels ont participé les élus et les gérants.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

La politique de mobilisation de l'épargne menée est étroitement liée à celle du crédit. En effet, pour prétendre à un crédit, le sociétaire doit faire un apport personnel égal au tiers du montant du crédit sollicité. Cet apport est bloqué jusqu'au remboursement du prêt et il génère des intérêts avec un taux de 3% par an.

Les moyens mis en oeuvre pour mobiliser l'épargne sont essentiellement axés sur la sensibilisation pendant la campagne de commercialisation des produits agricoles qui constitue la période la plus propice pour mobiliser l'épargne.

Les supports utilisés sont le livret d'épargne du sociétaire et l'épargne à vue est le produit le plus utilisé. Les dépôts à terme sont constitués des apports bloqués en garantie pour les prêts accordés. Pour ouvrir un compte, le sociétaire doit souscrire une part sociale de 1.000 FCFA et payer un droit d'adhésion de 2.000 FCFA.

En vue d'augmenter le volume de l'épargne, les CAPEC à l'issue de leurs assemblées générales respectives de 1996 ont décidé avec l'appui du Conseil Consultatif des CAPEC qui a pour mission générale de préparer toutes les conditions pour la création d'une union des CAPEC du département de Sédhiou, d'instaurer l'épargne minimum dont le montant sera fixé spécifiquement par chaque CAPEC.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Il est recommandé durant les premiers temps du crédit que les prêts soient de court terme en vue de satisfaire certains besoins de crédits de campagne. Il est retenu que le montant des ressources financières dévolues aux opérations de prêts n'excède pas la moitié des dépôts des membres.

Les activités financées sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce et le social.

Le montant minimum d'un prêt est de 5.000 FCFA, il est au plus égal à 3 fois l'épargne d'un emprunteur.

- Les crédits sont consentis uniquement aux sociétaires, membres de la CAPEC depuis au moins six mois.
- Le sociétaire fait un apport personnel égal au tiers du crédit demandé. Ce montant est bloqué jusqu'au remboursement du prêt et il génère les intérêts.
- Des frais de dossier sont payés à titre définitif par tout demandeur de crédit avant l'examen de son dossier par le Comité de Crédit. Les tarifs varient de 500 F à 10 000 FCFA en fonction du montant du prêt sollicité.
- Le taux d'intérêt débiteur est de 2% par mois appliqué au capital restant dû.
- Garantie: Peut servir de garantie tout bien dont la conservation et la vente ne posent pas de problème tels que les bijoux, engins et véhicules à moteur, matériels agricoles ou équipements de maison, domiciliation des salaires dans le compte de la CAPEC ouvert à la CNCAS, ou toute valeur mobilière et immobilière.

Tout prêt non remboursé cinq jours après la date d'échéance, paie une pénalité de 2% par mois sur l'exigible pour tout mois entamé et entièrement dû.

Autres Services:

- Fournitures de denrées alimentaires
- Intrants (engrais)

Destinations principales des crédits accordés:

Agriculture, Elevage, Artisanat, Commerce, Social.

Couverture Géographique:

Département de Sédhiou,
Région de Kolda.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	8	9
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres:	2723	3364
- dont femmes:	843	1067
- dont hommes:	1662	1975
- dont groupements/personnes morales:	218	322
Nombre d'usagers:	17	81
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	2 000 F	2 000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1 000 F	1 000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	2 913 000 F	3 436 000 F
Estimation du taux de pénétration:	1,85%	2,33%
Montant des fonds propres (FCFA):	31 739 989 F	34 240 098 F
Produits d'exploitation hors subvention:	5 101 158 F	5 420 497 F
Charges d'exploitation:	1 867 430 F	3 318 973 F
Résultat net:	3 233 728 F	5 098 394 F

Notes:

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	36 576 443 F	47 780 890 F
Nombre de déposants:	1310	1533
Montant moyen des dépôts:	27 921 F	31 168 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôt 3,00%	3,00%
Placement auprès des Banques:	18 324 242 F	24 301 080 F

Notes:

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	489	794
Nombre de crédits dans l'année:	520	1022
Montant des crédits en cours:	15 418 705 F	35 807 354 F
Montant des crédits dans l'année:	28 422 955 F	61 673 860 F
Montant moyen des crédits en cours:	31 531 F	45 097 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	54 660 F	60 346 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	520	1542
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	28 422 955 F	90 096 815 F
Montant moyen des crédits cumulés:	54 660 F	58 429 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	520	1022
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	100%	97%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:		
	Court terme 24,00%	24,00%
	Moyen terme 16,00%	16,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:	CNCAS 6 315 099,00 F	5 667 331,00 F
Taux de transformation sur épargne:	42%	75%
- sur ressources affectées:		

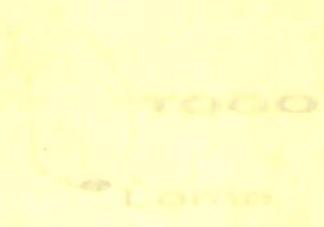
Notes:

Effectifs de l'organisation:	31/12/94	31/12/95
Elus des organes et divers comités:	120	129
Gérants:	8	9
Autres: Aides gérants	8	9
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:		
Animateurs-formateurs:		
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres: Coordonnateur	1	1
Total personnel local:	1	1
Personnel expatrié:		
Notes:		

Audit externe <input type="checkbox"/>	Outil informatique <input checked="" type="checkbox"/>
Cabinet d'audit:	Fréquence et objet:
Types de traitements:	Logiciels:
Suivi et gestion des CAPEC et évaluation. (L'outil informatique appartient au PRIMOCA.)	Word, Excel
Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:	
<p>Perspectives d'évolution:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre des caisses pour avoir au moins une caisse par communauté rurale afin d'élever le taux de pénétration. - Créer une union départementale des caisses d'épargne et de Crédit. <p>Difficultés rencontrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui limité du PRIMOCA du fait qu'il a des difficultés liées à l'expiration de sa première phase. 	
Divers et documentation produits par et sur l'organisation:	
<ul style="list-style-type: none"> - La politique du crédit rural du PRIMOCA - Proposition de la politique de crédit du réseau des CAPEC du PRIMOCA 	

Togo

Système épargne et ou crédit 1996



Institution et secteur	Secteur d'intervention	Type d'organisation
La Centrale d'Autopromotion Paysanne	CAP - RAFIA	Produit à volet crédit
Adresse RAFIA BP 43 Dapaou Togo 00229 22 70 42 49 Togo 00229 22 70 42 47	Responsables à contacter M. Boudou AYESSAKI - Coordinateur du projet Mme. Maly Paquerbe - Responsable de la cellule épargne et crédit	

TOGO

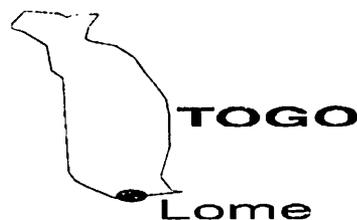
- ⇒ LA CENTRALE D'AUTOPROMOTION PAYSANNE (CAP - RAFIA)
- ⇒ FEDERATION DES UNIONS COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU TOGO (FUCEC - TOGO)
- ⇒ MUTUELLE D'EPARGNE ET DE CREDIT POUR LES FEMMES DE LA REGION DES PLATEAUX - TOGO « ADZEDZI » (MUTELLE « ADZEDZI »)

Financement			
Source	Libération	Montant	
COOP. BELGANDEN	Belgique	Intervention pour la CFA - crédits sociaux (selon accords existants) (général)	40 000 000 CFA (24 182 000 USD)
Mutuelle ADZEDZI	Belgique	Fonds de crédit non remboursable	20 000 000 CFA (12 091 000 USD)
Mutuelle ADZEDZI	Belgique	Facilité de crédit non remboursable	15 000 000 CFA (8 800 000 USD)

Togo

Systeme epargne et ou credit

1996



Appellation structure:

La Centrale d'Autopromotion Paysanne

Sigle structure:

CAP - RAFIA

Type d'organisation:

Projet à volet crédit

Adresse:

RAFIA
BP 43 Dapaong

Tel: (228) 70-80-49
/ - -

Fax: (228) 70-82-37

Responsables à contacter:

M. Boukari AYEESAKI Coordinateur du projet

Mme Midy Fessoribe Responsable de la cellule epargne et credit
BARNABO

Date de démarrage du système

Projet: 1986

Date de démarrage de la phase en cours

Volet crédit: 1991

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Ile de Paix	Belgique
RAFIA, Recherche Appui et Formation aux Initiatives d'Autodéveloppement	Togo

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
VREDESEILANDEN	Belgique Subvention pour investissements socio-collectifs (magasins greniers)	403 149 666 FCFA (=24.188.980 FB)
AGCD/ABOS, Coopération Belge	Belgique Fonds de crédit non remboursable	29 000 000 FCFA (en 1995)
CEE, Union Européenne	Europe Equipements et matériel didactiques	19 711 000 FCFA

Situation Juridique:

Structure ou Organisation non constituée sous forme mutualiste ou coopérative

Dossier pour la signature de la convention non déposé	RAFIA est une ONG d'appui au développement qui a été reconnue en 1992.
---	--

Objectifs et populations ciblées:

Objectifs du projet / ONG :

RAFIA se donne comme objectifs :

- * l'aide à la recherche de solutions aux initiatives de base des communautés rurales et urbaines,
- * la formation pour renforcer les compétences au niveau des communautés de base,
- * la collecte, la capitalisation et la diffusion de toute information et documentation sur les expériences appropriées locales ou étrangères,
- * la promotion des relations intercommunautaires en matière d'autodéveloppement économique et social,
- * le soutien aux initiatives de base orientées vers la protection et la gestion durable de l'environnement,
- * la promotion d'activités génératrices de revenus en faveur des jeunes et des femmes,
- * l'appui à la collecte de l'épargne et la distribution du crédit.

Objectifs du volet crédit :

- * promouvoir des mécanismes d'accumulation efficaces des ressources via l'épargne collective en nature et en espèce,
- * promouvoir l'émergence d'un système de crédit autogéré proche du paysan pour les investissements productifs.

La population ciblée est celle rurale et urbaine dans la région des Savanes.

Bref historique et description des activités:

Historiquement, Iles de Paix qui est une ONG belge, avait démarré un projet de développement intégré dans la région de Dapaong (nord du Togo) en 1985/1986. Elle a démarré son activité d'épargne à la même date et a commencé l'activité de crédit en 1991 au niveau des CAP.

C'est cette activité d'épargne/crédit qui a été transféré à l'ONG RAFIA créée à l'initiative d'une partie du personnel d'Iles de Paix en janvier 1992. L'appui aux activités d'épargne et de crédit au niveau des groupements et de leurs unions (CAP) n'est qu'un aspect du programme multisectoriel de RAFIA. L'activité épargne et crédit n'est pas non plus exclusive au niveau des groupements et des CAP.

RAFIA fonde sa philosophie sur une approche intégrée du développement et sur une démarche recherche-formation-développement, qui garantit une collaboration responsable avec les communautés à la base.

Le programme d'action de RAFIA est le suivant :

1) En milieu rural :
Il s'agit notamment d'introduire de nouvelles techniques culturales tout en conservant l'environnement; d'accroître le niveau de vie par la mobilisation de moyens financiers provenant des activités agricoles et para-agricoles; d'apporter les facteurs de production et le suivi des investissements qui y sont liés; d'organiser et de structurer les communautés de base; d'alléger les travaux des femmes et d'accroître leurs revenus; d'améliorer le secteur agricole et l'approvisionnement en eau; de mettre en place des infrastructures d'accompagnement.

2) En milieu urbain : Il s'agit d'un appui/conseil aux unités économiques pour mieux valoriser les ressources locales et régionales avec un impact sur l'emploi; l'amélioration de la gestion de la PME et en particulier la mise en

place des systèmes d'épargne et des pratiques d'investissement de l'appui à la formation et au développement d'un système d'information.

Les groupements encadrés sont ceux de greniers collectifs qui se sont structurés en créant une union "La Centrale pour l'Autopromotion Paysanne" - CAP. Ces groupements sont passés en nombre de 102 pour une Centrale (CAP) en 1991 à 361 pour les quatre Centrales (CAP) en 1995.

Les organes de cette Centrale sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Gérance. L'Assemblée se réunit annuellement et les membres du Conseil qui sont en même temps responsables des sous zones se réunissent mensuellement pour examiner leurs activités. Ils servent de courroie de transmission pour toute information provenant de RAFIA et destinée aux populations. Les séances de sensibilisation, d'information et de formation sont animées au niveau des sous zones et les responsables suivent la gestion des groupements des greniers collectifs et du crédit octroyé par les CAP. Pour réaliser leurs activités, les CAP bénéficient de l'assistance technique et financière de RAFIA.

Les principaux services offerts par les CAP sont :

- l'octroi des crédits aux groupements membres des CAP,
- la centralisation des épargnes des groupements et leur placement dans les banques,
- la gestion d'un magasin dont la fonction est de vendre des intrants et outils agricoles et la location de certains outils aratoires,
- la gestion des périmètres irrigués,
- l'animation et la sensibilisation de leurs membres.

L'expérience des CAP s'est bien intégrée dans leur environnement avec une bonne pénétration du monde rural et une relation étroite avec les groupements agricoles même si les instruments de gestion et la formation restent encore sous-exploités.

Le volet crédit :

- Octroi du crédit aux groupements membres des CAP,
- Recouvrement du crédit octroyé aux groupements membres des CAP,
- Centralisation des épargnes et leurs placements dans les banques,
- Promouvoir des mécanismes d'accumulation efficace des ressources via l'épargne collective en nature et en espèce.

Relations extérieures:

Système bancaire - ouverture de compte.
Système administratif - recours à la justice.

Organisation de l'activité crédit :

Assemblée Générale,
Conseil d'Administration,
Commissaire aux comptes,
Gérant,
Comité de Gestion des groupements villageois.

Formateurs extérieurs : INADES (formation des paysans des CAP) et CESAO (personnel).

Description des activités et des programmes de formation:

Des formations sont organisées aussi bien pour le groupe bénéficiaire que pour le personnel d'appui.

- 1 Formation du groupe bénéficiaire (paysans).

- Formation des trésoriers de groupements sur le thème "Gestion de la caisse"
- Formation des secrétaires de groupements sur le thème "La tenue d'un cahier de gestion"
- Formation des présidents de groupements et les membres du Conseil d'Administration des CAP sur le thème "La préparation et la conduite d'une réunion".

Pour les élus (Conseil d'Administration), une formation sur le thème identification des besoins en formation a été animée par INADES.

Formation :

- préparation et conduite d'une réunion,
- la gestion des biens communautaires,
- organisation pour la conduite d'une action communautaire,
- comment utiliser le crédit,
- importance du travail de la femme,
- organisation et fonctionnement d'un groupement,
- rédaction des rapports d'activités et financiers,
- tenue des documents.

2. Formation du personnel d'appui.

En dehors des séminaires, le personnel de RAFIA se forme régulièrement au CESAO (Burkina Faso) et les animateurs chargés de l'épargne et crédit ont été formés sur les thèmes suivants :

- Animation des OAP (Organisation d'Autopromotion Paysanne),
- Appui aux organisations de femmes dans la promotion d'activités rémunératrices,
- Appui à la promotion et à la gestion des structures locales d'épargne et crédit,
- L'initiation à la méthode GRAAP,
- Initiation à l'auto-évaluation animée des activités de groupes de base,
- Gestion appropriée des OAP,
- Approche participative de travail et perfectionnement dans l'appui à l'autopromotion.

NB : Les deux dernières formations du personnel ont été effectuées à la DSE en Allemagne.

220 élus et les membres de groupement ont été formés à un coût de 2.062.348 FCFA en 1995. Le coût de la formation du personnel d'appui (animateurs) revient à 942.025 FCFA.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

- L'épargne est en espèce au niveau des CAP,
- L'épargne d'ouverture de compte est fixée à 15.000 FCFA,
- Après l'ouverture de compte, tout membre de la CAP est tenu à faire une épargne obligatoire de 10.000 FCFA par an,
- Dépôt et retrait peuvent intervenir à tout moment mais le solde minimum devra être 15.000 FCFA,
- Tout groupement qui désire un crédit doit avoir épargné 25% de la somme qu'il demande et celle-ci reste en épargne bloquée jusqu'au remboursement total du crédit reçu.

NB: L'épargne au niveau des groupements est en nature et en espèce.

Période favorable : moment des récoltes (novembre à janvier),
L'épargne non recyclée est placée à vue en banque.

- Supports : livrets et dépôts à vue,
- Encouragement : rémunération de l'épargne, sensibilisation, information, bonus de 4% pour remboursement,
- Produits servis : épargne à vue pour tous les besoins des paysans.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Compte tenu de la capacité de financement et de la nécessité d'une démarche progressive, des critères de sélection pour l'accès au crédit de la CAP ont été déterminés.

- * Le crédit est octroyé à un groupement et non à un individu et ce premier doit avoir deux à trois ans d'existence. Un regard est fait sur le fonctionnement du système "cotisation-prêt-remboursement" au niveau du groupement.
- * Evaluation de l'épargne du groupement sur la base d'une estimation de la valeur du stock en nature et du montant collecté en espèces : un minimum de 20.000 FCFA est exigé s'il s'agit d'un groupement féminin et 35.000 FCFA pour un groupement masculin qui sollicitent le crédit.
- * Le groupement doit par ailleurs être membre de la CAP, solvable, présenter une gestion saine de ses biens et adresser une demande à la CAP. Le crédit octroyé par la CAP est à court terme (crédit de campagne agricole pour les hommes et crédit petit commerce pour les femmes).
- * Le taux d'intérêt est de 15%, dont 4% est remis aux groupements qui remboursent à temps sous forme de ristourne,
- * Modalités de remboursement : 1 à 2 fois,
- * Le montant peut aller jusqu'à plusieurs fois l'épargne du groupement mais dans tous les cas inférieur à 200.000 FCFA,
- * les prêts sont sous distribués au sein du groupement,
- * Garantie : la caution solidaire.

Notons qu'actuellement, l'activité épargne et crédit des CAP connaît une évolution assez remarquable; Un accent particulier est mis sur la mobilisation de l'épargne en espèce des groupements membres et désormais tout groupement demandeur de crédit doit avoir obligatoirement une épargne monétaire à la CAP, on parle d'ailleurs de plus en plus d'une épargne bloquée équivalente à 25% du montant du crédit demandé.

Le recouvrement se fait en deux échéances (la 1ère en octobre/novembre et la 2è en décembre/janvier).

- Organes : Conseil d'Administration et Comité de Gestion au niveau des groupements villageois.
- Dossiers : Remplir un formulaire de demande, étude des dossiers sans frais.
- Garanties : Bétail, réalisation par vente, pression sociale des autres membres du groupement.
- Suivi des bénéficiaires : Déplacements sur le terrain assuré par les animateurs pour suivre l'évolution des activités et fournir des conseils aux paysans.

Autres Services:

- Gestion des périmètres maraîchers,
- Location du matériel (charrues, brouette, pioches, pèles etc.)

Destinations principales des crédits accordés:

- Financement des intrants agricoles
 - Location d'outils des travaux agricoles
 - Micro-investissement
 - Petites dépenses sociales
 - Petit commerce
- Agriculture et commerce 99% et dépenses sociales 1%.

Couverture Géographique:

Région des Savanes, nord-est Dapaong.
55 villages avec actuellement une extension vers le sud-ouest (préfecture de Tandjoaré).

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	178	361
Nombre d'unions:	1	4
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	2460	4362
- dont femmes:	1560	1321
- dont hommes:	900	3041
- dont groupements/personnes morales:	178	361
Nombre d'utilisateurs:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	2 500 F	5000-10000 F
Montant de la part sociale (FCFA):		
Montant du capital social libéré (FCFA):		
Estimation du taux de pénétration:	3,78%	16,71%
Montant des fonds propres (FCFA):		5 000 000 F
Produits d'exploitation hors subvention:		25 796 437 F
Charges d'exploitation:		22 700 000 F
Résultat net:		3 096 437 F

Notes: Les groupements constituent les institutions de base.
Le montant du droit d'adhésion varie selon la CAP.

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	2 023 150 F	2 890 182 F
Nombre de déposants:	116	167
Montant moyen des dépôts:	17 441 F	17 306 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Epargne 3,50%	3,50%

Placement auprès des Banques:

Notes: Le nombre de déposants est exprimé en groupements.

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:		1
Nombre de crédits dans l'année:	121	232
Montant des crédits en cours:		11 085 F
Montant des crédits dans l'année:	14 130 000 F	28 755 000 F
Montant moyen des crédits en cours:		11 085 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	116 777 F	123 944 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	292	373
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	32 666 000 F	53 205 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	111 870 F	142 641 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:	121	232
Taux de remboursement:	100%	100%
Taux de recouvrement:		
Taux d'intérêts débiteurs:	Crédit aux groupement 15,00%	15,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:		147%

Notes:

Effectifs de l'organisation:

Elus des organes et divers comités:	13	37
Gérants:	1	4
Autres:		

Effectifs de l'encadrement:

Chefs de service:	1	1
Animateurs-formateurs:	4	6
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres:		
Total personnel local:	5	7
Personnel expatrié:		

Notes:

Audit externe

Outil informatique

Cabinet d'audit:

Fréquence et objet:

Types de traitements: Logiciels:

1) Jacques RISHACHER
Consultant International
pour la société AXE
(pour le compte de la
CEE).

5, rue de l'église,
Amferville-sur-Iton,
27400 Louviers France.

2) Michel PELLOQUIN-
SUISSE

Traitement de texte,
Comptabilité (budget,
compte d'exploitation,
bilan).

Wordperfect 5.1, Dbase,
Word 6, Excel, Lotus.

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

L'activité épargne et crédit à RAFIA a débuté en 1986-87 avec des groupements informels d'épargne et crédit dans l'optique de lutter contre la famine en épargnant en nature. En 1991, on est arrivé à une union de groupements CAP avec un système d'épargne et crédit en espèces. Dans l'avenir, RAFIA vise à appuyer ces CAP pour arriver à une fédération de CAP.

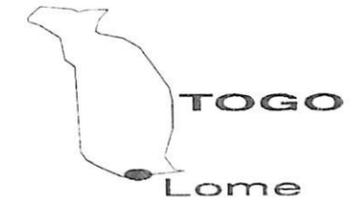
Difficultés :

- L'analphabétisme des membres de groupements et du conseil des CAP rend le travail difficile.
- Fonds de crédit insuffisant car la demande en crédit dépasse la capacité de la CAP : c'est dire que la CAP a des difficultés de mobilisation de l'épargne.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Compte individuel des clients
- Registre des clients
- Journal de caisse et de banque avec les colonnes de ventilation
- Fiches de situation des crédits
- Fiches de contrat de prêt
- Carnet de reçus
- Livrets d'épargne et de crédit
- Cahier de gestion des regroupements
- statut et règlement intérieur du groupement

Togo



Systeme épargne et ou crédit

1996

Appellation structure:

Sigle structure:

Type d'organisation:

Fédération des Unions
Coopératives d'Epargne et de
Crédit du TOGO

FUCEC-TOGO

Epargne/credit mutualiste

Adresse:

BP 3541, Lomé

Tél: (228) 22-25-74 /
21-06-32

Fax: (228) 22-25-70

Responsables à contacter:

M. Kotsoni AKEMAKOU Directeur

M. Baboti MAFELE Président du Conseil d'Administration

Date de démarrage du système 1969

Date de démarrage de la phase en cours

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

Pas d'organisme d'appui

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
BFDW, Brot für die Welt (Pain pour le monde)	Allemagne Subvention pour la promotion et encadrement des Coopec dans le Moyen-Mono et la Région Centrale	27 943 832 FCFA dont 9.686.400 en 1994 et 18.257.432 en 1995.
USAID	Etats-Unis Subvention	105 872 577 FCFA

Situation Juridique:**Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément non déposé

Agrément obtenu auprès de DCMC N°
01/FUCEC/TOGO/85 du 13/06/85 de DCMC.**Objectifs et populations ciblées:**

Objectifs :

- Faire la promotion de l'initiation et de l'expansion des Coopec sur toute l'étendue du territoire.
- Aider à la constitution réglementaire et à la reconnaissance légale des Coopec
- Assurer l'encadrement et le contrôle du réseau
- Etre au service du développement et lutter contre les pratiques de thésaurisation et d'usure sous toutes les formes.

Toutes les catégories socioprofessionnelle constituent la population cible.

Bref historique et description des activités:

La naissance de la première Coopec de notre réseau se situe en 1969. Elle a été l'oeuvre d'un missionnaire de l'Eglise Evangélique du nom de James Winter, qui initia la 1ère Coopec à Kougnohou (village du sud-ouest du Togo en pays Akébou où l'on produit essentiellement du café et du cacao).

Le développement du réseau COOPEC-FUCEC peut être caractérisé par cinq phases :

- * la phase de démarrage : 1969-1975
- * La phase de stagnation : 1975-1979
- * La phase de relance : 1979-1983
- * La phase de consolidation : 1983-1993
- * La phase de désengagement de l'USAID (Septembre 1994 à ce jour).

Organigramme :

Assemblée Générale constituée des représentants des Unions, le Conseil d'Administration composé de 9 membres dont 3 commissaires au crédit et le Comité de Surveillance composé de 3 membres.

Le Suivi/Evaluation se fait à trois niveaux :

- Au niveau des Coopec de base (Comité de Surveillance),
- Au niveau des Conseillers en Développement des Coopec,
- Au niveau de la fédération par ses inspecteurs.

La FUCEC-TOGO travaille étroitement avec le Ministère du Développement Rural, l'ancien ministère de tutelle SOCODEVI, etc.

Les Coopec organisent la collecte de l'épargne et la distribution du crédit. L'épargne est libre et volontaire mais elle est préalable au crédit. Les épargnes sont des dépôts à vue et rémunérées en fin d'exercice.

Le membre est éligible au crédit après 6 mois effectifs de capitalisation. En règle générale, le crédit ne dépasse pas deux fois les épargnes du membre, sa durée maximum de remboursement est de 36 mois et l'emprunteur doit être cautionné par un autre membre dont les épargnes sont nanties. Les prêts sont accordés pour des objectifs très

Description des activités et des programmes de formation:

Les modules de formation déjà exécutés sont :

- Gestion administrative pour l'ensemble des administrateurs et les gérants des Coopec
- Politique et gestion du crédit pour les membres du Comité de Crédit, les gérants et les trésoriers
- Gestion financière pour les Conseils d'Administration et les gérants
- Planification/Budgétisation pour les Conseils d'Administration et les gérants
- Comptabilité Niveaux 0, 1, 2, 3 pour les gérants.

Les formations sont données aux membres des Conseils d'Administration, Comité de crédit, de Surveillance et des gérants. Nombre de personnes formées : 328 en 1994 et 207 en 1995.

Les coûts de formation ont été financés en 1994 par:

USAID : 10.394.442 FCFA

BFDW : 1.258.333 FCFA

et en 1995 par:

BFDW : 2.068.483 FCFA.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

En mobilisant les épargnes, la FUCEC-TOGO veut lutter contre les pratiques de la thésaurisation et de l'usure sous toutes leurs formes aussi assurer la sécurité et la disponibilité des épargnes et offrir des crédits aux membres à des conditions raisonnables. L'épargne est libre et volontaire.

Les moyens mis en oeuvre pour la stimuler et la rendre régulière sont les suivants :

- Fixation d'une épargne minimum hebdomadaire ou mensuelle
- Collecte des épargnes par un membre désigné par la Coopec
- Prélèvement à la source
- Versement au guichet de la Coopec

Les épargnes sont des dépôts à vue mais les retraits fréquents sont souvent découragés. Les opérations de versement, de retrait et de crédit se font sur présentation de la carte de membre et du livret individuel d'épargne et de crédit.

Pour adhérer à une Coopec, il faut :

- Partager le lien commun
- Remplir le formulaire de demande d'adhésion
- Produire 3 photos d'identité
- Verser un droit d'adhésion (1.000 - 2.000 fcfa)
- Souscrire à une part sociale au moins (1.000 - 5.000 fcfa)

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Le crédit est octroyé selon une politique de crédit :

- Etre membre de la Coopec;
- Faire 6 mois de capitalisation;
- Epargner régulièrement;
- Demander un crédit ne dépassant pas le double de l'épargne;
- Trouver une caution auprès d'un membre de la coopec et qui dispose d'une épargne au moins égale à la moitié du prêt sollicité;
- Les épargnes de l'emprunteur sont nanties.

Le Comité de Crédit étudie les dossiers de crédit qu'il approuve ou rejete. Lorsque le dossier est approuvé, l'emprunteur et sa caution signent la reconnaissance de dette et les fonds sont débloqués par le gérant de la Coopec.

Le Comité de Crédit et le gérant sont chargés de suivre les emprunteurs et la caution également suit de près les remboursements.

Le Comité de Recouvrement assure le recouvrement et tout retard de remboursement du prêt est signalé au Comité qui informe l'emprunteur et sa caution. Passer un délais de 2 mois lorsque l'emprunteur n'honore pas son engagement, les échéances sont prélevées sur son dépôt ensuite sur celui de sa caution.

Autres Services:

La FUCEC-TOGO offre des services d'informatisation, de refinancement, d'inspection et de contrôle.

Elle dispose d'une mutuelle d'assurance appelée "MAFUCECTO (Mutuelle d'Assurance de la FUCEC-TOGO)". Cette mutuelle est une assurance-groupe qui offre deux produits aux Coopec :

- * Epargne-Vie
- * Protection-Prêt.

Destinations principales des crédits accordés:

- Commerce: 21,52% (94) et 21,06% en (95)
- Agriculture: 2,09% (94) et 5,20% (95)
- Construction: 37,26% (94) et 32,21% (95)

Couverture Géographique:

Toute l'étendue du territoire national.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	154	165
Nombre d'unions:	8	8
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	46521	58865
- dont femmes:	12552	14445
- dont hommes:	32018	41798
- dont groupements/personnes morales:	1951	2622
Nombre d'usagers:	11	14
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	1000-2000 F	1000-2000 F
Montant de la part sociale (FCFA):	1000-5000 F	1000-5000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	116 037 710 F	149 465 410 F
Estimation du taux de pénétration:	5,16%	6,54%
Montant des fonds propres (FCFA):	463 243 259 F	582 656 348 F
Produits d'exploitation hors subvention:	246 483 085 F	438 656 483 F
Charges d'exploitation:	366 958 507 F	199 295 693 F
Résultat net:	47 744 642 F	72 192 976 F
Notes:		

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:	3 768 276 354 F	5 480 085 276 F
Nombre de déposants:	46521	58865
Montant moyen des dépôts:	81 002 F	93 096 F
Taux d'intérêts créditeurs:	Dépôts à vue 2,29%	3,20%
Placement auprès des Banques:	800 000 000 F	2 500 000 000 F
Notes:		

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:		
Nombre de crédits dans l'année:	7327	11324
Montant des crédits en cours:	2 430 066 535 F	3 391 667 919 F
Montant des crédits dans l'année:	1 627 427 311 F	2 509 451 167 F
Montant moyen des crédits en cours:		
Montant moyen des crédits dans l'année:	222 114 F	221 605 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	20855	19823
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	6 753 327 592 F	7 832 758 207 F
Montant moyen des crédits cumulés:	323 823 F	395 135 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	60%	60%
- moyen terme:	40%	40%
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:	5495	8493
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:		
Taux de remboursement:	70%	85%
Taux de recouvrement:	20%	33%
Taux d'intérêts débiteurs:		
Taux plus bas	12,50%	12,50%
Taux plus élevé	24,00%	24,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:		
Taux de transformation sur épargne:	64%	62%
- sur ressources affectées:		
Notes:		

Effectifs de l'organisation:

Elus des organes et divers comités:	2790	2970
Gérants:	155	165
Autres:		
Effectifs de l'encadrement:		
Chefs de service:	8	8
Animateurs-formateurs:	16	16
Inspecteurs/contrôleurs:	4	4
Autres:	13	13
Total personnel local:	41	41
Personnel expatrié:		
Notes:		

Audit externe ✓

Cabinet d'audit:

Service Inspection de la Fédération.

M. AKOUETE Koffi
Expert Comptable -
Commissaire aux
comptes. (Expert agréé)
BP 3646, Lomé
Tél : 21-89-01

Fréquence et objet:

Certification des comptes
des Coopec de base.

Audit des comptes de la
Fédération.

Une fois par an.

Outil informatique ✓

Types de traitements: Logiciels:

Pour la tenue de la
Comptabilité, le
Traitement de texte et
les Tableurs.

- Infocoopec
- Projet Infocoopec
International (WOCCU)

Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:

Perspectives :

- Les Coopec de base doivent être structurées en Unions pour avoir un pool de services.
- Un plan d'autonomie technique et surtout financière doit être une préoccupation majeure et des mesures doivent être prises dès l'étape projet.
- Un accent réel doit être mis sur la formation des gérants en vue de la professionnalisation de leur métier.
- Le projet de promotion doit se soucier dès le départ de la rentabilité financière de chaque structure de base.

- * Croissance des dépôts : 15% par an
- * Effectif des membres : 30% par an
- * réduction du taux des prêts en retard et douteux : 50% par an et ce pendant trois ans.
- * Gestion des Coopec : 80% des Coopec doivent devenir de véritables entreprises coopératives bien gérées et rentables d'ici trois ans.

Difficultés :

- Taux de retard des prêts élevés dus essentiellement à la longue rupture des circuits économiques au TOGO 1992/1993 (Grève générale)
- Retrait non programmé de l'USAID, principal soutien financier de la fédération.

Actions :

- 1) Taux de retard
 - Réalisation des garanties
 - Mise en place des Comités de Recouvrement
 - Renégociation des calendriers de remboursement
 - Recours à la justice et à la gendarmerie pour recouvrement.
- 2) Problèmes financiers
 - Recherche d'autres sources de financement
 - Recherches d'autres produits par la Fédération
 - Augmentation des taux de cotisation des Coopec à la base
 - Diminution des salaires et autres indemnités des agents.

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

Togo



Système épargne et ou crédit

1996

Appellation structure:

Mutuelle d'Épargne et de Crédit
pour les Femmes de la Région des
Plateaux-Togo "ADZEDZI"

Sigle structure:

Mutuelle "ADZEDZI"

Type d'organisation:

Épargne/crédit mutualiste

Adresse:

BP 479 Kpalimé

Tél: (228) 41-01-99
/ - -

Fax:

Responsables à contacter:

Mme Essier BUAGBE Gérante

Date de démarrage du système

1988

Date de démarrage de la phase en cours

Novembre 1993

Organisme d'appui (Structures d'encadrement extérieures):

SOCODEVI, Société de
Coopération pour le
Développement International
Canada

Financement:

Source:	Nature/objet:	Montant:
SOCODEVI, Société de Coopération pour le Développement International	Canada Subvention fonctionnement et équipement, fonds de crédit remboursable (sans intérêt)	101 435 995 FCFA dont 93.000.000 comme fonds de crédit.

Situation Juridique:**Institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit**

Dossier d'agrément non déposé

la Mutuelle "ADZEDZI" a été créée le 28/01/94 par le Ministère du Développement Rural sous le N° 20/KL/94 conformément à l'ordonnance N° 13 du 12/04/67. Le dossier est en cours de constitution pour l'obtention de l'agrément conformément aux nouvelles dispositions de la nouvelle réglementation.

Objectifs et populations ciblées:

- Offrir du crédit aux groupements des femmes à partir de l'emprunt SOCODEVI.
- Mobiliser l'épargne
- Combattre la thésaurisation et la pratique de l'usure
- Assurer la sécurité des épargnes collectées
- Favoriser la formation des membres et des usagers.

Les membres de la Mutuelle sont des groupements dont les 2/3 de l'effectif sont des femmes. Aussi, les femmes doivent-elles occuper les postes de présidence et de trésorerie.

Populations ciblées :

Ce sont les associations et groupements de femmes.

Bref historique et description des activités:

La Mutuelle ADZEDZI, c'est-à-dire "Cela va réussir", est née d'un long processus de préparation assuré par la SOCODEVI. C'est au cours d'une conférence à Nairobi (KENYA) que la direction de la condition féminine d'alors a présenté un programme visant à promouvoir le développement des activités génératrices de revenus pour la femme togolaise.

Le programme a été accepté par l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), qui a confié la réalisation à la Société de Coopération pour le Développement Internationale (SOCODEVI), une ONG québécoise. La phase pilote couvre la période 1988-89, la 1ère de 1989 à 1990 et la 2è phase d'avril 1991 à mars 1996.

Les activités du projet sont :

- la sélection de groupements de femmes
- la formation des membres des groupements
- la mise en place d'un comité de crédit
- la mise en place d'un fonds de crédit productif.

En 1994/95, la mutuelle a eu un encours moyen de 60.148.647 FCFA dont un taux de retard moyen de 2,88%, ce qui représente un résultat excellent. Celui-ci est obtenu grâce à la formation et au suivi régulier des activités des bénéficiaires sur le terrain.

Les tailles des crédits varient de 100.000 F à 12.000.000 FCFA par groupement et sont destinés aux activités de production (agricole, animale, artisanale) et de commercialisation (vivriers, articles divers).

La Mutuelle ADZEDZI ne crée ni n'initie pas la création de groupements ou d'association de femmes à quelques caractères que ce soit. Elle intervient ou accepte l'adhésion des groupements de femmes ayant au moins deux ans d'âge et ayant exercé des activités génératrices de revenus un an au moins avec des résultats concrets.

Cette procédure est utilisée afin d'éviter la création des groupements dont la seule motivation est la course au crédit. Elle a été aussi retenue suite aux résultats obtenus de tout le travail d'encadrement effectué par le projet avant la création de la mutuelle.

Avant d'être accepté, le groupement adresse une demande d'encadrement à la Mutuelle. A la réception de celle-ci, la Mutuelle remet la demande au projet, qui joue un rôle de conseiller auprès de la Mutuelle et lui demande de vérifier son existence et de le préparer à l'adhésion (toute une série de formation).

Nous signalons que toutes les interventions auprès des groupements se font en langues parlées par les bénéficiaires afin qu'ils comprennent et fassent sienne cette entreprise qu'est la mutuelle.

Description des activités et des programmes de formation:

Jusqu'au 31/03/1996, c'est SOCODEVI qui apporte son appui technique et financier pour soutenir les activités de formation. Elle consiste surtout depuis avril 1994 en la sensibilisation pour une meilleure appropriation de l'institution par les membres (aussi bien au niveau des organes de gestion qu'aux membres).

C'est surtout les thèmes concernant l'éducation et la formation coopération et la gestion simplifiée de base (tenue des documents administratifs et comptables, étude de faisabilité des activités, compte d'exploitation etc.) ainsi que le contenu des politiques (crédit, épargne) et les règlements. Un appui est également donné aux groupements dans l'élaboration de leur règlement intérieur.

Description des modalités de mobilisation de l'épargne:

Ces modalités se trouvent précisées dans un document intitulé "Politique de la Mutuelle ADZEDZI".

Objectifs :

- Accroître les dépôts des membres de la mutuelle
- Diversifier les sources de fonds de la mutuelle
- Développer à long terme l'autofinancement
- Réduire le risque des prêts donnés sans garantie

Le type d'épargne à la mutuelle est l'épargne régulière; Elle est à vue et volontaire.

* Le service de la mutuelle perçoit les épargnes des groupements et des membres physiques lors des visites de terrain des agents de crédit.

* Les épargnants peuvent faire les dépôts directement aux bureaux de la mutuelle situés à Abakpamé et Kpalimé.

* Sur demande, le montant de la caution servant de garantie à un prêt, peut être transféré à un compte d'épargne de l'épargnant lorsque le prêt est totalement remboursé.

* Frais d'ouverture de compte : 3.500 FCFA.

* Le solde du compte doit atteindre le minimum de 10.000 FCFA pour bénéficier les intérêts et le taux d'intérêt varie périodiquement mais le taux actuel est de 4%.

* Le retrait maximum quotidien est de 100.000 FCFA. Tout retrait dépassant ce montant doit être au préalable notifié au moins un jour d'avance.

* Supports : Chaque épargnant a un livret où sont inscrites ses opérations.

Au 31/12/95, la mutuelle n'avait pas encore démarré effectivement la mobilisation de l'épargne, car celle-ci fonctionnant jusqu'à présent à l'image d'une structure de crédit direct.

Description des modalités de l'octroi de crédit et recouvrement:

Les conditions d'éligibilité du crédit sont :

- être membre de la mutuelle, c'est-à-dire avoir payé le droit d'adhésion et la part sociale
- constituer un dossier de crédit conformément à la politique de crédit de la mutuelle
- soumettre le dossier à l'étude du Comité de Crédit
- joindre un procès-verbal de la caution conjointe et solidaire
- signer un contrat de prêt si la demande est acceptée avec fixation de l'échéance
- payer une caution financière
(possibilité de reporter l'échéance en cas de difficulté de remboursement)

Le recouvrement s'effectue à travers l'organisation de deux rencontres entre bénéficiaire de crédit et le Comité de Crédit. Si à l'issue de la deuxième rencontre, il n'y a toujours pas de remboursement, des procédures de poursuite judiciaire sont engagées par la mutuelle.

Autres Services:**Destinations principales des crédits accordés:**

Il s'agit des crédits accordés
 * pour l'agriculture 10%
 * pour l'élevage et l'artisanat 5%
 * pour le commerce (produits vivriers et divers) 85%.

Couverture Géographique:

Sept préfectures de la région des Plateaux.

Données Générales sur l'Organisation:

	31/12/94	31/12/95
Nombre de caisses/institutions de base:	1	1
Nombre d'unions:		
Existence d'une fédération:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de membres:	725	843
- dont femmes:	674	778
- dont hommes:	51	65
- dont groupements/personnes morales:	58	70
Nombre d'usagers:		
Montant du droit d'adhésion (FCFA):	5 800 F	5 800 F
Montant de la part sociale (FCFA):	25000-75000 F	25000-75000 F
Montant du capital social libéré (FCFA):	1 962 500 F	2 487 500 F
Estimation du taux de pénétration:	0,10%	0,19%
Montant des fonds propres (FCFA):	7 647 869 F	12 465 248 F
Produits d'exploitation hors subvention:	-198 058 F	-434 269 F
Charges d'exploitation:	2 833 234 F	2 569 409 F
Résultat net:	-1 307 128 F	-2 679 048 F

Notes: Les membres sont réparties au sein de 58 (1994) et 70 groupements (1995).

Données relatives aux activités d'épargne de l'organisation:

Montant des dépôts:		
Nombre de déposants:		
Montant moyen des dépôts:		
Taux d'intérêts créditeurs:		

Placement auprès des Banques:

Notes: Le montant de la part sociale varie en fonction des membres de chaque groupement. (De 25.000 fefa 7 à 11 membres à 75.000 fefa pour groupements ayant plus que 22 membres.)

Données relatives aux activités de crédit de l'organisation:

Nombre de crédits en cours:	54	52
Nombre de crédits dans l'année:	91	55
Montant des crédits en cours:	67 725 000 F	89 000 000 F
Montant des crédits dans l'année:	76 000 000 F	89 271 000 F
Montant moyen des crédits en cours:	1 254 167 F	1 711 538 F
Montant moyen des crédits dans l'année:	835 165 F	1 623 109 F
Nombre de crédits cumulés depuis 3 ans:	91	146
Montant des crédits cumulés depuis 3 ans:	76 000 000 F	165 271 000 F
Montant moyen des crédits cumulés:	835 165 F	1 131 993 F
Structure du portefeuille de prêts (%):		
- court terme:	100%	100%
- moyen terme:		
- long terme:		
Nombre de membres ayant reçu au moins un crédit dans l'année:		
- dont hommes:		
- dont femmes:		
- dont groupements/personnes morales:	50	50
Taux de remboursement:	97%	97%
Taux de recouvrement:		23%
Taux d'intérêts débiteurs:	Crédit aux membres 20,00%	20,00%
Endettement auprès des banques et autres bailleurs de fonds:	SOCODEVI 93 000 000 F	93 000 000 F
Taux de transformation sur épargne:		
- sur ressources affectées:	100%	95%

Notes:

Effectifs de l'organisation:

Elus des organes et divers comités:	26	26
Gérants:		
Autres:		

Effectifs de l'encadrement:

Chefs de service:	1	1
Animateurs-formateurs:	4	4
Inspecteurs/contrôleurs:		
Autres: Gardien, Secrétaire	2	2
Total personnel local:	7	7
Personnel expatrié:	1	1

Notes:

Audit externe **Cabinet d'audit:**FUCEC-TOGO
BP 3541LOME**Fréquence et objet:**Une fois par an pour
certifier les comptes.**Outil informatique** **Types de traitements: Logiciels:**Traitement de texte,
Etablissement des états
financiers.WP 6.0
EXCEL 4.0**Perspectives d'évolution et difficultés rencontrées:**

Perspectives.

- Augmentation du portefeuille de prêt de 20%
- Mettre un accent particulier sur la mobilisation de l'épargne
- Consolider le membership à travers des formations appropriées
- Renforcement du suivi
- Poursuite de la formation des organes.

Difficultés :

- Nécessité des moyens supplémentaires pour la mutuelle étant donné que le projet SOCODEVI se retire au 31/03/96.
- Etendue du territoire (manque de moyens matériel et financier pour couvrir la zone d'action).

Divers et documentation produits par et sur l'organisation:

- Les états financiers mensuels consolidés
- Les rapports d'activités
- Le registre des membres
- Le registre des parts sociales.